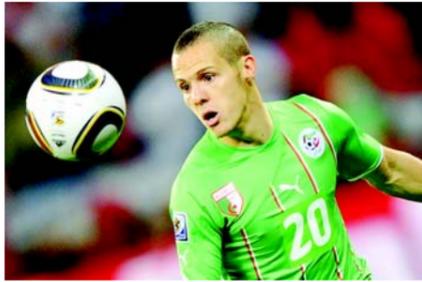


Après avoir refusé d'obtempérer
MESBAH ARRÊTÉ
APRÈS UNE COURSE-
POURSUITE EN ITALIE



BOUIRA : UN TRAIN PERCUTE UN MINIBUS, UN MORT P.5

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

PLACE MAINTENANT AU REMANIEMENT !

CHERIF ALI

QUEL PRIX PAYER POUR SORTIR DE LA CRISE ?

ABED CHAREF

- *Abdou B, un parcours exemplaire, une trajectoire magique*
MOHAMED BENSALAH
- *Zähmung et Züchtung dans la battologie constitutionnelle de Si Ahmed*
OMAR CHAALAL
- *De la guerre, du pétrole... du fric !*
KAMAL GUERROUA
- *Cœurs de grenades*
AKRAM BELKAÏD
- *Syrie : difficiles négociations d'apaisement à Genève*
PIERRE MORVILLE
- *Les incertitudes meurtrières*
BELKACEM AHCENE-DJABALLAH



CONTRE QUI ?

FOUAD HAKIKI

PROJET DE CONSTITUTION, ÉTAT INFORMEL ET DÉMONOPOLISATION

DERGUINI AREZKI

SEULES LES NATIONS JUSTES PERDURENT !

ABDELLATIF BOUSENANE



CONSTITUTION, COMMUNICATION ET CARICATURES

EL YAZID DIB

■ *Ces menues dépenses qui mitent l'économie nationale*
FAROUK ZAHY

■ *Disgrâce présidentielle*
ABDELHAK ET YACINE BENELHADJ

L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

CONSOMMONS RESPONSABLE AVEC LE

CRÉDIT
BIEN-ÊTRE



BESOIN D'ÉQUIPER VOTRE MAISON ? RENCONTREZ NOS ÉQUIPES EN AGENCE POUR UN CONSEIL PERSONNALISÉ SUR LA FORMULE DE CRÉDIT QU'IL VOUS FAUT.

POUR PLUS D'INFORMATIONS APPELEZ LE 021 45 11 55

SOCIETEGENERALE.DZ



SOCIETE GENERALE
ALGERIE

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Constitution et démission du gouvernement

Vers le maintien de Sellal

La question de la reconduction de Abdelmalek Sellal après l'adoption de la Constitution, semble tranchée. Le Premier ministre devra, cependant, se séparer de certains de ses ministres, si l'on croit certains hauts responsables.

Ghania Oukazi

C'est dimanche prochain que le Parlement, dans ses deux chambres réunies, adoptera le projet de loi portant Constitution. La séance extraordinaire sur demande du président de la république, se tiendra au Palais des Nations de Club des pins, en présence donc, des membres de l'APN et de ceux du Conseil de la Nation. C'est le Premier ministre qui présentera le projet de révision de la Constitution parce que devenu projet de loi, depuis qu'il a été entériné par le dernier Conseil des ministres, sous la présidence du chef de l'Etat. L'on dit que la séance du vote a été retardée jusqu'au dimanche « pour donner le temps aux parlementaires de s'imprégner du texte. » La précision frôle l'absurde quand on sait que ces derniers n'auront même pas le droit de débattre du texte. Ils l'adopteront par un vote simple, à main levée et en plénière. L'on sait que le texte constitutionnel passera comme une lettre à la poste, grâce à son approbation déjà exprimée par le FLN et le RND. Ceci, sans compter, les autres petits partis qui sont pour, aussi, et conforteront, ainsi, une très large majorité à cette nouvelle Constitution. L'on nous dit que le Parlement craint un éventuel chahut d'une petite vingtaine de parlementaires représentant la Communauté algérienne à l'étranger, à cause, bien sûr, de l'article 51 que ces derniers qualifient de « discriminatoire » parce qu'il exige d'eux d'avoir, uniquement, la nationalité algérienne pour prétendre à une haute fonction politique. Pourtant, ils ont toutes les largesses pour participer à un transfert de technologie et un savoir-faire occidental qu'ils sont censés avoir acquis, pour fouetter l'Economie nationale. A moins qu'ils jugent qu'ils ont les capacités d'être ambassadeur ou ministre mais pas chercheur ou professeur à l'université. Mais ceci est une autre question de facultés cognitives qui restent à prouver à tous les niveaux...

LE MAINTIEN DE SELLAL AU NOM DE LA PAIX SOCIALE ?

Le lendemain, c'est-à-dire lundi, au plus tard, l'on avance que le Premier ministre présentera au président de la République la démission du gouvernement. Pourtant, il n'y a aucune disposition de loi qui l'y oblige. L'on dit que ce sont les usages des institutions de l'Etat, après l'adoption d'une nouvelle loi suprême. Sellal peut ne pas le faire, notamment, dans ce cas de figure où il ne s'agit pas d'une nouvelle Constitution, de nouvelles élections législatives ou d'une dissolution de l'APN. C'est d'autant plus valable puisque l'on dit, d'ores et déjà, qu'il sera maintenu à son poste de Premier ministre.

Plusieurs hauts responsables affirment, en effet, que la reconduction de Abdelmalek Sellal, en tant que tel, ne fait désormais, aucun doute. Excepté un réajustement de « tablettes » de dernière minute, Sellal ne quittera pas son poste. « Le président veut le maintenir, en tant que Premier ministre pour continuer son action de proximité sur le terrain, aux fins

de fouetter la production et l'économie en général, » nous disent des sources informées. D'ailleurs, lors de sa visite, la semaine dernière, dans la wilaya de Laghouat, Sellal avait déjà fait connaître une des actions qu'il estime prioritaire et importante.

« Nous allons organiser une grande rencontre nationale sur l'Agriculture (...), » avait-il annoncé. Il lui est reconnu qu'il déploie de grands efforts pour préserver la paix sociale, même achetée avec de gros sous, mais que certains politiques ne cessent de titiller, dangereusement. Rumeurs, supputations ou mêmes faits déterminés et déterminants, on n'est jamais sûr de ce qui pourrait se passer, au lendemain de l'adoption de la loi portant Constitution. Mais si l'on suit la logique de la reconduction de Sellal, Abdesslem Bouchouareb attendra alors, lui qui est donné par beaucoup de monde comme Premier ministre post-Sellal. L'on sait que Bouchouareb se sent bien au ministère de l'Industrie, notamment, depuis qu'il a réussi à lui rallier les Mines. Pour cette fois, il souhaite tant qu'on lui rajoute l'Energie, un secteur qui, quelque part, patine à cause du manque de punch de son premier responsable, alors qu'il est attendu de lui qu'il rebondisse, pour se refaire une santé en s'occupant, sérieusement, par exemple, des énergies renouvelables.

UN GRAND MINISTÈRE DE L'ECONOMIE POUR BOUCHOUAREB ?

Si le président accepte de lier l'Energie à l'Industrie et aux Mines, Bouchouareb aura gagné un grand ministère de l'Economie. D'ailleurs, le regroupement de ministères s'inscrit dans la ligne de l'austérité qui s'impose au gouvernement. L'on sait que beaucoup d'institutions peinent, depuis quelque temps, à assurer les salaires de leurs personnels. Certaines suppriment carrément des structures pour gagner sur les budgets.

Si Sellal est reconduit, il paraît qu'il laissera sur le carreau certains de ses ministres, par souci d'exigence de performances et de rentabilité, en ces temps de disette de sous dans les caisses de l'Etat. L'on dit qu'il changera le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, « juste après qu'il lui a défendu une loi de finances austère mais pas forcément efficace, » disent les spécialistes. L'on parle du départ par exemple, du ministre des Ressources en eau, de l'Agriculture et du développement rural, de l'Energie, des Transports, de la Communication, de la culture, ... Encore au stade de rumeurs, l'on ne sait si ces informations seront suivies d'effet ou pas.

Autre supputation, l'on dit que Sellal ne veut plus « rempiler ». Il aurait demandé à partir comme ambassadeur. L'on se demande si dans un pays où les pouvoirs sont concentrés à la présidence de la République, un responsable peut demander quoi que ce soit. Mais il semble que le président doit penser qu'il ne mérite pas encore le repos du guerrier. A moins d'une nouvelle distribution de cartes, brusque et inattendue, les choses ne changeront pas trop de ce qu'elles sont, depuis quelque temps.

PME

Les jeunes promoteurs veulent plus de projets

Les jeunes promoteurs et porteurs de projets ont besoin de plus de prise en charge, par les pouvoirs publics, dont le respect des 20% de projets à octroyer aux jeunes PME, a estimé, hier, mercredi, Nassim Diafate, président de l'Association des bénéficiaires de micro-crédits.

Yazid Alilat

Il a expliqué à la radio nationale que les entreprises créées par les jeunes, dans le cadre de l'ANSEJ ou les autres dispositifs mis en place, comme la CNAC, par les pouvoirs publics ont besoin de plans de charge, appelant les gestionnaires des grands projets à appliquer la loi sur les marchés publics concernant les 20% de projets, devant être affectés aux entreprises de jeunes. Le président de l'Association des bénéficiaires de micro-crédits a souligné que son association a été soutenue par le ministère de la Poste et des TIC, ainsi que par Algérie Télécoms qui a donné des projets aux jeunes PME. En une année, l'Association a enregistré la création de 1.751 PME spécialisées dans les TIC et les Télécommunications, qui ont des contrats et des projets avec Algérie Télécoms. « Nous avons trouvé que le secteur des TIC est, potentiellement, intéressant et absorbe beaucoup de main-d'œuvre », estime M. Diafate. Il a, dans ce sens, appelé les petites entreprises de jeunes, créées dans le cadre de l'ANSEJ et la CNAC, à s'adresser au ministère des PTIC, qui a besoin de quelque 10.000 PME, dans ce secteur. Il a ajouté que « les portes de l'ANSEJ sont ouvertes pour tous », avant de relever qu'il existe d'énormes facilités pour ceux qui veulent créer des entreprises de jeunes, spécialisées dans les TIC, dont la maintenance et l'installation

de réseaux de communication. Par ailleurs, le président de l'Association des bénéficiaires de micro-crédits a insisté sur l'application de l'article 55 bis, du code des marchés publics qui octroie 20% des projets aux entreprises de jeunes, avant de s'interroger sur les raisons qui en ont empêché l'application. Il a, également, rappelé aux parties, chargées de la gestion des marchés publics, à appliquer la loi, et donner une opportunité aux petites entreprises qu'il considère comme étant la véritable ressource. Il a, par ailleurs, évoqué sa rencontre avec le FCE, au cours de laquelle il avait présenté des propositions pour le soutien des petites entreprises de jeunes, une proposition qui a reçu, selon lui, « un large écho ». Il a, également, appelé les jeunes à investir dans des projets agricoles, de tourisme, dans les industries de transformation. « Ce sont des espaces fertiles pour les investissements créateurs de richesses », a-t-il estimé. Mais, globalement, « nous devons créer des entreprises de jeunes, selon les besoins du marché », a-t-il ajouté, avant de citer le chiffre de plus de 40.000 PME créées dans le cadre du dispositif ANSEJ. Enfin, il a appelé à une meilleure détection des potentialités des jeunes, et, en même temps, leur « donner les moyens de développer leurs aptitudes » en bénéficiant de projets, dans le cadre de la loi sur les marchés publics, « d'autant que la politique de l'emploi de jeunes est claire, là dessus. »



ANALYSE

Mahdi Boukhalfa

Une Constitution qui ne fait pas l'unanimité

Dernier virage pour l'avènement d'une nouvelle loi fondamentale algérienne. Expurgée de certaines scories, mais pas toutes, la nouvelle mouture, qui a fait quand même un parcours de quatre ans avant d'atterrir devant les deux chambres du Parlement, a fait jaser l'opposition, et creusé encore davantage le fossé entre celle-ci et le pouvoir. D'abord, le nouveau texte ne semble pas avoir satisfait à toutes les attentes de l'opposition, en particulier en matière de protection des droits de l'homme, l'ambiguïté de certains articles, dont le fameux 51 qui met hors jeu toute ambition politique des binationaux, et, surtout, le flou entourant la constitutionnalisation de la langue amazighe. En outre, les "anti" crient également à qui veut les entendre que cette mouture a été taillée sur mesure pour les partis de l'alliance présidentielle, qui ont tous montré à la veille du vote leur entière satisfaction sur ce projet, et que de toute façon, ils vont voter pour son adoption. Du côté des associations et ONG, le ton est également au pessimisme, beaucoup au sein du mouvement associatif estiment qu'il y a certaines zones d'ombres, en particulier en matière de droits de l'homme, de la justice, et, surtout, le caractère non explicite de la lutte contre la torture. Bref, pour les opposants à ce projet de révision constitutionnelle, il est clair que le pouvoir s'est taillé sur mesure une constitution qui pérennise sa main mise sur les affaires de l'Etat, y compris en reprenant la main dans la gestion des affaires militaires. Par contre, beaucoup, et pas particulièrement les premiers cercles du pouvoir, estiment que la nouvelle Constitution a apporté des changements structurels dans la nature de la loi fondamentale. A commencer par la mise en place, du moins sur le plan théorique, de l'indépendance de la justice, des ma-

gistrats, plus de garanties pour la protection des droits de l'homme, l'officialisation de Tamazight comme langue officielle et nationale, une très vieille revendication politique, et, surtout, la liberté d'investir et de commercer. La liberté d'expression et une plus grande protection de la presse contre les dérives de la justice ou du pouvoir et les tentatives de la baillonner, sont également consacrées dans ce texte, même si, dans le fond, il reste encore des progrès à réaliser pour l'avènement d'une presse mûre et un pouvoir qui sait comment construire les passerelles du dialogue avec les médias.

Dans le fond, le grand reproche des analystes est celui qui a trait à la forme d'adoption de ce projet de loi de révision constitutionnelle. Et, en particulier, le recours à l'article 176, qui met sous le boisseau le recours à un référendum pour son adoption.

C'est le grand point noir de ce processus, car le peuple, la vox populi est superbement ignorée, et cela était d'ailleurs visible, perceptible, avec la manière dont ce projet a été mené, du début à la fin. Pas une fois, le peuple algérien n'a été consulté, ni invité à donner son avis sur une constitution qui, pourtant, va régler sa vie pour les prochaines années.

Le reproche que les observateurs, juristes et autres constitutionnalistes ont fait à ce projet de révision de la Constitution, qui renferme quand même un progrès énorme dans certains secteurs dont la justice et l'économie, s'est cristallisé sur deux ou trois articles, mais, globalement, l'avis du peuple algérien a été ignoré. Par toutes les parties, autant par la présidence qui a soumis directement le texte à un Parlement dominé par deux partis proches du pouvoir, que par l'opposition, qui a montré les limites de sa perception de l'évolution politique et des changements sociaux et économiques qui s'imposent en Algérie.

Cancer du sein

Près de 12.000 nouveaux cas chaque année

Pr. Messaoud Zitouni, chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation du Plan national anti-cancer 2015-2019, a indiqué que les objectifs de ce programme ont été atteints en partie dès la première année de son lancement. Une partie des objectifs du Plan anti-cancer initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui repose sur 8 axes stratégiques, a été atteinte en une année grâce aux efforts des équipes médicales qui s'emploient à sa mise en œuvre, a précisé le Pr. Zitouni à l'APS à la veille de la célébration de la Journée mondiale contre le cancer (4 février), soulignant que l'étape actuelle était « cruciale » pour son succès. Evaluant la première étape du plan, le spécialiste a fait état d'un certain nombre de réalisations, notamment en matière de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles telles que le cancer, citant le Plan national de lutte contre le tabagisme. Il a également évoqué l'installation

d'une commission sur le dépistage de tous les cancers, notamment le cancer du sein qui est le plus fréquent chez la femme avec près de 12.000 nouveaux cas chaque année. Le Pr. Zitouni a rappelé le lancement de la formation des médecins généralistes eu égard à leur rôle majeur dans la prise en charge médicale de proximité, déplorant le déficit enregistré en la matière, notamment pour le diagnostic du cancer, ce qui réduit les chances de guérison, a-t-il dit.

Pour y remédier, le plan a mis en place un réseau médical prévoyant une hiérarchisation pyramidale à partir du médecin généraliste jusqu'aux CHU et autres Centres anti-cancer en passant par le spécialiste, a-t-il fait savoir, affirmant que ce type de prise en charge de proximité était la « meilleure méthode de soins » connue dans le monde.

Précisant que la prochaine étape sera l'évaluation, le Pr. Zitouni a insisté sur la nécessité d'une méthode de travail logique et coor-

donnée en fonction des objectifs fixés. Il importe d'évaluer les succès réalisés et de tirer des enseignements des échecs pour corriger ce qu'il y a lieu de corriger et améliorer la situation.

Le Pr. Zitouni a relevé par ailleurs « la difficulté de la tâche quant à la réduction de l'incidence du cancer », d'autant plus que les maladies cancéreuses sont liées à l'âge et au développement économique et technologique citant les efforts vains des pays développés dans ce sens à l'exception des pays scandinaves, notamment la Suède et la Norvège qui sont parvenus à stabiliser la prévalence grâce à un système de santé basé sur la prévention. Il a rappelé que l'Algérie qui est venue à bout « des maladies infectieuses » dévastatrices qui ont sévi au lendemain de l'indépendance, grâce aux campagnes de vaccination, subit aujourd'hui « le poids » d'autres maladies non transmissibles dont le cancer qui reste « un phénomène social incurable »

contre lequel il n'existe jusqu'à présent ni vaccin ni traitement miracle. Pour le Pr Zitouni, la lutte contre le cancer « nécessite beaucoup de temps et un travail de prévention sur le long terme. Le Plan national anti-cancer a mobilisé plusieurs compétences nationales en la matière qui ont travaillé sans relâche durant deux ans pour que ce projet se concrétise. Le plan s'articule autour de la prévention, le diagnostic précoce, la formation et les aspects financiers. Le Pr. Zitouni a enfin rappelé que le plan était le fruit d'une série de mesures dont l'adoption des axes stratégiques de ce document par le Conseil des ministres en mai 2015 et la mobilisation des fonds nécessaires estimés à 180 milliards de DA. Parmi ces mesures aussi, l'installation par le Premier ministre Abdelmalek Sellal du comité national de suivi et d'évaluation, présidé par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Tirage du N° 6448
119.605 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : Imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : Imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS



Ooredoo lance la dixième édition du concours « Media Star » destiné aux journalistes professionnels algériens.

« Media Star » récompense les meilleurs reportages, enquêtes, articles d'analyse (commentaires, éditoriaux et chroniques), illustrations de presse (photos, caricatures et dessins), productions radiophoniques et télévisuelles, qui traitent du thème des **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**, de la problématique liée à leurs usages sociaux, économiques, culturels et pédagogiques ainsi qu'à leur développement en Algérie.

Le concours est ouvert aux travaux publiés ou diffusés entre le 02 mai 2015 et le 24 mars 2016

Règlement du concours

Art. 1: Le concours porte sur tout travail original (articles dans la presse écrite et électronique et productions radiophoniques et télévisuelles), publié ou diffusé dans les médias algériens entre le 02 mai 2015 et le 24 mars 2016.

Art. 2: le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels exerçant dans les médias algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Art. 3: Les travaux professionnels en langues arabe, tamazight, française et anglaise éligibles au concours, doivent traiter des TIC et des questions liées à leurs usages sociaux, économiques, culturels et pédagogiques ainsi qu'à leur développement en Algérie, dans les genres suivants :

- Les reportages;
- Les enquêtes;
- Les articles d'analyse dans la presse écrite et électronique;
- Les dessins de presse, les caricatures et les photos;
- Les productions radiophoniques et télévisuelles.

Art. 4: Le concours récompense les candidatures retenues dans les catégories suivantes :

- Presse écrite généraliste et spécialisée;
- Illustration de presse : dessin, caricature, photo;
- Presse électronique;
- Production radiophonique;
- Production télévisuelle.

Art. 5: Ne sont pas éligibles au concours : les comptes-rendus de conférences de presse, les articles de promotion des opérateurs, toute forme de reportage publicitaire, les interviews, les reprises d'articles, les reprises de dépêches d'agences de presse et les travaux puisés du web.

Art. 6: Le candidat ne peut participer qu'avec un seul travail journalistique original. Les lauréats des précédentes éditions peuvent postuler.

Art. 7: Les travaux de la presse écrite publiés (articles, dessins, caricatures, photos) doivent être déposés en coupures originales datées et en versions électroniques sur un support (CD). Les enregistrements des productions radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD).

Art. 8: Chaque postulant doit remplir un formulaire (téléchargeable sur www.ooredoo.dz dans la rubrique « Media Star ») comportant les informations relatives à sa candidature. Pour les candidats des médias radiophoniques, télévisuels, électroniques et agenciers, un document justifiant la date de la première diffusion du travail journalistique est requis (attestation ou autres). Un accusé de dépôt est remis à chaque candidat.

Art. 9: Tout candidat doit joindre un justificatif d'exercice de sa profession (copie de la carte professionnelle de presse ou à défaut le certificat de l'employeur attestant de son identité, notamment pour les journalistes publiant sous pseudonyme) et une photographie d'identité récente.

Art. 10: Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le jeudi 24 mars 2016 à 17h, à l'attention du Président du Jury Media Star 2016, aux adresses suivantes :

- **Siège Central Ooredoo :** 66, route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger.
- **Région Ouest :** Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn Sina îlot n°137-Point du Jour, Oran.
- **Région Est :** Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo.

Art. 11: Les travaux soumis au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation et tout dossier incomplet sera rejeté.

Art. 12: Un jury composé d'universitaires et de professionnels des médias et des TIC sélectionnera les meilleurs travaux qui seront récompensés. La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Art. 13: Les lauréats des catégories mentionnées dans l'article 4 du présent règlement seront primés et bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est arrêté comme suit :

- 1^{er} Prix : 500 000 DA
- 2^{ème} Prix : 300 000 DA
- 3^{ème} Prix : 200 000 DA

Art. 14: Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

**Après avoir refusé d'obtempérer
Mesbah arrêté
après une
course-poursuite
en Italie**



Moncef Wafi

Déjà en grande difficulté sur le plan sportif avec son club de la Sampdoria de Gênes, la situation de l'ex-international algérien de 31 ans, Djamel Mesbah, se complique davantage après son arrestation, ce mardi, au volant de sa Porsche Cayenne, de couleur sombre, en état d'ivresse et sans permis de conduire. L'affaire extra-sportive a été abondamment commentée par la presse spécialisée transalpine qui rapporte que l'ancien arrière latéral du Milan AC, l'un des rares automobilistes encore en circulation à l'aube, avait refusé de s'arrêter à un contrôle des carabiniers. Le puissant SUV prend de la vitesse, se déporte brusquement pour emprunter une rue latérale qui donne sur Albaro, un quartier résidentiel de Gênes. La course-poursuite se fera sur quelques kilomètres et la Porsche

de Mesbah est bloquée par les carabiniers. Il sera arrêté pour conduite en état d'ivresse, non présentation du permis et tentative de fuite. Soumis à un alcootest, son taux d'alcoolémie était trois fois supérieur à la limite. Le joueur dont le club avait décidé, sans succès, de le vendre pendant le mercato d'hiver risque tout simplement d'être licencié, croit savoir la Gazzetta dello Sport. Le latéral gauche des Fennecs a, rappelez-le, disputé deux tournois mondiaux avec les Verts et joué principalement en Italie, à Avellino, Lecce, Parme et Milan. Il est le premier joueur algérien à avoir évolué sous la prestigieuse tunique du club cher à Berlusconi mais son expérience avec le club lombard a tourné court, lui laissant un goût d'inachevé. Titulaire indiscutable avec le Onze national, il a été relégué sur le banc des remplaçants par Ghoulam, le défenseur de Naples.

Bouira

Un train percute un minibus, un mort

Farid Haddouche

Un train rapide de voyageurs qui assure la liaison entre Alger et Constantine a percuté hier un minibus au niveau d'un passage non gardé, dans la commune d'El Esmam, à une dizaine de kilomètres à l'est de Bouira. L'accident a causé des blessures graves au conducteur du bus qui, heureusement, ne transportait pas de voyageurs à ce moment-là. Les hommes de la Protection civile ont évacué la victime vers les urgences du centre hospitalier Mohamed-Boudiaf de Bouira où elle a succombé.

Un train rapide de voyageurs qui assure la liaison entre Alger et Constantine a percuté hier un minibus au niveau d'un passage non gardé, dans la commune d'El Esmam, à une dizaine de kilomètres à l'est de Bouira. L'accident a causé des blessures graves au conducteur du bus qui, heureusement, ne transportait pas de voyageurs à ce moment-là. Les hommes de la Protection civile ont évacué la victime vers les urgences du centre hospitalier Mohamed-Boudiaf de Bouira où elle a succombé.

Accidents de la circulation

55 morts et 475 blessés en une semaine

Cinquante-cinq (55) personnes ont trouvé la mort tandis que 259 autres ont été blessées entre le 26 janvier et le 1 février, a indiqué mercredi un bilan des services de la Gendarmerie nationale. La wilaya de Biskra vient en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre d'accidents (16)

suivie d'Alger et Bouira avec 15 accidents chacune puis la wilaya de Djelfa. En plus du comportement des piétons, l'environnement et l'état des routes et des véhicules, le facteur humain reste la principale cause des accidents de la circulation à hauteur de 88,80%, ajoute la même source.

Reddition d'un terroriste à Bordj Badji-Mokhtar

Un terroriste s'est rendu hier à Bordj Badji-Mokhtar (6^{ème} Région militaire) en possession d'un pistolet mitrailleur kalachnikov et d'une quantité de munitions, a précisé le MDN. Dans la 1^{ère} Région militaire, «un détachement relevant du secteur opérationnel de Chlef a découvert et détruit une mine de confection artisanale et quatre casemates aménagées qui servaient de refuges pour les terroristes». D'autre part, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji-Mokhtar, 6^{ème} Région militaire, ont appréhendé 36 contre-

bandiers de différentes nationalités africaines et 16 immigrants clandestins de nationalité syrienne et saisi deux camions, un véhicule tout-terrain, 17 détecteurs de métaux et des téléphones portables», a ajouté la même source. Par ailleurs, à Oran dans la 2^{ème} Région militaire, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un narcotraffiquant à bord d'un véhicule utilitaire chargé d'un kilogramme de cocaïne et de (10.090) comprimés psychotropes», a conclu le MDN.

bandiers de différentes nationalités africaines et 16 immigrants clandestins de nationalité syrienne et saisi deux camions, un véhicule tout-terrain, 17 détecteurs de métaux et des téléphones portables», a ajouté la même source. Par ailleurs, à Oran dans la 2^{ème} Région militaire, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un narcotraffiquant à bord d'un véhicule utilitaire chargé d'un kilogramme de cocaïne et de (10.090) comprimés psychotropes», a conclu le MDN.

Raina Raïkoum

Ahmed Farrah

Tout juste après l'indépendance du pays, le secteur du tourisme n'a pas pu échapper, lui aussi, aux nationalisations circonstancielles plutôt que dogmatiques et sa gestion était confiée à des gestionnaires-fonctionnaires. C'était un grand défi pour des gens mal préparés et avec peu d'imagination. A ce moment-là, l'Algérie s'est trouvée avec quelques hôtels classés çà et là, et plus spécialement à Alger, Oran, Constantine et Annaba. Pour pallier les besoins les plus urgents et recevoir dignement ses hôtes de marque, l'hôtel Aurassi est construit pour la circonstance. Suivent dans les années 1970 la réalisation des complexes touristiques à Zéralda, Sidi Fredj, les Andalouses, Seraidi et d'autres stations thermales. Des bijoux architecturaux conçus pour le tourisme de masse se sont avérés avec le temps trop exigus et envahis pendant la période estivale par des milliers de vacanciers. La massification de la demande insatisfaite a tué une fois pour toutes les traditions d'accueil et le savoir-faire acquis pendant une dizaine d'années. Depuis, l'Algérien semble perdu pour s'offrir ou offrir à ses enfants et à sa famille des vacances dignes. Quoique des dizaines de stations estivales aient été construites par des investisseurs privés, la demande reste encore énorme. La loi du marché aidant, des prix astronomiques sont pratiqués pour un service de qualité très médiocre que ce soit pour le gîte, la restauration ou les distractions. Pour des prix beaucoup moins chers, les Algériens partent au Maroc, en Tunisie, en Turquie ou en Espagne et au Portugal, pour passer de vraies vacances et garder de beaux souvenirs. Une armada de ministres est passée par le secteur. Ils ont tous échoué à trouver des solutions pour réanimer le corps comateux. L'Algérien est un grand voyageur, connaisseur et au fait de la réalité et de ce qui se fait ailleurs et chez les voisins, il n'est pas satisfait de l'offre interne et s'il y va, ce n'est que par contrainte et sans enthousiasme. Des pays com-

Un peuple s'éteint quand il perd son énergie créatrice

me la France reçoivent l'équivalent de leur population en touristes chaque année. Le Maroc a créé un produit avec des moyens inimaginables : des gîtes exotiques chez le propriétaire dans des gorbis en torchis, sans électricité, sans eau courante, sans sanitaires, perdus dans la montagne et accessibles seulement par des pistes où l'on sert des plats typiquement marocains, dans une ambiance festive et folklorique très appréciée des touristes occidentaux à qui on vend des produits de l'artisanat, de l'huile d'argan, du safran et de l'extase...La semaine dernière, s'est tenue à Madrid du 20 au 24 janvier 2016, la foire internationale du tourisme «FITUR», toutes les grandes nations du tourisme étaient présentes pour promouvoir leurs produits (et les nôtres que proposent-ils ??). Les Jordaniens et les Marocains étaient des plus actifs. Ces derniers étaient représentés par une centaine de jeunes très professionnels, percutants et très engagés dans un méga-projet touristique qui sera réalisé à Zagora au sud de Marrakech. Alors qu'en Algérie de 2016, le décor de nos villes est fait de poubelles pleines, jonchant des trottoirs sales, carnant de jolis lampadaires payés cher avec du pétrole, quand trouver des sanisettes publiques relèverait du miracle. N'a-t-on pas pensé aux femmes et aux jeunes filles qui peuvent avoir des maux dans la rue ? Nos maires ne savent-ils pas qu'il existe aussi des gens étrangers venus dans leurs villes et qui pourraient être contraints de faire leur besoins naturels sur la place publique ? Comment des responsables projettent-ils de diversifier l'économie et de développer le tourisme s'ils sont incapables de créer les rudiments du tourisme qui commencent par l'accueil aux ports et aéroports ? Le chemin est long et les mentalités restent figées, sans perspectives pour améliorer et changer le cours des choses. Comme dit le vieil homme : «Celui qui ne sait pas garder ses enfants, ne peut pas séduire ceux des autres».

me la France reçoivent l'équivalent de leur population en touristes chaque année. Le Maroc a créé un produit avec des moyens inimaginables : des gîtes exotiques chez le propriétaire dans des gorbis en torchis, sans électricité, sans eau courante, sans sanitaires, perdus dans la montagne et accessibles seulement par des pistes où l'on sert des plats typiquement marocains, dans une ambiance festive et folklorique très appréciée des touristes occidentaux à qui on vend des produits de l'artisanat, de l'huile d'argan, du safran et de l'extase...La semaine dernière, s'est tenue à Madrid du 20 au 24 janvier 2016, la foire internationale du tourisme «FITUR», toutes les grandes nations du tourisme étaient présentes pour promouvoir leurs produits (et les nôtres que proposent-ils ??). Les Jordaniens et les Marocains étaient des plus actifs. Ces derniers étaient représentés par une centaine de jeunes très professionnels, percutants et très engagés dans un méga-projet touristique qui sera réalisé à Zagora au sud de Marrakech. Alors qu'en Algérie de 2016, le décor de nos villes est fait de poubelles pleines, jonchant des trottoirs sales, carnant de jolis lampadaires payés cher avec du pétrole, quand trouver des sanisettes publiques relèverait du miracle. N'a-t-on pas pensé aux femmes et aux jeunes filles qui peuvent avoir des maux dans la rue ? Nos maires ne savent-ils pas qu'il existe aussi des gens étrangers venus dans leurs villes et qui pourraient être contraints de faire leur besoins naturels sur la place publique ? Comment des responsables projettent-ils de diversifier l'économie et de développer le tourisme s'ils sont incapables de créer les rudiments du tourisme qui commencent par l'accueil aux ports et aéroports ? Le chemin est long et les mentalités restent figées, sans perspectives pour améliorer et changer le cours des choses. Comme dit le vieil homme : «Celui qui ne sait pas garder ses enfants, ne peut pas séduire ceux des autres».

Office d'assainissement

Produire de l'électricité à partir des eaux usées dès 2018

Dans deux ou trois ans, l'Algérie pourra produire de l'électricité et du biogaz à partir des déchets issus du traitement des eaux usées, a indiqué à l'APS le directeur de l'Office national d'assainissement (ONA) pour la zone de Tizi-Ouzou, M. Farid Ladjel. «Les boues générées par le traitement des eaux usées dans certaines stations d'épuration contiennent du méthane qui est un biogaz à partir duquel nous pouvons produire de la chaleur et de l'électricité. Nous avons entrepris les premières démarches dans ce sens pour commencer à produire ces énergies selon cette méthode dans deux à trois ans», a expliqué M. Ladjel rencontré au 12^{ème} Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement «Sisee-Pollutec 2016» qui se tient du 1^{er} au 4 février aux Palais

des Expositions des Pins maritimes. Dans un premiers temps, les énergies produites selon ce procédé seront exploitées pour faire fonctionner les stations d'épuration elles-mêmes avant d'être fournies aux petites localités voisines au bout de trois années. Une étude menée dans le cadre du programme relatif à la gestion de l'eau «Eau II», lancée en 2012 en partenariat avec l'Union européenne, a déjà permis d'identifier les stations d'épuration susceptibles de générer de l'énergie dans le cadre du processus de valorisation des boues issues du traitement des eaux usées. Il s'agit des stations de Baraki (Alger), d'Annaba, d'El-Karma (Oran), de Batna, de Djelfa, de Sétif et de Bordj Bou-Arréridj. «Dans les stations d'Alger et de Batna, nous avons déjà installé des digesteurs qui sont des machines per-

mettant de générer des biogaz à partir des boues récupérées. Nous faisons le nécessaire pour accélérer la cadence dans les autres stations», explique M. Ladjel. Les boues produites dans les stations d'épuration peuvent également être utilisées dans le secteur agricole du fait qu'elles constituent d'excellents fertilisants. «Nous avons déjà commencé à fournir aux agriculteurs de la région de Tizi-ouzou des engrais générés par la valorisation des boues et nous souhaitons élargir cette expérience à d'autres régions du pays», poursuit-il.

A rappeler que l'ONA a récemment engagé une procédure auprès de l'Institut national de normalisation (IANOR) en vue de mettre en place un cadre réglementaire pour le recyclage des boues dans le secteur agricole.

Place, maintenant, au remaniement !

Par Cherif Ali

Et la semaine qui vient, promet d'être riche en annonces. La constitution sera, certainement, endossée par le parlement ce dimanche ; et comment ne le serait-elle pas ? A titre de comparaison, la loi de finances, si décriée, a été votée par une majorité écrasante : 513 voix ! Quant à la démission d'Abdelmalek Sellal, elle apparaît comme une évidence pour les observateurs qui pensent qu'il est tenu de respecter les formes et de s'en remettre au président dans la conjoncture présente. A ce dernier de décider de son sort : sa reconduction ou son départ. Dans la deuxième hypothèse, son successeur éventuel - qui ne sera pas, automatiquement, issu de la majorité - n'aura pas à se poser la moindre question : il appliquera le programme du président de la République !

Mais à quoi ça sert de changer de premier ministre si le président de la République ne change pas son programme ?

Là n'est pas le problème, rétorquent certains. La formalité d'adoption de la constitution accomplie, le président Bouteflika devra, probablement, reconsidérer la composition du gouvernement et nommer un premier ministre.

Il faut, tout de même, avoir l'objectivité de le reconnaître, le premier ministre n'est, en définitive, qu'une courroie de transmission du programme choisi et imposé par le président Bouteflika. Il en sera autrement, plus tard, peut-être, dans un cas de cohabitation ou là, le premier ministre venant de l'opposition installée à l'APN, aura une assez grande liberté de décision.

Mais, techniquement parlant, qu'est-ce qu'un remaniement ministériel ? Cela consiste à modifier la composition du gouvernement, sans pour autant provoquer sa démission ; selon son ampleur, il sera gratifié de politique lorsqu'il est important, ou de technique s'il est confiné dans des proportions réduites.

Il peut prendre trois formes :

1. un ou plusieurs ministres souhaitent quitter le gouvernement, parce qu'ils se sont présentés, avec succès, à une élection ou parce qu'ils veulent tout simplement, être déchargés complètement de leurs fonctions pour raisons personnelles,
2. un membre du gouvernement peut être révoqué, après avoir commis une grave faute politique ou autre impair rédhibitoire, l'empêchant de poursuivre son action au sein du gouvernement,
3. le remaniement peut avoir une portée plus grande et se produire :
 - soit lorsque le gouvernement est en place depuis quelques années et que le besoin de changement semble avéré.
 - soit lorsqu'il essuie de fortes critiques de l'opinion publique ; dans cette optique, l'ampleur des changements est alors non seulement importante mais, également, fortement médiatisée afin d'adresser un message de renouveau aux observateurs et à l'opinion publique.
 - soit, au lendemain de l'adoption d'une nouvelle constitution où le premier ministre démissionne ainsi que son gouvernement.

En France, François Hollande vient d'évoquer, volontairement, l'hypothèse d'un remaniement, pour mettre d'abord la pression sur ses ministres. Il a commencé par pourvoir, déjà, le poste laissé vacant suite à la démission de Christiane Taubira, la garde des sceaux. Se voulant rassurant, il a affirmé ensuite que le changement de gouvernement n'était pas d'actualité, voulant ainsi mettre un terme à la panique qui avait saisi son équipe gouvernementale qu'il a délibérément déstabilisée. C'était sa stratégie de départ. Il lui fallait donc, ré-stabiliser et rassurer. Il a donc refermé la parenthèse qu'il avait ouvert avec son annonce «oui, un remaniement est possible, mais pas aujourd'hui» en engrangeant tous les dividendes possibles : ses ministres sont depuis sous pression, positive ou négative, c'est selon ; tous travaillent davantage, sachant que leur destin est entre les mains du président. Selon les politologues, cette façon d'agir

Rien n'est pire que l'immobilisme ! Aujourd'hui, plus que jamais, le remaniement ministériel, voire le changement de Premier ministre et la Constitution semblent étroitement liés.



constitue une forme de management utile, au besoin par le stress et la pression, l'équipe ministérielle française après avoir été rassurée sur les intentions du président de ne pas brusquer le changement, s'est remise sérieusement à la tâche, tout en prenant acte de l'avertissement qui lui a été infligé et peut-être même penser à rattraper le temps perdu et corriger ce qui peut l'être.

S'il arrive aussi que des rumeurs de remaniement s'avèrent totalement non fondées, il reste néanmoins, qu'après l'adoption d'une constitution même amendée, et c'est le cas en Algérie, un remaniement, fut-il minimal, soit nécessaire !

Par le passé, nos gouvernements battaient des records de longévité ! Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et les ministres, notamment technocrates, se suivent et se ressemblent. Ils n'arrivent toujours pas à impacter, positivement, la vie économique et sociale ! On leur reproche des sorties hasardeuses, des déclarations intempestives, leur langue de bois, des promesses non tenues et surtout de mentir au chef de l'Etat en enjolivant leurs bilans.

A sa décharge, il faut dire aussi que le premier ministre actuel a été amené, peut-être, à composer avec certains ministres dont il aimerait, maintenant, s'en séparer pour des raisons d'homogénéité de son staff, pour rester dans le politiquement correct ; ou crise oblige, pour apporter quelques correctifs à son équipe gouvernementale dont la majorité éprouve d'énormes difficultés à suivre le rythme imposé par la conjoncture. Trop tard, peut-être pas.

Encore, faut-il que le président accepte de le reconduire dans ses fonctions, une 5^{ème} fois, un record absolu !

Avec la crise, Sellal a compris, peut-être, que le pays doit bouger et aussi relancer son secteur industriel ; qu'il lui faut aussi identifier et concrétiser toutes les opportunités

en termes de relèvement de la croissance et de création d'emploi.

Seulement voilà, beaucoup de ministres sont à «la ramasse» :

- L'éducation nationale qui reste l'otage des chocs idéologiques. Une décennie s'est écoulée sans que le système éducatif n'en sorte bonifié. La fonction pédagogique de l'enseignant est reléguée, le programme n'a pas été réformé et la bureaucratie a phagocyté le système éducatif. Sans compter les syndicats qui imposent leur diktat.
- La santé ou le bras de fer persiste entre un responsable, peu ou prou, enclin au dialogue, mettant en avant des menaces de sanctions contre les gestionnaires et les syndicalistes, ces derniers, répondant par des mouvements de grève qui pénalisent les malades.
- L'agriculture où règne un optimisme béat malgré la facture d'importation du blé de l'ordre de 400.000 à 500.000 tonnes, ce qui aurait fait grimper le prix de la tonne d'un euro à 207 euros (270 USD) au niveau de la bourse de Paris, selon les traders. Les besoins de l'Algérie en céréales sont estimés à 800.000 de tonnes, elle qui n'en produit que 5,12 millions (campagne 2011/2012).
- Le transport et l'Energie, très peu disert sur l'action de leur département
- La pêche qui ne se préoccupe même pas de prélever son quota de thon ! Ou la solidarité nationale dont l'efficacité n'est pas évidente
- La culture, la jeunesse et le sport où des budgets faramineux sont engloutis sans résultats probants
- il y a aussi les ministères dont la vocation première est normalement de créer de l'emploi, comme le ministère du même nom ou celui du tourisme. On les entend très peu intervenir sur ce registre.
- Il en est de même du ministère de l'enseignement et de la formation professionnelle qui apparemment n'a pas réussi encore à mettre en adéquation le triptyque formation-emploi-besoins du marché, à telle enseigne que le minis-

tre de l'habitat, lui qui au moins, a redonné vie à tous les programmes en veilleuse, se plaint de ne pas pouvoir disposer d'entreprises nationales compétitives, techniquement et humainement, à même de prendre en charge son programme.

• Le ministère de l'industrie qui arrive tout de même à tirer son épingle du jeu, mais qui gagnerait à favoriser l'émergence d'un tissu industriel diversifié constitué de PMI/PME innovantes, compétitives où les hydrocarbures ne contribueront alors, qu'à hauteur de 40% de la prospérité nationale.

• Le ministère des finances qui a fort à faire en ces moments de disettes ; il vient d'engager son joker dans l'opération de bancarisation de l'informel qui n'a pas atteint le rythme souhaité. Le gouvernement devra réfléchir, selon les experts, sur un autre moyen pour capter tout cet argent au besoin en recourant au changement des billets de banque.

Mais pour l'instant, les regards sont braqués sur Abdelmalek Sellal : partira, partira pas ?

Les spéculations vont bon train. De tous les noms qui sont avancés pour le remplacer, figure celui d'Ahmed Ouyahia, l'actuel directeur de cabinet de la présidence de la République. C'est vrai que sa côte est au plus haut, lui qui, en plus de son expérience comme chef de gouvernement, a été aux manettes des discussions autour du projet de la constitution.

L'homme n'a de cesse de renouveler sa fidélité au président et aussi son inimitié à Amar Saadani. Ce qui va déplaire au président qui sera tenté de voir ailleurs ! Du côté de Youcef Yousfi, par exemple ? Grillé lui aussi par la faute de la secrétaire générale du Parti des Travailleurs qui l'a adoubi et qui n'est plus, elle-même, en odeur de sainteté.

Il y a aussi Abdeslam Bouchouareb, de retour de Davos où il a soigné son image d'homme d'Etat. Son nom a été évoqué, mais, connaissant son aversion bien connue et plusieurs fois déclarée à Louisa Hanoune, encore elle, il apparaît risqué, aujourd'hui, de le désigner à ce poste au regard des commentaires qui vont suivre.

Il est évident que le président Bouteflika recherche comme premier ministre, une personnalité qui ne lui fera pas d'ombre. Et s'il en est un qui convienne, il risque de ne pas être plus efficace que le tenant actuel du poste, crise économique oblige ! C'est ce qui accrédié, aux yeux de certains, la thèse de reconduction d'Abdelmalek Sellal ! A charge pour lui de resserrer son équipe ministérielle et de nommer aux départements régaliens des hommes d'expérience capables de prendre toutes les décisions qu'exige la conjoncture. Et aussi, pour mener les réformes de plus de 30 textes de loi, conséquemment, à la nouvelle constitution.

Les ministres, quels sortants, quels entrants ? Difficile à dire. Ce qui est sûr, c'est que quelques uns d'entre eux encore en poste auront du mal à trouver le sommeil, comme à chaque fois qu'on parle de remaniement.

Les jours à venir, les rumeurs et les contre rumeurs vont se succéder, en attendant la décision d'Abdelaziz Bouteflika qui, rappelons-le, n'aime pas qu'on lui force la main !

Et l'on renouera l'histoire d'un temps, avec les intenses négociations génératrices de consécration pour les uns et de déception pour les autres.

En dépit de rumeurs ou d'offres réelles, certains ne seront pas, finalement, du casting ! Et l'annonce du nouveau gouvernement, à peine rendue publique, que voilà certains farfelus dont le nom a été cité par les médias, s'appliqueront à expliquer pour se justifier : « (...) oui, j'ai été contacté pour prendre tel et tel ministère, mais en dernière minute etc (...) » ; et aux plus effrontés de dire : « (...) j'ai décliné la proposition d'intégrer le gouvernement, j'ai posé des conditions etc (...) ».

Pour le président de la République, personne n'est protégé dans le gouvernement, personne n'a d'immunité. Personne ne sait s'il va intégrer le gouvernement, ou le quitter ! Y compris le premier ministre ou son successeur éventuel.

Personne non plus ne connaît le calendrier du remaniement, sauf le maître du jeu, Abdelaziz Bouteflika.

Ces menues dépenses qui mitent l'économie nationale

L'économie dans sa définition la plus simple que donne le Larousse, est la suivante: « Ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses ».

Par Farouk Zahi

En ce qui concerne la production, tout le monde sait que ce n'est pas le fort de notre société habituée à l'octroi d'avantages matériels sans contrepartie et ce depuis la défunte autogestion, de triste mémoire. Donc, tous les efforts ont tendu vers la distribution et la consommation de ce que nous ne produisons pas et que nous achetons en devises fortes. Ceci fut systématisé dès l'aube du troisième millénaire par l'embellie financière générée par le prix du pétrole qui atteignait des cimes inégalées. Le bilinguisme national utilisait, alternativement le terme « bahbouha malia » ou « matelas financier » pour parler des réserves de change. Le terme « épargne » était absent des discours des officiels et des ménages. Dos au mur, nous évoquons du bout des lèvres l'austérité par un doux euphémisme, celui de la bonne gouvernance. Pompeux et vague, il ne veut absolument rien dire pour le commun des consommateurs qui pense que cette démarche est de la seule initiative des gouvernants. Dans un passage d'une récente interview, l'intellectuel et ancien ministre, Nourredine Boukrouh, dresse un tableau des plus lucide, d'aucuns diront pessimiste, sur la situation économique du pays.

Je cite : « La réalité économique du pays peut être ramassée dans quelques chiffres probants de sa grave maladie : 98% des recettes extérieures proviennent de l'exportation des hydrocarbures ; pour équilibrer son budget, l'Algérie a besoin d'un prix du baril à 108 dollars alors qu'il n'est plus que de 30 environ ; à ce prix, les recettes sur l'année 2016 seront de moins de 14 milliards de dollars alors que les importations entre marchandises et services auxquels il faut ajou-

ter les transferts des gains des entreprises étrangères s'élèvent à près de 80 milliards, volet militaire non compris ». Fin de citation. Par une simple opération arithmétique, il est désormais établi que les roues du carrosse sont déjà dans l'ornière. Si les recettes sont en chute libre, la seule alternative qui nous soit offerte est d'agir sans atermoiements sur les dépenses et pour lesquels chaque membre de la communauté nationale est en mesure d'apporter sa contribution. L'Algérien n'a jamais été un dépensier forcené, on lui a fait apprendre de mauvaises habitudes. En expatriation, il sait ingénieusement gérer ses sous. N'a-t-on pas été, au moins une fois, interpellé par des proches expatriés auxquels on rendait visite sur l'extinction des feux à une certaine heure de la journée ou sur l'utilisation excessive de l'eau. Le motif évident étant la cherté des charges de consommation de l'énergie électrique, du gaz et de l'eau. Maintenant quant au coût du carburant et des autres produits de consommation courante, il est calculé à sa valeur marchande réelle, la subvention étatique n'existe pas dans le lexique des économies capitalistiques.

La lutte contre le gaspillage doit être soutenue aussi bien par le discours que par des actes concrets et didactiques, à commencer par le train de vie des institutions et des entreprises. Le citoyen lambda ne sera que plus convaincu quand il ira dans un service public où les luminaires seront éteints quand la lumière du jour est profuse. L'éclairage public, comme son nom l'indique, est le meilleur indicateur de la parcimonie ou de l'abondance surfaite. Un grand journal arabophone rapportait il y a quelques jours les extravagances dépensières des deux chambres du Parlement. Il est des cadres administratifs de ces deux institutions qui, en dépit d'avoir eu un prêt pour l'achat d'un véhicule personnel, continuent de bénéficier de voitures de service rutilan-

tes en sus d'un quota en carburant. Ou encore, cette imprimerie offset abusivement utilisée pour le tirage de cartes de vœux et autres niaiseries. Ceci n'est pas le propre des fonctionnaires du Parlement, mais des cadres entrant dans les catégories dites supérieures, quel que soit leur lieu d'exercice. Quel autre exemple de sobriété peut-on encore donner à ces cohortes de cuisiniers et de serveurs attachés au service des résidences officielles où la bonne table est de rigueur et le gaspillage maître des lieux ? Quand des cabinets ministériels se font servir des repas à demeure par des palaces de la capitale, il ne faut point s'étonner si le livreur n'a aucun scrupule pour biberonner en cédant ses bons de carburant au pompiste contre leur valeur en monnaie. Quel exemple de probité et valeur du travail donne-t-on à cette multitude de jeunes désœuvrés qui regarde d'un œil ébahi ces footballeurs professionnels qui touchent des salaires mirobolants et qui roulent carrosse. A ce propos, qu'en est-il des centres nationaux de préparation physique pour que des équipes de modeste dimension préparent leur saison en Espagne ou en Tunisie ? Avec souvent peu de moyens, des athlètes jusque-là inconnus ont ramené plus de dividendes compétitifs permettant au pays de se hisser sur les plus hauts podiums de la planète qu'une équipe nationale budgétivore et inféconde.

Ces petits exemples illustratifs renseignent sur ces travers quotidiens observés çà et là et qui, pour d'aucuns, n'ont aucun impact sur la dépense générale induite. Ne dit-on pas que les petits rus font les grands ruisseaux ? A ce titre, la lutte qu'il faut mener contre cette débauche dépensière est de placer tout individu devant ses propres responsabilités en commençant par réguler tout ce qui est commun à la vie collective, eau, électricité et gaz. L'eau, cet élément vital et qui se raréfie sous les effets des changements climatiques et la poussée démocratique doit être élevée au rang du sacré. Ces hideuses et inconscientes images du tuyau d'arrosage qui coule à profusion pour le lavage des véhicules et autres perrons de villas doivent être stigmatisées par la morale citoyenne et pourquoi pas réprimées par la loi. Quant au pain et les dérivés de la semoule, le paradoxe de leur accessibilité en a fait les contenus habituels des poubelles. Les pics de ce gaspillage généralisé sont particulièrement

observés au mois de piété que suppose le ramadan où les artisans boulangers affirment que pour la première semaine de jeûne de l'année dernière, plus de 50.000.000 de baguettes de pains ont été jetées au rebut.

Le département chargé du secteur de l'Energie avertit d'une augmentation de la demande énergétique interne évaluée à plus de 13 p 100 pour les seuls 9 premiers mois de l'année écoulée alors que les productions pétrolières et gazières ont baissé respectivement de 5,3 et 7,3 p100 pour la même période. Aussi, est-il temps de profiter de cette déprime des revenus pour nous faire changer de comportement, posture dont aucun n'a mesuré les retombées négatives au moment où même le monde prospère se débat dans une série de crises autant financières que politiques ou même sociales. Ces processions incessantes de migrants est-ouest et sud-nord interpellent les consciences nationales pour un sursaut salvateur à l'effet de préserver notre société de la déchéance humaine qui guette les nations placées, malgré elles, dans la tourmente de la guerre, par absence de démocratie dit-on. La seule démocratie est sans nul doute la dignité que le travail procure. Nous ne terminerons pas cette réflexion sans rappeler au bon souvenir des uns et des autres cet homme d'Etat que fut le défunt Aboubakr Belkaid, ancien membre du gouvernement dans les années 80'. Ministre de l'Habitat à la veille de la crise économique de 1986 préluant à Octobre 1988, il parlait déjà de bonne gouvernance dont la pierre d'achoppement ne pouvait être que l'austérité par temps d'aisance, d'ailleurs mieux supportée que par temps de crise. Il n'hésitait pas à extrapoler pour mieux marquer les esprits. Ainsi, le Japon, disait-il, considéré comme troisième puissance économique au monde et qui est un désastre minéralogique, est aux antipodes économiques d'une Guinée qui est un miracle minéralogique. « Prenez l'exemple d'une pénurie d'eau et regardez ce qu'on peut faire du contenu d'une casserole : on peut se laver les mains et le visage, se raser et pourquoi pas arroser une ou deux plantes d'intérieur avec l'excédent ! ».

Quel prix payer pour sortir de la crise ?



Par Abed Charef

Peut-on attendre un rebond du prix pétrole ? Dans quels délais ? Et à quel niveau ? La réflexion économique, en Algérie, ne dépasse guère cet horizon. Elle reste concentrée sur le baril, une véritable obsession pour le gouvernement, son ministre des Finances et ses prévisionnistes. Tout est passé au crible : les raisons de la chute des prix, les hypothèses de rebond, les arguments qui pousseraient l'Arabie Saoudite à changer de cap, l'impact du retour de l'Iran sur le marché, la baisse de la croissance en Chine, les retombées d'une paix éventuelle en Libye et en Irak, et les moyens dont dispose l'Algérie pour passer l'étape difficile qui se dessine, quand les réserves de change seront épuisées.

Ces questions sont abordées, sous tous les angles, avec une recherche désespérée d'hypothèses optimistes. Un geste saoudien, une baisse de rentabilité du pétrole de schiste américain, un retour de la croissance en Chine, un boom économique en Inde, qui prendrait le relais de la Chine, un hiver froid, en Europe et en Amérique du Nord, rien n'est oublié.

Dans tous ces facteurs qui pourraient avoir un impact sur le prix du pétrole, une évidence s'impose : l'Algérie ne dispose d'aucun levier pour changer le cours des

La crise est là. Il reste, simplement, à savoir comment l'Algérie en sortira. De manière volontaire et organisée pour atténuer le coût ? Ou dans la violence et la douleur ?

choses. Elle n'a pas le moyen d'influer sur quoi que ce soit. Ce qui donne ce sentiment d'impuissance, face à l'adversité : face à un montage économique qui s'écroule, le gouvernement se trouve désarmé, se demandant par quel bout entamer le redressement.

INDICATEURS AU ROUGE

L'année 2016 accentue ce sentiment d'impuissance. Avec la sécheresse qui s'installe, des difficultés supplémentaires se dessinent pour l'Agriculture, avec des importations supplémentaires en perspective, alors que les ressources financières diminuent. Les incantations des uns et des autres n'y feront rien. La saison agricole est, d'ores et déjà, compromise, et tout le monde se prépare des plans pour limiter les dégâts.

S'agirait-il d'une volonté délibérée de noircir le tableau, comme le suggère le Premier ministre Abdelmalek Sellal, quand il évoque les critiques de ceux qui s'inquiètent de la situation actuelle ? A l'évidence, non. Ces clignotants constituent en fait une description banale d'une situation économique que connaît, aussi bien, le gouverne-

ment que le FMI, le FCE, Nabni, les syndicats, les experts et les simples citoyens. Il y a, simplement, une différence de perception de la situation : pendant que les uns cherchent les moyens de dribbler, pour passer entre les gouttes et survivre à la tempête, d'autres tentent de regarder les choses telles qu'elles sont, pour essayer d'ébaucher de vraies solutions, avec les ressources dont dispose le pays.

ENJEUX

La langue de bois gouvernementale ne fait guère illusion. Le discours sur la nécessité d'encourager les investissements pour diversifier l'Economie, sur les partenariats « Rabah-Rabah », sur l'essor de l'Industrie, le renouveau de l'Agriculture et le formidable potentiel dans le domaine des services ne tiennent pas face, aux blocages multiples qui empêchent le pays de décoller.

C'est là que se situe le nœud du problème : comment dépasser ces blocages, et comment, ensuite, construire un édifice viable ? Ce n'est ni une nouvelle constitution, ni des lettres du président de la République,

ni des circulaires du Premier ministre qui vont offrir en issue. Cela commence par un changement de perception de la crise, de ses causes, de ses effets et de ses enjeux.

Pour l'heure, quelques certitudes émergent. Le dispositif politique et économique actuel ne peut mener à une sortie de crise : c'est lui qui y a mené le pays, en l'entraînant dans une frénésie de cigale quand il fallait être fourmi. Aujourd'hui que l'hiver est venu, il est tout, aussi, dangereux de croire que l'été reviendra vite et avec lui l'abondance : un nouveau rebond du prix du pétrole ne résoudra pas la crise, il ne fera que provoquer de nouvelles illusions.

La crise est là. D'une manière ou d'une autre, le pays devra faire l'effort pour en sortir. Il reste, simplement, à savoir comment, et à quel prix. La sortie de crise se fera de manière volontaire, organisée, en acceptant de payer un prix raisonnable, en matière de pouvoir d'achat, de confort, de bien-être ? Ou bien se fera-t-elle au prix d'une sérieuse récession économique, dans la douleur, la violence, l'affrontement ? Ou encore, et ce serait la pire, auprès d'émeutes violentes, de troubles, avec leurs répercussions incontrôlables ?

Savoir si le gouvernement sera remanié après l'amendement de la constitution, qui y fera son entrée et qui en sera exclu, n'a aucune importance. Savoir quel chemin empruntera l'Algérie pour sortir de la crise, qui contribuera à en atténuer le prix, constitue le grand enjeu du moment.

Constitution : seules les nations justes perdurent !

En convoquant les deux chambres du Parlement à se réunir, le président de la République arrive au terme de sa réforme capitale, une réforme retardée plus de 16 ans !

Par Abdellatif Bousenane

Après cette lente attente, l'Algérie a officiellement une nouvelle Constitution, car le président a la majorité absolue et il n'aura aucune surprise lors du vote dont le flou et le cafouillage persistent toujours quant à la date de la réunion des deux chambres, dimanche 7 ou mercredi 10 février prochains ? Mais, une partie de l'opposition radicale rejette en bloc cette réforme pour deux bonnes raisons : d'abord ils n'ont participé ni à son élaboration ni aux consultations, puis ils considèrent les amendements comme un non-événement ou « la montagne qui a accouché d'une souris ». Pour eux, sans la sortie du régime présidentiel pur et dur et le retrait de l'organisation des élections des mains de l'administration centrale, ministère de l'Intérieur, pour la confier à une autorité complètement indépendante et souveraine, cette Constitution n'a aucun sens. Si la riposte de la CNLTD et les ex-du système est attendue, la réaction du FFS, en revanche, est plutôt surprenante. Refuser la loi fondamentale du pays « sur le fond comme sur la forme », est un acte manifeste de radicalisation.

C'est un fait courant dans la démocratie et la politique que l'opposition refuse des actions de la majorité et dire son opposition ferme et farouche. Dans l'histoire des pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord, car la démocratie est occidentale, les deux partis opposés, gauche/droite, républicains/démocrates, travaillistes/conservateurs, ne sont jamais d'accord sur rien. Et parce qu'on vit l'ère de la civilisation occidentale, l'opposition chez nous est dans son rôle de critiquer et de réfuter les décisions et les initiatives de la majorité gouvernante quitte à dénier la loi fondamentale du pays. Après tout, c'est la démocra-

tie ! Ceci étant, faire voter le projet par le Parlement n'est pas illégitime en soi, d'abord parce que la loi existante ne l'interdit pas. Puis, le Parlement actuel est constitué des formations politiques qui ont une légitimité tout de même, il y a une majorité dont on peut critiquer les actions et la politique.

Le FLN, RND et leurs alliés, dans l'état actuel des choses, sont la majorité ; c'est une vérité sociologique incontestable. On verra si la CNLTD arrive à constituer une formation politique unifiée pour faire le poids contre ces deux poids lourds de la politique algérienne.

La logique du contournement du référendum est également compréhensible. L'officialisation de tamazight en est une cause, puisqu'une majorité d'Algériens n'est pas encore prête à une telle réforme. Cela peut diviser et créer un climat malsain au sein de la société. L'abstention aussi est un aspect non négligeable dans ce choix, parce que la question de la Constitution n'a pas suscité un grand intérêt chez les populations.

Sur le fond :

La nouvelle Constitution apporte des avancées dans l'exercice démocratique, c'est indéniable. On peut discuter leurs profondeurs, leurs visées et leurs faiblesses. Néanmoins, constitutionnaliser la surveillance des élections en mettant « en place une haute instance indépendante de surveillance des élections, qui sera présidée par une personnalité indépendante et composée de magistrats et de compétences indépendantes choisies par la société civile », nous mène sans doute vers plus de transparence.

La réintroduction de la limitation des mandats présidentiels à deux dans l'article 74, « pour assurer l'alternance démocratique par la voie des urnes. Cette disposition est exclue de toute révision constitutionnelle (article 178) », est une réforme qu'il faut souligner. En plus, il y a d'autres amendements qui vont dans ce sens, comme la possibilité à l'opposition parlementaire de la sai-

sine du Conseil constitutionnel sur les lois votées par le Parlement.

Pour ce qui est du domaine judiciaire, la nouvelle loi fondamentale prévoit « le renforcement de l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature » et « le caractère exceptionnel de la détention provisoire ».

Peut-être, ces réformes ne sont pas suffisantes aux yeux de certains acteurs politiques et médiatiques mais, il faut tout de même le rappeler, aucune démocratie au monde n'est parfaite et la liberté absolue et sans limites n'existe point. Si on observe objectivement notre entourage, les pays de notre niveau, on remarque aussitôt que toutes les expériences révolutionnaires dites « printemps arabe » ont été soldées par un échec tonitruant. Dès lors, la piste réformiste est, à mon sens, le mieux adaptée à notre réalité.

Les controverses :

En ce qui concerne l'article controversé (51) qui prive les binationaux de l'accès aux hautes fonctions d'État, là aussi il y a une certaine mièvrerie de la part des opposants à cet amendement. Beaucoup de monde critique la nomination de ministres binationaux, voire triple nationaux, sous prétexte qu'ils travaillent aux soldes de leurs pays d'adoption ! L'exemple de Chakib Khelil, auquel on reprochait à tort sa deuxième nationalité américaine, est une belle illustration. (Il a déclaré finalement qu'il n'a qu'une seule nationalité algérienne). Certes, le procédé en lui-même est d'une nature discriminatoire. Toutefois, sur le plan humain, un Algérien qui a vécu de longues années dans un pays d'accueil, généralement des pays hautement développés, il a choisi d'être naturalisé parce qu'il a fait le choix de s'installer durablement là où ses enfants sont scolarisés. Il faut souligner aussi qu'il s'agit ici de cadres qui occupent des postes politiques et donc sensibles. Sinon, on se trouve devant des individus qui n'ont jamais exercé de fonctions de cette nature pendant de longues années dans leurs pays d'accueil et qui veulent entrer pour prendre la place des gens qui militent et qui ont une expérience considérable dans leur pays d'origine ! Dans les deux cas de figure, il y a une vraie anomalie. Le cas de Rachid Nekkaz est révélateur en l'occurrence.

Car, il était candidat aux présidentielles en France, puis il voulait être candidat au poste su-

prême en Algérie aussi. À part dans un monde meilleur, très idéal, où les frontières, les nations et les guerres sont abolies et le maître mot sera l'universalisme absolu et la « citoyenneté du monde », on imagine très mal, dans l'état actuel du monde, comment est-ce possible qu'un politique peut être président dans deux pays ! Puis, c'est vrai, il y a d'autres cas de figure rares mais qui existent quand même, là où des Algériens, binationaux, ont décidé de faire leur dernier retour en Algérie pour y vivre durablement mais ils seront confrontés à cette mesure discriminatoire.

À ce moment-là personne ne peut les empêcher de délaissier leur deuxième citoyenneté et d'être par conséquent en harmonie parfaite avec la nouvelle Constitution. Bref, cette nouvelle loi n'est certainement pas contre le principe de la double nationalité qui reste un droit indiscutable.

Enfin, l'autre article (3), le très controversé aussi, et qui concerne l'officialisation de tamazight. Malgré les contraintes liées à la diversité des parlers berbères en Afrique du Nord et la difficulté de rendre des langues exclusivement orales en une seule langue écrite, cette officialisation avec la création d'une académie qui aura la charge de lever justement ces contraintes, est une décision courageuse et qui va dans le bon sens afin d'apaiser les crispations identitaires et tirer le tapis sous les pieds des séparatistes parisiens et leurs alliés.

Personnellement, j'ai découvert la question amazigh à l'étranger, en France, et non pas dans des manifestations des berbéristes ou des salons culturels réservés aux intellectuels, mais chez les gens que j'ai côtoyés, des Algériens de toutes les régions du pays qui ont un ou deux parents qui chuchotaient en tamazight chez eux en faisant attention à ne pas faire entendre leurs enfants, pour ne pas perturber leur éducation en arabe, la langue du Coran. J'ai découvert ainsi que l'Algérie n'était pas seulement arabe et les Berbères ne sont pas qu'une minorité qui réclame ses droits. J'ai compris que la question est plus profonde que cela et que reconnaître tamazight en l'officialisant est un acte d'abord de réconciliation de l'Algérie avec elle-même, un acte de bravoure, de justice et de grandeur et que seules les nations justes perdurent !

Projet de Constitution, État informel et démonopolisation

Par Derguini Arezki*

Quelle Constitution souhaitons-nous ? Le jour où les Algériens voudront se donner une Constitution, lorsque leur désunion deviendra insupportable et leur union si urgente, il leur faudra répondre à cette question, à commencer par les petits groupes qu'ils composeront. Les sociétés ce sont données des Constitutions par des processus top-down (par le haut), procédant d'une révélation ou d'un leader, et des processus bottom-up (par le bas), un type de processus dominant parfois l'autre au départ, mais au départ seulement.

Les futures générations devront certainement se donner des leaders pour pouvoir se conduire, ce à quoi les anciennes ont très mal préparé : ni fabriques de leaders, ni institutions de régulation ordinaire. Ce qui rend le processus constituant de la société peu prévisible et inquiétant.

Pour répondre à la question, il faudra partir de l'état dans lequel nous vivons pour définir l'état dans lequel nous souhaitons être et entrevoir les voies par lesquelles nous pourrions y parvenir. Une fois une voie retenue par la Constitution, la loi pourra nous accompagner pour l'adapter aux circonstances et atteindre les objectifs que nous poursuivons. Sur notre voie se trouve posée aujourd'hui une question de survie. Au centre de cette question se trouve la résilience de son économie : il faut que notre consommation et que notre solidarité dépendent moins de notre fiscalité pétrolière. Comment faire cela ? De la réponse à une telle question dépendra largement la capacité de l'État à tenir ses engagements de garant de l'unité nationale.

Ceci étant, demandons-nous maintenant à quelles questions peut répondre le projet de Constitution officiel ? Très rapidement on peut proposer la réponse suivante sans crainte de nous tromper : il répond à un souci de légitimité internationale et constitue une nécessaire mise en conformité vis-à-vis des normes internationales. Il ajoute des dispositions qui améliorent sa conformité et en sup-

prime d'autres qui disconviennent. Mais la Constitution comme norme suprême de la société, comme voie de la société vers sa préservation et son bien-être, reste non dite. Elle pérennise de ce fait l'existence d'un État informel à qui reviendra la charge réelle de fabriquer les nouveaux arrangements sociaux. Car, l'identité d'une société et sa foi (terme clé dans son préambule), si elles ne se traduisent pas par un contrat qui réunit ses différentes composantes dans un intérêt commun, rend la quête de la paix sociale tout à fait hasardeuse. Et cela n'est pas fait pour lever les inquiétudes de la communauté internationale. Les réponses sont trop conjoncturelles.

En effet, le projet officiel de Constitution est tout à fait éloigné de la réalité qu'il tend à occulter : l'ancien contrat social sur lequel était fondé l'ancienne Constitution est sur le point de se décomposer et un nouveau doit se mettre en place sur lequel il n'est dit mot.

L'État (terme le plus fréquent dans le texte du projet de Constitution) doit de plus en plus, alors qu'il pourra de moins en moins avec ses déséquilibres croissants, si un nouveau contrat social ne redéfinissait pas les rapports du citoyen à la fiscalité qui devra être davantage contributive qu'il ne l'a été. Le projet reconnaît à peine ce renversement de situation.

Car l'ancien contrat qui était financé par la fiscalité pétrolière établissait un certain équilibre des droits et devoirs du côté de l'État et du côté des citoyens. L'État devait assurer la satisfaction d'une somme de besoins sociaux sur la base de quoi il n'était pas contraint à une redevabilité de ses comptes et la société ne s'en était pas donné les moyens. Ou autrement dit, sur la base d'une certaine satisfaction des besoins sociaux, une certaine différenciation sociale était tolérée, une asymétrie du pouvoir entre État et société pouvait être justifiée et supportée.

D'autant que les détenteurs du pouvoir d'État bénéficiaient d'une certaine légitimité historique et sociale. Mais à partir du moment où ce sera la fiscalité ordinaire qui devra financer la solidarité nationale, sur la base de quel contrat social l'État pourra-t-il prélever de la société de telles recettes fiscales pour faire face aux disparités sociales et régionales ? Le projet actuel assigne et précise des

devoirs à l'État qu'il ne pourra pas tenir, il n'ose assigner à la société ses nouveaux devoirs et ce que cela implique comme droits.

Les questions que produire et comment répartir le produit ne se posent plus de la même manière qu'avant. La production ayant été publique et de matières premières, la répartition s'effectuait de haut en bas selon les besoins de développement de l'ensemble de la société. À partir du moment où c'est la production privée qui devra financer la satisfaction des besoins, tous les citoyens seront-ils en mesure de prendre part à cette production pour répondre à leurs besoins ? Cela n'est pas du tout certain étant donné l'efficacité de la production privée. Quels droits et quels devoirs pour cette production non étatique ? Aussi, se pose la question essentielle suivante : à partir du moment où l'État va devoir démonopoliser la propriété pour obtenir de nouvelles recettes, la privatisation va-t-elle être en mesure d'intégrer l'ensemble de la population dans l'économie de marché ? Le mythe de la société salariale s'érode et ne fait plus tenir la société. Voilà pourquoi la société a davantage besoin d'être protégée du marché que dans le passé : pour rééquilibrer ses comptes, l'État va chercher les ressources qui lui font défaut pour son entretien du côté du marché en dégaissant les protections de la société. Il faut lire ou relire La Grande Transformation de Karl Polanyi pour se prémunir d'une telle croyance. Une bonne partie des ressources publiques devraient être soustraites à la compétition marchande, à la privatisation vers laquelle elles vont être poussées par la puissance publique face à la défaillance de ses comptes, et ceci afin qu'elles puissent servir à la protection des populations qui ne pourront pas être intégrées par le marché.

La nation est-elle en mesure d'établir un contrat (que produire et comment répartir le produit ?) de manière consensuelle ? À l'heure actuelle, cela semble difficile.

Et cette difficulté constitue la principale justification de l'État informel. La société a été éduquée par le modernisme consumériste pour permettre aux anciennes puissances de protéger leurs anciens marchés et servir leur industrialisation. Aujourd'hui que l'industrialisation des pays émergents s'essouffle et que le marché des matiè-

res premières s'effondre, que les populations n'arrivent pas à contenir leurs besoins du fait d'une révolution démographique, la confrontation semble inévitable entre des populations inutiles et le marché mondial. Aussi, le contrat social est-il abandonné au travail de l'État informel, une navigation à vue, pour qui il ne sera pas nécessaire d'en faire un énoncé légal, de qui on ne pourra attendre des comptes.

La société va donc avoir besoin de se protéger contre le mécanisme du marché mondial autorégulé qui exige la marchandisation de la terre et du travail. Et le pouvoir d'État qui envisagerait de se porter du côté du marché, qui consentirait à entamer les ressources de protection sociale va laisser dériver l'État vers une informalité de plus en plus grande, réduisant dangereusement la distance qui sépare l'État informel du chaos. Car l'affaiblissement du marché des matières premières va rendre l'État plus dépendant du mécanisme de marché pour se financer et va le pousser à accroître son emprise pour accroître ses ressources fiscales, ce qui va conduire à une réduction plus grande des ressources collectives et publiques de protection sociale.

La question essentielle à laquelle évite donc de répondre le projet officiel concerne la direction dans laquelle va aller la démonopolisation : une attribution de ressources pour les collectivités locales afin qu'elles puissent se défendre d'une marchandisation violente ou une attribution de ressources à l'économie de marché par leur privatisation et concentration dans l'espoir d'en obtenir de nouvelles ressources fiscales. Autrement dit, comment la démonopolisation va-t-elle arbitrer entre protection sociale et économie de marché ? Comment les diverses forces parties prenantes vont-elles peser sur les processus de socialisation, cela dépend de la prise de conscience des enjeux et du poids qu'elles pourront avoir et constituer.

*Enseignant-chercheur, faculté des sciences économiques, université Ferhat Abbas - Sétif. Député du Front des forces socialistes, Bejaia.

Constitution, communication et caricatures

Un département de marketing qui ne sait pas vendre le produit de son employeur n'a pas de place dans l'entreprise.



Par El yazid Dib

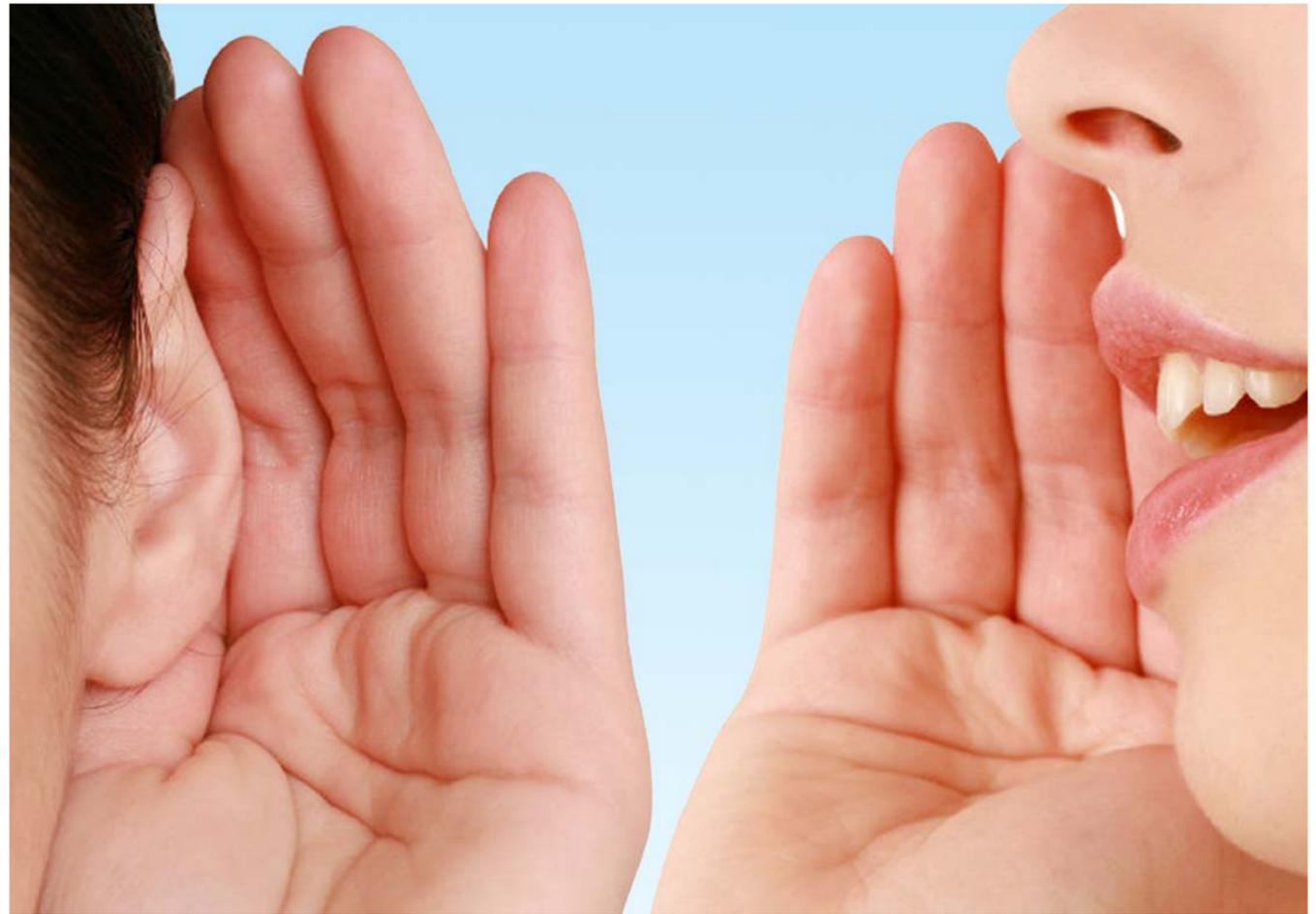
Si le pays va connaître une mue de par la re-constitutionnalisation de ses mœurs politiques, l'on n'a pas à faire dans la communication des caricatures carnadiennes. Le temps est tout à fait propice, voire obligatoire pour que la communication organique puisse se faire au moins entendre sur la vulgarisation des dispositions à défaut de prise de position. Un ministre est en fait un porte-parole. Chacun en son giron de compétences.

Dispenser l'information pour mieux faire comprendre l'actualité est une primauté pour un département n'étant dédié qu'à cela. Ainsi la volonté de le faire devient une ardeur passionnelle et l'acte de s'en abstenir n'est qu'une fausse prudence. Ce partage sera pour les membres d'une société l'occasion officielle de renforcer leurs pratiques en matière de communication envers le grand public. Le grand public, dites-vous ? À moins que la lexicologie s'absoute dans les attermolements langagiers d'une contrée à une autre, ce grand public n'est autre qu'un amalgame populaire qui combine en son sein le votant, le sans-emploi, le filou, le saint et le sans-avis. Oui, ce grand public, sans abus, a le droit d'accès à ces prises de situations et leur contraire afin de ne pas le laisser tomber dans son embarras par-devant une urne ou une caisse marchande. Même si la société est fragmentée rien n'empêche son négligeable anneau à faire de la bonne publicité mieux que ceux à qui la publicité institutionnelle est primordialement destinée. On peut voir la grande cible, pourvu qu'elle ne soit pas furtivement coupée par une silhouette hâtive. La communication via son ministère devra sortir des sentiers battus et prendre place dans la cohésion gouvernementale et ne point se limiter à ennoblir uniquement la disposition dépénalisant les délits de presse. La constitution n'est pas une partie d'un tout. C'est exactement l'ensemble des parties d'une nation. Prendre la parole exclusivement sur ce qui est strictement professionnel est une tare de communication politique.

Communiquer n'est pas uniquement couvrir les battants de ses portes, allonger des banquettes et rallonger des étals et y mettre des prospectus en guise de faux tracts. Alors que dire de tourner en bonne compagnie pour loin d'admirer, contempler les caricatures d'un monde qui difficilement arrive à vous faire comprendre la simplicité des choses de la vie. Informer est un devoir légal, bien informer est une attitude managériale. Toute la philosophie liée à la transmission d'une information vise dans son essentialité à établir un recrutement pour la compréhension de la sève qui anime la structure. Sans cet élan professionnaliste de grand partage ; toute communication est vouée à l'autosatisfaction si elle ne meurt pas prématurément au seuil de son pourvoyeur. Se priver par inadvertance de la rendre extensible, ne pas la semer par distraction dans les yeux et les sens de ceux à qui l'on n'a point de pensée, ne fait en fait qu'accroître l'addiction à une vision oïlette et bridée. Autrement dit, au moment où l'on cherche à sortir de sa forteresse, l'on s'enfoncé davantage dans ses cachots.

Si la communication se réorganise sur le modèle des médias, elle est censée également s'organiser autour de l'événement. La révision constitutionnelle est plus importante que le premier tour de manivelle d'un feuilleton dramatique où le divorce dépasse le seuil familial pour s'instaurer durablement dans la grande cellule sociale.

De ministère à secrétariat d'Etat, la communication, versatile comme elle l'est, n'arrive point à se faire une place quelque peu pérenne dans l'infrastructure politique nationale. Considérant son importance dans l'impact qui est censé être provoqué par les actes de gestion des gouverneurs, celle-ci doit dynamiquement servir l'acte politique d'une façon tout aussi politique. Qu'elle soit identifiée sous intitulé de propagande, de communication, de porte-parole ou d'information, la mission de porter à la connais-



sance de qui de droit ou de devoir, un renseignement, un fait, une probabilité ou une opinion n'est pas tâche difficile. Elle fait partie des attributions fonctionnelles du département concerné. Son but n'est pas de convaincre l'ensemble de l'audimat ou du lectorat de la véracité ou non de l'objet à transmettre. Vouloir ou devoir le faire n'est toujours pas pouvoir le faire. Ceci dépend en grande partie du cran, de l'autorité et de la conviction que l'on fait de sa mission.

Si au niveau national l'information générale est canalisée par le truchement d'un organe ministériel, versatile dans l'appellation selon l'humeur du moment, il en est autrement au niveau politique. Toutes les entités et les collectivités ont, pour le panache ou l'utilité vitale, une icône différemment nommée mais qui constitue une oreille attentive et forme un œil lecteur vigilant. Lorsqu'on veut porter à la connaissance publique une information, il y a impérativement un message à transmettre avec. Donner son opinion par voie de presse ou de pamphlet sur un homme ou/et son bilan ne devrait pas pousser l'auteur au ridicule. Comme il n'incombe pas à « l'homme » d'user, par riposte de subterfuge judiciaire et mensonger pour abattre l'auteur et son œuvre. Les sciences maintenant offrent toute une multitude d'outils à même de corroborer ou invalider un fait. Si le communiqué reste un instrument de dialogue, le contenu sera donc judicieusement objet à débat. Il ne s'infligera pas telle une sentence sans recours, unique et exclusive. C'est le propre d'une bonne et efficiente communication.

Loin de constituer un simple et dérisoire détail de formalisme, la complexité algérienne requiert une importance particulière lorsque l'on se souvient que lors des dix dernières années, ce ne sont pas uniquement les faits saillants de terroristes qui ont construit l'actualité morose du citoyen. L'information parfois s'est érigée en mensonge. Décider d'une chose, l'étayer par un exposé des motifs le plus convaincant, pour qu'ensuite l'abroger en justifiant son acte par le même exposé de motifs. Une refonte suit une réforme pour, dit-on, donner forme à une totale refondation des textes ou des institutions. Le pléonasmisme se le dispute à la clarté des procédures. Le concept de la fonction « communication » n'avait pris l'allure d'une propagande offensive que

chez ceux qui voulaient cacher quelque chose. Alors que le démenti contrariant une information vérifiée ou avouée, le silence s'il venait, est pris pour un acquiescement. Ainsi, l'on constate qu'une réaction (démenti) justifie inconsciemment l'action initiale (l'information). S'il n'y avait pas un brin de vérité, relative soit-elle, il ne peut y avoir le démarrage de tout l'arsenal médiatique. L'Algérie a de tout temps souffert du « déficit de communication » malgré l'érection de ce domaine, initialement secrétariat d'Etat à un ministère entier et à plein exercice. Se rendant tout à fait compte de la faiblesse en la matière, les citoyens se sont dotés mentalement qui d'un site, qui d'un titre habituel, qui enfin d'un zapping télécommandé prompt et furtif. La fidélisation n'est plus une vertu plus qu'elle ne constitue une rébellion épisodique. L'on peut ainsi parler de « nomadisme » communicationnel. Parfois diversité oblige.

Malgré la mise en place de ces canaux, l'information n'est pas pour autant fluide ni authentique, encore moins fiable et précise. Il semble que cette dotation organique n'est venue que pour combler des postes et occuper des emplois. La communication reste en deçà des espérances affichées. Le rôle n'est pas accompli. L'objet non atteint. Il subsistera toujours de l'opacité dans ces secteurs où le seul procédé communicatif demeure le tissage de relations médiatiques. Etouffement d'un embryon de scandale ou exhortation d'un fait divers favorable. Les faits font légende. Saisie record par-ci, bilan positif par-là.

Traduire ou satisfaire les besoins en information est un art. C'est un art important et difficile, car de lui, de la personne qui le pratique, dépend l'efficacité du travail, de ses missions et de sa raison d'être. Le lecteur, le spectateur et l'auditeur sont en passe de devenir de gros clients de tout. Ils guettent le moindre sensationnel. Hormis ceux qui font de l'analyse pour se dire qu'en finalité ils se sont fait leurrer, le reste est sans importance. A propos justement de la révision constitutionnelle, les débats contradictoires faisant tellement défaut par manque d'organisation ont été confiés aux soins strictement personnels et intéressés. L'article 51 sur la binationalité n'a pas connu une analyse juridique forte, ne se limitant de la sorte qu'à des opinions tout à fait individuelles. Le directeur du cabinet présidentiel défend bien le projet sous

ses deux casquettes. Ailleurs, c'est un dialogue de positions. Ceux qui sont là, sans aucune autre nationalité, y voient une légitimité patriotique ; les autres, ceux qui partagent les passeports, n'y voient qu'une exclusion. Quel que soit son contenu, la constitution est considérée comme la loi la plus solennelle dans la pyramide des textes.

C'est à ce titre qu'elle doit être commentée, expliquée, à l'illustration de celle de 1976 sous le règne de feu Houari Boumediène. A l'époque le ministère chargé de la communication agissant sous « l'information » était une véritable machine d'hémodialyse pour traiter l'insuffisance informationnelle. Le traitement réservé alors consolidait la fluidité et la libre circulation du plasma à travers toutes les artères du corps national. Quel que soit le groupage sanguin... politique ou idéologique.

Le gouvernement, puisqu'il s'agit d'un texte initié par le président de la République, à moindre foi, devrait par le biais de son ministère de « la communication », booster les débats pour créer en ces temps de débit inutile un vrai chantier de concertation. Bien au contraire, l'actualité qui devrait être savamment braquée sur les soucis de l'heure, le devenir de la nation, la crise, la préfiguration des lendemains, s'est vue orientée vers des sujets opposant des personnes dans leurs versions étriquées de l'histoire des uns ou celle des autres. La discussion est devenue une polémique. Les martyrs sont convoqués, les moudjahidine suspectés et tout ceci par-devant des yeux distraits et visiblement pointés vers une carrière, une caricature ou un feuilleton. La constitution et sa révision sont passées presque sous silence eu égard que le remplissage événementiel ne se fait, par absence de sentinelles, que par le hurlement, les lettres virtuelles et les déclarations parfois inconvenantes. La trame de l'actualité, au lieu d'être prise par ce texte si déterminant, est encombrée de souvenirs de « guerre », de règlements de compte historiques ou de prévisions pessimistes.

Un département de marketing qui ne sait pas vendre le produit de son employeur n'a pas de place dans l'entreprise. S'il ne sait pas répandre l'espoir et cultiver le bonheur, c'est qu'il travaille à contre-courant du rêve national. Cependant, l'ignoble affection dans la communication demeurera la perversion dans l'expression, l'histoire, les hommes et les bilans.

Disgrâce présidentielle

Par Abdelhak
et Yacine Benelhadj

Dimanche, 31 janvier, l'Élysée annonce que F. Hollande avait accordé (avec les précautions d'usage) la grâce de mandée par son avocat et ses filles, à Jacqueline Sauvage, condamnée à dix ans de prison pour le meurtre de son mari violent.

Le 3 décembre, la Cour d'assises du Loir-et-Cher avait confirmé, en appel, la condamnation à 10 ans de réclusion de la mère de famille, reconnue coupable d'avoir tué son mari de trois coups de fusil, dans le dos, en 2012, après 47 ans d'enfer conjugal.

Vendredi 29, le président avait reçu ses filles à l'Élysée et les avait assuré de son écoute et de sa compréhension.

La grâce est une relique du passé monarchique de la France, en usage, depuis 1848, de l'époque où l'éphémère Président Louis Napoléon Bonaparte se préparait à troquer la République contre l'Empire. L'article 17 de la Constitution de la V^{ème} République autorise le président de la République à exercer le droit de grâce. Le président se place aux côtés de Dieu, par-delà les juges et la justice ordinaire, rendue au nom du peuple.

Sans doute, les violences subies par cette mère invitent à la sympathie (au sens premier du mot). Mais la justice s'est, toujours, défiée des bons sentiments, des passions communes ou de la compassion à bon compte. C'est pourquoi, elle est statufiée, dans toute son impartialité, un bandeau sur les yeux.

Un président est là pour faire le lien entre la population et le peuple, entre le pays et la nation, entre le cœur et le droit.

C'est d'autant plus surprenant que ce président avait, longtemps, dénoncé l'exercice de la grâce présidentielle. Comme naguère son alter ego socialiste qui criait au « coup d'Etat permanent » avant de s'accommoder, confortablement, en mai 1981, de la Loi suprême qu'il vouait avant aux géomètres.

En accordant sa grâce à cette malheureuse, coincée entre le martyre et le meurtre, ce président qui bat des records d'impopularité est tombé dans le plus banal des pièges politiques.

Entre vendredi et dimanche (l'annonce faite aux vèpres, avant le « 20 heures » le présume) ses Spin Doctor ont dû consulter les oracles et commander les sondages, lui ont, probablement, prédit de bons indices de popularité, lui dont la notoriété est indexée

sur les émotions, le malheur et la barbarie. Les ennemis habituels de la raison politique. Les amis des gouvernants en déshérence.

Il est un fait qu'après Charlie, en janvier 2015 et le Bataclan en novembre, Hollande a perdu, aussi vite, les points de popularité qu'il a gagnés et retrouvé ses scores d'avant les attentats: « très mauvaise opinion » entre 74 et 75%. L'étiage, surtout, auprès des sympathisants de gauche.

On aurait tort de croire que seule la France souffre de ce genre de dérives.

La vie internationale que l'on imaginait plus paisible après la fin de la Guerre froide, n'est plus qu'illusions.

La violence entre les nations et dans chacune d'elles a redoublé d'intensité.

La loi du Talion, la loi du plus fort, pèsent sur le droit et sur la justice. La loi de la force l'emporte, de plus en plus, sur la force de la loi.

Septembre 2013: la foule hurlait, à Nice, la libération d'un bijoutier qui a tué un braqueur d'une balle dans le dos. La légitime défense n'a pas été retenue. Alors que la page Facebook, en soutien, au bijoutier dépassait les 500.000 «likes». La rue et les médias se substituent aux tribunaux: instruisent, condamnent et exécutent. Le bon prince du haut de sa charge «gracie», créditant la présomption de légitime défense.

Darwin porte à tort le symbole d'un monde impitoyable déserté par l'équité. Le nombre de pauvres s'accroît, à la même vitesse que se réduit celui des milliardaires qui gouvernent, réelement, le monde. Ce qui relativise, largement, la portée du vote des citoyens ainsi que le caractère «libre et démocratique» des nations qui s'en proclament.

Est-ce pourquoi les taux d'abstention s'accroissent partout, de scrutin en scrutin.

A la veille du Forum économique mondial (WEF), qui débutait, mercredi 19 janvier, à Davos, en Suisse, l'ONG britannique Oxfam a publié un rapport stupéfiant intitulé «une économie au service des 1%»: le patrimoine cumulé des 1% les plus riches du monde a dépassé, l'an dernier, celui des 99% restants. L'ONG a calculé que «62 personnes possèdent autant que la moitié, la plus pauvre de la population mondiale», soit 3,6 milliards de personnes, alors que «ce chiffre était de 388, il y a 5 ans».

Un redoutable potentiel de violences. De part et d'autre de la Méditerranée, les victimes de l'économie prédatrice mondialisée se toisent en chiens de fusil. Pourquoi ne pas envisager, comme jadis, de nouvelles guerres des gueux? Mauvais calculs

F. Hollande se méprend. Dans l'adversité, les Français se rassemblent autour de leur président et de la République, non autour du locataire de



passage à l'Élysée. Ces nuances échappent aux professionnels patentés de la com'.

La grâce qu'il a eu la charité d'accorder à une femme blessée par la vie, il n'est pas sûr que les Français la lui concèdent en 2017.

Quoi qu'il fasse, il aura été une erreur de casting. (C'est ce que pensent les Français, à chaque consultation électorale depuis 2012, opinion confirmée, à chaque sondage, qui le place, en dernier sur la liste des candidats, en cas de Primaires à gauche.)

Ce fut le sort de celui qui l'a précédé et, pro-

blement, aussi, de celui qui lui succèdera.

La seule justice, dans un Etat de droit que les Français attendent qu'on leur rende, est celle qui préserve conjugués un avenir, raisonnablement prospère pour leurs enfants et pour leur pays.

La seule dignité, la seule équité, constamment oubliées, peu ou prou, par tous les gouvernants qui se sont succédé, depuis la fin des «Trente Glorieuses».

Aussitôt élus, aussitôt amnésiques.

Aussitôt autistes.

D'où la brièveté de leur état de... grâce.

Constitution 2016 : contre qui ?



Par Fouad Hakiki (*)

A en croire l'avant-projet de la révision de la Constitution du 28/12/2015, entériné par le Conseil des ministres puis par le Conseil constitutionnel et expédié -comme une lettre à la poste- au Parlement (pour sa réunion du dimanche 07/02/2016), ni Benbella -dont les parents étaient Marocains- ni Bouteflika -né à Oujda (Maroc)- ni même Boudiaf, ni a fortiori Aït-Ahmed -n'ayant ni l'un ni l'autre résidé en Algérie les dix dernières années de leur vie- auraient dû ou pu être des chefs de l'Etat. La nouvelle Constitution -voulue par nos élites politiques et administratives (civiles et militaires)- marque au fer rouge toute trace «impure» dans l'origine de la filiation de chaque Algérien, voire de sa résidence ou même de ses alliances matrimoniales!

Je faisais part aux lecteurs du Quotidien d'Oran (07/01/2016) de l'inquiétude que pouvait susciter la constitutionnalisation de la ségrégation entre «Algériens à 100%» (nés en Algérie de père et/ou de mère nés en Algérie) et «Algériens de seconde zone» (les nés à l'étranger, les nés de couples mixtes ou vivant en couples mixtes, les binationaux, etc.). Car le fondement de notre nation trouve sa source dans la lettre et l'esprit de la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954. Cette Déclaration ne faisait aucune distinction entre Algériens musulmans ou non-musulmans, aucune distinction selon leur origine : européen-

ne ou pas, leur sexe : femme ou homme, leur lieu de naissance ou de résidence, etc. C'est de ce principe fondateur que notre première Constitution (adoptée par référendum le 8 septembre 1963) s'est inspirée, principe repris sans aucune limitation -de quelque genre qu'il soit- par toutes celles qui ont suivi... jusqu'à ce jour : celle de Boumediène en 1976, de Chadli en 1989, de Zéroual en 1996. Qu'aujourd'hui on en arrive là, à cet appel à la «pureté» (dans l'occupation des postes des hautes fonctions de l'Etat), à l'autarcie «ethnique» (où même les épouses des présidents devront être algériennes d'origine alors que jusque-là : elles devaient être juste algériennes -même par naturalisation!), à cette absurdité anachronique où ni Benbella ni Boudiaf ni Bouteflika ne seraient devenus des chefs d'Etat, il y a un sérieux problème.

Comment est-on arrivé à ne plus tenir compte des vicissitudes de notre Histoire et de toutes les crises politiques majeures qu'a traversées notre pays (les dissensions de 1963-64 et le coup d'Etat militaire de 65, les assassinats de Krim Belkacem, de Medeghri, de Kaïd Ahmed, etc., l'exclusion de Bouteflika du pouvoir par une clique militaire en 1979-80, crise économique de 1986, crise politique de 1988, guerre civile de 1992-2000, etc.)?

Est-ce cette violence d'où est née l'Algérie de 2015-16 qui a généré ce malaise civilisationnel de nos élites, malaise aussi de pans entiers de notre société? N'y a-t-il pas là une régression mortifère, une régression alimentée par des mécanismes de défense face à l'invasion de la «culture» dominante mondiale -celle de l'Occident- face aux programmes des TV satellitaires, face au Web et la 3G-4G voire la 5G..., face au consumérisme, tous ces marqueurs univer-

sels de la libération de l'individu? Cette régression ne révèle-t-elle pas des conflits psychiques profonds, une anxiété malade et, en dernière analyse, une impuissance (face notamment aux valeurs, normes et repères de la culture «universelle»)? Et à terme, cette régression ne va-t-elle pas bloquer le développement de la personnalité (algérienne)? D'un autre côté, la nouvelle mouture de la Constitution n'entraîne-t-elle pas un discrédit du président Bouteflika qui, en à peine dix (10) ans (en 2005 puis en 2008 et aujourd'hui en 2016), révisé trois fois de suite notre Constitution pour finalement, d'une part se conformer «aux normes internationales» (relatives à la limitation des mandats présidentiels) et d'autre part avouer qu'il n'a pas les qualités de président algérien puisqu'il est né à l'étranger? Partant des nouvelles dispositions constitutionnelles, l'opposition politique algérienne est en droit de demander leur application immédiate au président de la République lui-même, en particulier au plan de la limitation des mandats : 1- N'est-t-il pas au pouvoir depuis plus de dix (10) ans?

2- Comment continuer à justifier aux yeux de l'opinion (nationale et internationale) le mandat en cours?

Et enfin n'est-il pas temps de mettre un terme à ces bidouillages constants de notre Constitution à travers des révisions intempestives pour le plaisir d'un seul homme, pour le plaisir de chaque chef de l'Etat? Car l'exemple ayant été donné par chaque président algérien, d'autres révisions de la Constitution interviendront... après Bouteflika! Cette instabilité constitutionnelle apparue dès la Constituante du 20 septembre 1962 n'aura-t-elle pas toutes les chances de devenir structurelle à l'avenir? Avec les baisses

prévisibles du prix des hydrocarbures et des exportations, il n'y aura plus de rente pétrolière conséquente (et ce, du moins jusqu'en 2030) à redistribuer - et cela même si l'Algérie décidait de concéder aux firmes étrangères l'exploration-recherche de nouveaux gisements; même si l'on privatisait ou ouvrait le capital de Sonatrach et de ses filiales. Ces bidouillages répétés de notre loi fondamentale provoqueront des turbulences d'un nouveau genre sur la scène politique nationale : pour plus de droits de l'homme, pour plus de libertés individuelles, pour plus de décentralisation («régionalisation» des territoires : chaque région Est-Centre-Ouest compte autant d'Algériens que toute l'Algérie en 1962)... Une page de notre histoire va être tournée. Nos élites politiques et administratives (civiles et militaires) ont provoqué dès l'indépendance de l'instabilité constitutionnelle. Aujourd'hui, elles ne savent plus préserver «l'unité du peuple et de la nation» en interdisant à des Algériennes et des Algériens nés dans la Diaspora l'accès aux privilèges et droits qu'avait promis la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954.

Elles n'ont pas mesuré les conséquences du dévoiement constitutionnel où elles nous entraînent en acceptant qu'aujourd'hui, en Algérie de 2015-16, un chef terroriste «réconcilié» soit consulté à la présidence de la République sur la révision constitutionnelle, acceptant donc qu'on ait les mains pleines de sang plutôt que d'être binational(e)?

(*) Docteur d'Etat en sciences économiques

Zähmung et Züchtung dans la battologie constitutionnelle de Si Ahmed

Par Omar Chaalal*

Jillustre cette idée par un exemple. Mongomo, la ville du président de Guinée équatoriale et fief du clan Obiang. Ce clan contrôle et régleme. Le régime Obiang est l'un des plus fermés et des plus corrompus au monde. Dans ce coin d'Afrique, la crainte d'instabilité ne donne plus le petit espoir de vivre un lendemain calme et prospère. Je continue et je raconte une histoire de l'ancienne Grèce « Battus était un berger de Pylos au service de Nélée. Un jour, Battus vit Mercure dérober les troupeaux d'Apollon. Moyennant le don de la plus belle des vaches volées, il s'engagea par serment à ne pas trahir le voleur. Cependant, le dieu Mercure, ne se fiant pas à la discrétion de Battus, revint sous la forme d'un bœuf et une vache s'il voulait lui dire ce qu'était devenu le troupeau dérobé. Battus céda à l'attrait de la récompense, et dit tout ce qu'il savait ».

Le jeu politique dans le monde simule le comportement de Battus et les actes de Mercure. Hélas ! L'article 35 de la Constitution française enseigne à l'humanité une bonne morale. « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». Mais quand un Africain essaye d'appliquer cette morale sur sa propre terre, on le taxe de terroriste.

Dans «Le Guide des Elections américaines», ed. Tempus) les Américains ont dit «L'élection présidentielle américaine se déroule tous les quatre ans à date fixe: le mardi suivant le premier lundi de novembre». A l'origine, parce qu'à cette époque les moissons sont finies et l'hiver pas encore trop rude ; quant au mardi, il laissait le temps aux électeurs de se rendre aux urnes après le jour du Seigneur. Différence entre le Seigneur en Amérique et le Seigneur en Afrique.

Nous sommes en Février. Novembre est un peu loin. Novembre est un symbole pour les Algériens comme leur pays est l'image du plus vaste pays africain. En Afrique, les choses se passent autrement. Tous les jours sont pareils et les mois se ressemblent. Les calendriers servent de décor et les montres sont des parures. Le seigneur est un humain et le commun des autres humains n'est qu'un esclave de ce seigneur. Chez le seigneur l'amitié est non linéaire et son humeur est imprédictible. Aujourd'hui, il vous félicite; demain, il n'hésite pas à vous foutre en prison jusqu'à sa grâce prochaine. Les lois de gouvernance sont conformes à ses souhaits.

En 2014, Mugabe avait accusé d'incompétence, de corruption et de complot d'assassinat sur sa personne, Joice Mujuru, celle qui a longtemps été considérée comme son héritière probable. Dans une partie de cet espace africain, le césarisme est devenu une soumission intrinsèque. Dans d'autres parties de ce continent, la magie et la sorcellerie symbolisent l'obéissance reculée.

C'est bien dommage. Si le ridicule tuait, le nombre de députés qui lèvent la main pour satisfaire le seigneur et afficher aux yeux du monde un oui massif serait réduit à zéro.

En effet, de nombreux élus affirment avoir levé la main pour voter des lois du seigneur que leur conscience blâme en privé. La séparation entre la conscience et la réalité de la main levée est le signe de la bouffée délirante qui devance la schizophrénie politique. Cette maladie est activée par le sommeil profond de nos députés quand une loi est votée. Cette maladie est la cause des troubles moraux qui touchent la société avant tout amendement d'une constitution sur mesure. Le statu quo de la main levée ne se programme pas en Afrique. C'est un mode de vie et un signe de progrès stationnaire.

Dans cet espace appelé Afrique, les décisions politiques sont encore sous la dominance des anciens maîtres blancs. Si un âne

blanc éternue en France tout le monde animal d'Afrique crie à ses souhaits. Un général sénégalais, de formation 'sincère' ou Saint-Cyr, que j'ai connu en Chine ne dit pas le contraire. Ce mode de vie veut que l'absolutisme soit un péril pour Afrique. Robert Mugabe, âgé de 91 ans, à la tête du Zimbabwe depuis 35 ans, est un exemple concret de l'état des lieux chez nous Africains, disait un autre ami Ethiopien.

En Afrique, c'est le vent de la modification des constitutions. Ce vent violent ravage les restes de l'espoir d'une démocratie souhaitée. La dernière annonce du passage de ce vent remonte au 22 septembre 2015 à Brazzaville. La météo politique annonce ce vent. Il soufflera sur l'Algérie.

La tornade de ce vent est bien décrite par Pr. Belinga Zambo, enseignant de sciences politiques à l'Université André Girard de Montpellier : «Si les textes fondamentaux avaient été des personnes humaines, elles auraient avalé de l'arsenic pour s'épargner des souffrances interminables. Ces constitutions présentent une face défigurée, caricaturée, dénaturée, démolie; elles subissent une chirurgie dramatique perpétuelle, comme pour mieux les adapter aux souhaits de ceux qu'elles servent. Si les constitutions ont officiellement tué le monopartisme, elles ont en revanche institué une technique, celle de la conservation du pouvoir. Préoccupé par l'accroissement d'un pouvoir personnel toujours plus fort, les dirigeants de la sous-région ont utilisé la constitution, non comme un frein aux tendances vers l'arbitraire de leurs gouvernements, mais plutôt pour faciliter et légitimer leurs pouvoirs de domination sur les populations de leurs pays ».

L'odeur du poisson d'avril n'enchantent ni les cœurs ni les âmes des Algériens quand le vent constitutionnel provient d'une bouche qui reconnaît qu'elle n'était pas assez intelligente politiquement.

Le rien politique est devenu le mode d'emploi qui explique le vide des valeurs. Dans la battologie à trois dimensions tout se confond. Vide de sens. Vide d'objectifs. Vide de vision d'avenir. L'image à trois dimensions nous permet de faire la distinction entre le rien et le vide dans la politique africaine. Le rien politique veut dire l'état de «no event» chez les Anglais. Le pouvoir vide veut dire «le seigneur règne mais ne gouverne pas» chez les Vikings de Normandie.

Dans le repère cartésien, la battologie à trois dimensions diminue la valeur de la démocratie et accélère la crainte de l'absolutisme. Dans ce même repère, la concentration du médiocre transporte une certaine instabilité dans les esprits des citoyens. L'expérience démontre qu'un esprit instable ou perturbé ne peut ni revenir à son état normal ni aller vers la stabilité recherchée. L'esprit tourmenté n'a jamais été créatif d'idées nouvelles !

Pour être fidèle à mon éducation et juste envers l'histoire, je rappelle aux lecteurs de ce texte le courage du président Liamine Zeroual qui a introduit le principe de la limitation des mandats lors de la réforme constitutionnelle adoptée en 1996. A cette époque, Si Ahmed était Premier ministre (1995 à 1998) et travaillait sous les ordres du président Liamine. 20 ans plus tôt, grâce à la sincérité de Zeroual, l'Algérie fut le premier pays dans le monde arabe et musulman à adopter une loi constitutionnelle qui instaure l'alternance au pouvoir. Mais la battologie politique et le radotage de l'absurde ont fait revenir notre cher pays au rang des pays des grandes dictatures où le pouvoir n'a ni limite ni fin.

Le titre de ce texte introduit des notions peu connues: Battologie, Zähmung et Züchtung. Battologie vient de Battus qui veut dire bête. Le bête, au sens politique, répète la même chose dans le temps et l'espace. Zähmung et Züchtung ne sont pas des marques d'objets électroniques chinois au souk du Hamiz mais deux notions empruntées à la zoologie qui nous rappellent la dimension animale de l'homme et s'opposent en tant que principes de formation des individus. La Zähmung désigne le dressage, l'appri-

Je commence ce texte par la théorie de stabilité des systèmes. En physique, la stabilité a ses lois. La position du centre de masse est le paramètre qui contrôle l'équilibre des systèmes. Les lois naturelles s'appliquent en politique. Quand le centre de gravité du pouvoir se déplace vers une région donnée, la nouvelle configuration du pouvoir met en exergue l'instabilité d'un pays et sème la peur du futur.



voisement d'une bête sauvage. La Züchtung est un processus radicalement différent. Empruntée au vocabulaire de la sélection agricole ou compétitive (faire pousser une plante à l'aide d'un tuteur), elle a pour but de favoriser l'apparition et le maintien d'un type précis d'individus, sélectionnés selon des caractères spécifiques au système. Pour mieux comprendre cette théorie, je conseille aux lecteurs de lire le résumé de la thèse de doctorat de Peggy Sastre, «Généalogies de la morale: perspectives nietzschéenne et darwinienne sur l'origine des comportements et des sentiments moraux», soutenue en 2011 à l'Université de Reims, France).

Si Ahmed joue au tuteur quand le hasard politique veut qu'il soit toujours présent au moment où une révision constitutionnelle est adoptée. En juin 2008, Si Ahmed retourne comme chef de gouvernement. Il replace Si Abdelaziz. En Novembre 2008 le projet de révision constitutionnelle a été adopté. La longue expérience de Si Ahmed lui permet de jouer très bien le rôle de Battus. Par contre, Si Amar, le grand expert du radotage de l'absurde au sein du FLN joue très bien son rôle de souffleur des houilles. Entre la battologie politique et le radotage du souffleur, l'Algérie affiche sa position démocratique dans le monde contemporain.

En conclusion, je ne peux pas dire mieux

qu'Aïmé Ndaya N'Damaya Fulbob de Université de Kinshasa. Les révisions constitutionnelles en Afrique ne sont pas favorables au constitutionnalisme, moins encore à l'éclosion de la démocratie. Elles sont mêmes contraires au principe du constitutionnalisme. Elles essaient de dissiper, d'une manière indirecte, l'alternance démocratique constitutionnelle à travers la pratique de la suppression du nombre et de la durée des mandats présidentiels dans la constitution. Par conséquent, les constitutions africaines pour la grande majorité sont en elles-mêmes désacralisées et banalisées, la démocratie prise en piège par le pouvoir en place, et qui finalement se débouche par des coups d'Etat, par des révolutions, des tensions politiques. De la même manière, je recommande à Si Ahmed de bien réviser le cours de Montesquieu «Chaque type de gouvernement forme une totalité nature-principe: c'est la raison de l'unification des lois d'un gouvernement donné. La corruption d'un gouvernement commence d'abord par la corruption du principe propre au gouvernement (lorsque les dirigeants perdent leur vertu par exemple)» avant de réviser la constitution. A sa fin, Si Ahmed regrettera de ne pas avoir révisé le refrain de la chanson du peuple «Quand un mauvais seigneur quitte, le Peuple crachera sur sa tombe»

*Professeur

Abdou B, un parcours exemplaire, une trajectoire magique

Par Mohamed Bensalah

Alger commémore le 4e anniversaire du décès de Benziane Abdou, Abdou B. pour les intimes, citoyen de cœur et d'esprit, être d'exception de la sphère culturelle et figure marquante de la scène médiatique algérienne.

A l'initiative de l'association A nous les écrans et en étroite collaboration avec les JCA (Journées cinématographiques d'Alger), une cérémonie commémorative sera organisée ce jeudi au Mouggar à l'occasion de la 6^e édition du festival. « Que faut-il donc à notre cinéma pour s'épanouir et s'imposer sur les écrans ? Un climat de démocratie, des moyens adéquats, une égalité devant le travail, le droit au travail, une législation socialiste et une politique de formation ». Ainsi s'exprimait le cinéphile au charisme exceptionnel qui, dans un climat d'hostilité manifeste, a su se distinguer, s'affirmer et s'imposer. « Qu'avons-nous fait ? », écrivait-il dans ce 5^e numéro de la revue « Les Deux Ecrans » paru le 5 juillet...1978. Il poursuit : « La création cinématographique, de l'écriture d'un scénario jusqu'au film achevé, suppose, pour un produit de qualité, un climat démocratique... Un cinéma vivifiant, critique et de grande qualité n'est faisable qu'avec le respect de la liberté d'expression des cinéastes... »

Ainsi s'exprimait Abdou B, il y a 37 ans. Depuis lors, rien, ou presque, n'a fondamentalement changé.

Difficile de parler au passé de ce défenseur de la démocratie culturelle, fervent partisan d'une vision progressiste des médias et du 7e art ! Si discrètement il nous a quittés, son esprit et ses idées demeurent, à l'instar de ceux des grands militants de la culture nationale. Qu'attend-on pour réunir et publier ses écrits, ses analyses et ses chroniques qui ont beaucoup contribué à l'émergence d'une culture iconique et à l'ouverture du champ audiovisuel ? Quelle trajectoire magique ? Quel destin paradoxal que celui de cet enfant de Barika ? Refusant de croire au naufrage culturel de son pays, le jeune lycéen de Sétif, qui respirait la simplicité et la gentillesse, n'était pas homme à baisser les bras dans un pays où les horloges culturelles et artistiques tournaient à l'envers. L'étrange battant, persuadé que le déclin salvateur au sein des arcanes culturels était proche, écartait d'un tour de bras l'amertume, la rancœur, le ressentiment. L'université d'Alger lui ouvre ses portes. Animé par un désir irrépressible de communiquer, il opte pour les sciences de l'information et de la communication. Ses premiers écrits datent de cette période avant de pénétrer, comme par effraction, les arcanes du 7^e art qui l'a toujours fasciné.

Il activera d'abord au sein de la Revue de l'ANP El Djeich, avant d'en assurer la rédaction durant une décennie (1967-1977). Mais le rêve et la magie vont l'attirer irrésistiblement. Il ne pourra s'empêcher de plonger sa tête dans leurs nuages avant d'affronter l'éclat des lumières et l'attrait irrésistible de la scène cinématographique. Le fondateur de Les Deux Ecrans (1977-1985) va s'entourer de plumes d'exception : Walid Chmeit, Guy Hunebelle, Khemais Kheyati, Réda Bensmaïa, Mouny Berrah, Azzedine Mabrouki, Ahmed Bedjaoui, Boudjemaa Kareche, Ignacio Ramonet... Sa présence singulière et forte comme rédacteur en chef de cette revue nous stimulait. Porté par sa passion, il voulait réaliser un rêve : rendre à nos écrans leurs lettres de noblesse, malgré le quotidien sordide et les



malheurs endurés par les Algériens durant la quinzainie noire. Il fut ensuite (1985-1989) rédacteur en chef de l'hebdomadaire Révolution africaine, avant de s'impliquer dans le MJA (Mouvement des Journalistes Algériens), après Octobre 1988. Il sera ensuite propulsé au poste de directeur de la télévision algérienne à l'époque du gouvernement Hamrouche (1990-1991). Son souci : réconcilier la télévision algérienne avec son public. Malgré toutes les pressions de l'époque, il est arrivé à faire sortir le petit écran de l'ornière dans laquelle on l'avait longtemps confiné.

Se souvenant de cette période, il disait « C'était le temps des plumes avant celui plus triste des actionnaires ». Il sera à nouveau sollicité en 1993 pour reprendre les rênes de la télévision au moment où cette dernière comptabilisait une vingtaine de décès de journalistes, fonctionnaires et techniciens, victimes d'actes terroristes. L'art et la culture étant à nouveau appréhendés avec une certaine condescendance et n'ayant plus les coudees franches, Abdou B déposera sa démission après une année de vaines tentatives. L'infatigable manager collaborera ensuite à plusieurs journaux (entre autres La Tribune et Le Quotidien d'Oran) et participera à de nombreuses manifestations culturelles. Billet après billet, ses écrits vifs et acerbes affineront son talent de chroniqueur. Sa passion pour le cinéma ne s'apaisera pas pour autant. « L'homme libre », comme le surnommait son collègue Abed Charef, disait : « Je m'opposerai toujours à ce que l'on fasse taire un intellectuel, en Algérie, en France ou ailleurs » et « ce qui est déterminant, c'est ce qui se dit et ce qui se fait chez moi ».

Tous ceux qui ont lu le chroniqueur de talent, l'homme réservé, le grand critique de cinéma, adepte du travail et de la rigueur, tous ceux qui l'ont approché de près ou de loin savent bien, comme le disait Nacer Mehal, que « c'était un homme d'action, un rassembleur, un mobilisateur et un fervent défenseur d'une Algérie plurielle et démocratique ». Nous garderons de ce véritable chevalier de la plume, de cet homme de cœur audacieux et téméraire, un souvenir impérissable. « Le respect et une profonde estime, ce sont les sentiments que je retiens lorsque je pense à cet homme qui restera comme l'une des pièces-clés du puzzle audiovisuel algérien à ses heures de gloire », disait de lui Ahmed Bedjaoui. Nous ne sommes pas près d'oublier l'homme dont le seul espoir était de réveiller le monde médiatique et audiovisuel. Il était le talent et l'intelligence réunis. Il aura marqué le paysage audiovisuel du pays en donnant le meilleur de lui-même. Mais, de battre son cœur s'est arrêté un 31 décembre, à 67 ans. Il manque beaucoup à ses trois enfants, à son épouse, à sa famille, mais aussi à ses amis, à ses lecteurs et à toute l'Algérie. Repose en paix, cher frère !

LA CHRONIQUE DU BLENDARD

Paris : Akram Belkaid



Cœurs de grenades



Tiens, viens voir, toi qui aimes les séries. Il y en a une qui passe en ce moment sur Nessma et qui fait déjà un carton. Oui, Nessma, la télé tunisienne qui est aussi très regardée en Algérie, la preuve, elle passe même des pubs en dialecte algérien. Non, je corrige, en dialecte néo-algérois limite vulgo, si tu vois ce que je veux dire. Attends ! Je suis sûr que ça va t'intéresser. C'est un feuilleton turc. Tu vois, je savais que tu allais réagir. Bah oui, les séries turques ont tué le feuilleton égyptien et je me demande souvent si c'est une bonne chose ou non.

Bref, ça s'appelle « qloub erromen » autrement dit les « cœurs de grenades ». Joli, hein ? Bon, il y a des sites tunisiens qui traduisent ça par les « cœurs de grenadine ». Je te dis ça, je dis rien... En turc, ça s'appelle « Yaoum Kitabet Qadari » ou « Loabet al Kadar ». Ne me demande pas ce que ça veut dire, je n'en sais rien. En turc, je ne sais dire que « te'ekkur ederim », merci beaucoup, et « Onlar Bizî Dinlerler ». Ça veut dire « ils nous écoutent ». Qui ? Le DRS, la NSA, va savoir... C'est une chanson du groupe Yükksek Sadakat autrement dit « haute fidélité » et c'est de la pop turque qui déménage. Si, si, ça existe et ça cogne grave !

Donc, le feuilleton turc... Le plus important, c'est qu'il est doublé en arabe tunisien. C'est une grande première. Ils ont pris des acteurs et des actrices tunisiens pour ça. Je t'avoue que c'est un peu bizarre. J'ai pris l'habitude du doublage syrien. Tu me diras qu'il est tout aussi bizarre de doubler un feuilleton turc en syrien qu'en tunisien. Mais bon... Peut-être qu'il n'y a plus d'acteurs syriens pour le faire. J'ai pourtant lu que les maisons de production syriennes se sont installées à Dubaï. J'aime bien regarder les feuilletons turcs doublés en syrien. L'habitude. L'exotisme.

L'accent lointain. Là, les gens parlent en tunisien mais ce que tu vois et entends n'a rien à voir avec la Tunisie ou même le Maghreb. Enfin, je nuance, les Turcs, ils ont plus des têtes à être doublés en algérien. Le délit est le même tout comme les intonations et ils sont tout autant renfrognés...

Enfin, le doublage c'est jamais simple. Une fois, j'ai vu « Rocky » en espagnol... Quelle rigolade. Ou alors, Le Bon, la Brute et le Truand en version ourdoue... Bon, peut-être que les Ricains, ça les fait aussi rigoler d'entendre leurs films en français. Tu te souviens de cette prof au collège qui ne savait pas ce qu'était un doublage. Mais si ! Elle nous avait juré que J.R de Dallas était un Américain qui parlait le français... Prof au collège, mon pote... Et c'était avant l'arabisation ! T'imagines les dégâts que cette ânesse a faits pendant des années ?

Oui, oui, d'accord. Donc, le feuilleton... C'est l'histoire d'une grande famille. Des riches. Superbe maison, belles voitures. Le père, façon chef de clan, qui ne sourit jamais. Le fils, un quadra bogosse, taciturne, avec une belle épouse qui a tout pour être heureuse sauf qu'elle n'a pas d'enfants. Et tout le monde lui met la pression, à commencer par sa belle-mère qui, tu t'en doutes, est à la manœuvre. Pas d'enfant, c'est le qu'en dira-t-on qui fonctionne à plein régime, c'est des histoires d'héritage, bref, c'est la tchaqla. La solution finit par être trouvée. Le couple trouve une mère porteuse. Oui, monsieur ! Un feuilleton turc qui parle de mère porteuse et qui est diffusé en Tunisie, ça existe et ça ne pose pas de problème à la censure. Va vite le dire à ceux qui ne parlent que des fatwas d'Al-Azhar, tu sais, comme celle de cet imam qui veut que les employés mâles têtent leurs collègues femmes pour avoir le droit de rester avec elles dans le même bureau...

Comme tu t'en doutes, la mère porteuse est pauvre. Belle mais

pauvre... Ça ouvre des possibilités... On sent bien que le père commence à se rapprocher d'elle sans même s'en rendre compte. Au début, c'est juste parce qu'il est attentionné vis-à-vis de celle qui porte son enfant mais ensuite tu devines qu'il va peut-être y avoir moyen pour lui de moyenniser... Et c'est là que l'affaire se corse... L'épouse apprend qu'elle est totalement stérile. Donc, le bébé qui est dans le ventre de la mère porteuse n'est pas le sien. Suspense total ! Drame ! Pleurs, sanglots, crise de nerfs ! - la doubleuse en rajoute d'ailleurs pas mal, ce qui crée un drôle de décalage... Il y a d'autres trucs comiques qui n'ont rien à voir avec l'intrigue mais toujours avec le doublage... L'épouse, le mari, la belle-mère parlent tous des « zoviles », parce que l'un des mystères est de savoir à qui appartient l'ovule qui a été fécondé pour que la pauvre puisse porter « el-bibi »...

Il y a des moments où je décroche. Je regarde juste les décors. C'est tourné du côté d'Antalya. C'est vert, c'est propre, c'est magnifique. La mer, la forêt et la montagne. J'ai passé deux étés là-bas. Crois-moi, c'est plus beau que la côte de Ziamamansouriah et même celle de Ténès. Hein ? D'accord, je retire. C'est plus beau que Ziamamansouriah tout court, ça te va ? Tiens, ça me rappelle cette histoire. Un jour, je raconte mon séjour à Antalya à un couple d'amis. Lui est d'Aokas, elle d'Ajaccio. Un Kabyle et une Corse, tu imagines le duo. Moi, sans vraiment me douter de ce qui allait arriver, j'ai juste dit qu'Antalya, c'est l'un des plus beaux coins de la Méditerranée. Là, l'ami dit un truc du genre : plus beau que la Corse, peut-être mais ça n'a rien à voir avec la côte algérienne. Et là, sans hésiter, elle lui met une claque magistrale. Il a fallu que je les sépare. Tiens... Ça ferait un beau feuilleton cette histoire. On le doublerait en corse et en kabyle !

De la guerre, du pétrole... du fric!

Indubitablement, les médias occidentaux, en particulier ceux de l'Hexagone, ont une grande part de responsabilité dans ce qui se passe actuellement en Libye et partout ailleurs dans l'espace musulman.



Par Kamal Guerroua

D'autant qu'ils ont fait usage du «dumping psychologique» un moyen pour désstabiliser celle-ci. Or quiconque s'interrogeant par exemple si la guerre menée en 2011 par l'O.T.A.N contre El-Gueaddafi avait été une réponse juste aux convulsions du Printemps Arabe dans ce pays-là, s'en offusquera vite (guerre civile, montée fulgurante de l'islamisme, économie perturbée, transition à la peine, perspectives d'avenir sombres, etc.). N'empêche que l'accord d'entente du 17 décembre 2015 à Skhirat (Maroc) entre les deux parlements belligérants (Tripoli et Benghazi) sous l'égide l'O.N.U ayant accouché le 19 janvier dernier d'un gouvernement d'union nationale n'est qu'un prélude à une «nouvelle» intervention militaire étrangère. Mais pourquoi? La menace des milices armées qui ont prêté allégeance à l'Organisation de l'Etat Islamique (O.E.I) pèse, semble-t-il, trop sur la sécurité intérieure de l'union européenne. C'est du moins ce que laissent entendre les puissances occidentales à leur tête la France.

Rappelons au passage que ce sont ces milices-là, c'est-à-dire, celles ayant quitté le nord du Mali suite à l'intervention française (opération Serval) qui ont rejoint le sud de la Libye! L'impact des attentats de 13 novembre dernier à Paris sur les consciences est tel qu'une réaction des plus fermes devait être formulée par l'exécutif français pour contrecarrer le péril terroriste.

Du coup, la résolution 2259 du conseil de sécurité adoptée le 23 décembre sur proposition britannique porte des clauses qui autorisent ou plutôt incitent le gouvernement libyen à exiger, s'il en est besoin, l'assistance en matière de sécurité à l'O.N.U, la communauté internationale et les organisations régionales compétentes. Autrement dit, le recours à l'O.T.A.N est «moulé» dans une sorte de légalité institutionnelle. Ce faisant, les chancelleries occidentales qui savaient déjà que la probabilité d'une telle intervention en Libye paraît plus que plausible à court terme (si l'on voit l'insécurité qui y règne et l'impossibilité pour les autorités d'y rétablir la paix), en font une pièce à conviction.

Or constater l'état de dislocation du territoire libyen entre factions rivales nous ramène aux absurdités lancées à tort et à travers contre El-Gueaddafi au cours des manifestations populaires de Benghazi (mi-février 2011). Loin d'être encensé comme avant (en particulier après sa politique de normalisation au début des années 2000), le guide était vite médiatiquement lynché, étiqueté de plein

noms de oiseau et accusé de tous les maux de la terre. Bref, pour le seul fait d'être suspecté (à dessein d'ailleurs) de mener des exactions contre ses opposants, il a dès lors été éliminé de facto du jeu politico-médiatique occidental! Ce qui aurait «légitimé», par ricochet, une intervention militaire urgente contre lui et fermé la porte à une solution pacifique et négociée. Mais ces allégations-là seraient-elles vraies? Et El-Gueaddafi aurait-il tenté au départ d'écraser ses rivaux sans aucune intention, fût-elle velléitaire, de négociation ou de compromis? Qu'en est-il au juste?

À la surprise générale, la publication en août 2015 des courriels personnels de l'exsecrétaire d'Etat Hillary Clinton en donne une claque à la version occidentale, du reste très controversée. En effet, sous ordre de l'Elysée, des agents de la DGSE (Direction générale de sécurité extérieure) ont bel et bien initié des pourparlers secrets avec Mustapha Abdeljalil et Abdelfattah Younés, respectivement ministres de la justice et de l'intérieur quelques jours seulement après ces célèbres manifestations. Leur but étant, ironie du sort, de financer et de conseiller une rébellion «armée», laquelle s'est déjà formée sous leurs auspices contre le guide.

Autrement dit, pousser la situation d'une «revendication démocratique pacifique» au pourrissement, en armant les milices de l'opposition. Et comme les caciques du régime de Tripoli n'ont pas voulu lâcher prise, le piège s'est vite refermé sur le dictateur. Radicalisé dans ses positions, celui-ci aura refusé dans son fameux discours du 22 février 2011 toute négociation avec les rebelles. Pire, il leur a promis de sévères châtiments, en les traitant de «rats».

Sans doute, une aubaine inespérée pour les alliés qui n'attendent que cela. Car au terme de l'accord sus-cité, la France reconnaît le nouveau gouvernement de la Libye (le Conseil National de Transition) en tant qu'unique organe représentatif des libyens en contrepartie, bien sûr, d'attribution de 35% du pétrole brut libyen aux français (voir l'article de Rony Brauman, La légende libyenne de B.H.L. Alternatives Internationales N° 68, 6 septembre 2015).

On comprend bien, en conséquence, que la guerre déclarée le 19 mars 2011 au régime par l'O.T.A.N sous prétexte de réagir aux opérations d'assauts d'une colonne de chars par les milices loyalistes aurait, en vérité, été planifiée bien auparavant en février (les raisons apparentes ne sont rien d'autre qu'un subterfuge pour une intervention extérieure).

Somme toute, cette opération de l'Har Mattan ressemble en bien des points à la guerre des néo-conservateurs américains sur l'Irak de Saddam! C'est-à-dire, ce genre de guerres compatibles à «la théorie du cercle vertueux» prônée par la maison blanche

durant les années 1990. Sinon comment peut-on avaler l'idée que les 1000 soldats du bataillon d'El-Gueaddafi, coupés de leurs bases arrières situées à Syrtes, soutenus seulement par 30 chars aient une force à même d'envahir une ville de 800 000 habitants qui s'étend sur près de 30 km de longueur et 10 km de largeur? Presque de l'impossible. En plus, ces bataillons-là sont à 500 km de Syrte pendant que d'autres milices du régime sont dispersées ça et là à Misrata et en Tripolitaine?

Le plus tragique dans cette histoire est que les insurgés ont «seulement» sollicité de l'O.T.A.N la délimitation d'une zone interdite à l'aviation du guide, une sorte de «no man's land» qui leur permet de souffler et d'avancer sur le terrain. Or les occidentaux sont allés plus loin, en bombardant les forces loyales d'El-Gueaddafi! Pourquoi cet empressément à s'en prendre au dictateur libyen qui était, pour le moins que l'on puisse dire, sur le point de normaliser «définitivement» avec l'Union européenne et les U.S.A? Lui-même, El-Gueaddafi s'entendait déclaré ne pas comprendre l'acharnement de Nicolas Sarkozy contre lui alors que de tous les présidents français, il était le seul qui a le plus de considération de sa part. Et puis, si c'était en raison de sa politique liberticide, pourquoi ne l'aurait-on pas par exemple attaqué lors de l'affaire de Lockerbie en 1988 ou du massacre d'Abou Salim en 1996? Il est clair qu'en dépit des critiques de l'ancien diplomate français Patrick Haimzadeh en 2011 des modalités et des circonstances de l'intervention française en Libye (voir «Libye : qui veut lâcher B.H.L.?» Mediapart 22 avril 2011), Nicolas Sarkozy aurait persévéré dans son plan.

Il semble que dans la logique française, le trublion El-Gueaddafi est à éliminer quoi qu'il en coûte. Et bien évidemment, la supercherie a gagné la classe intellectuelle, l'opinion publique, les médias grâce au travail de fourmi de Bernard Henry Lévy. Celui-ci s'est montré en fait depuis plus d'une vingtaine d'années le porte drapeau médiatique de ces guerres dites humanitaires. Développant un discours ouvertement islamophobe, il constitue avec Glucksmann, Finkelkraut, etc., ce noyau de l'intelligentsia française «droitiste», allié de la grande finance, perché sur le piédestal de «l'idéologie droits de l'homme» et amateur du néo-colonialisme. Le hic est que cette couche majoritaire dans les médias s'est jointe à certains cercles de gauche européenne, pourtant connue pour son anti-impérialisme. D'ailleurs, un journaliste britannique du nom de Mehdi Hassen aurait écrit dans le New-York Times du 30 novembre 2015, un article au titre assez sensationnel «Pourquoi Georges Bush me manque?».

Après avoir été détracteur de l'ex-président américain accroc aux casus belli, le journaliste a viré sa cuti. Pourquoi? L'atti-

tude de Bush junior envers les musulmans au lendemain du 11 septembre est loin d'être stigmatisante comme celle des candidats républicains ou même des démocrates concernant les attaques de novembre à Paris (l'exemple de Donald Trump).

Dans une vidéo postée le 17 septembre, soit six jours après l'apocalypse de World Trade Center, Georges Bush déclare ceci au centre islamique de Washington «le terrorisme n'est pas la véritable foi de l'islam. Ce n'est pas l'essence de l'islam. L'islam est paix. Ces terroristes ne respectent pas la paix. Ils représentent le mal et la guerre». Bien évidemment, Bush a évité la rhétorique anti-islam pour des raisons électoralistes mais son propos n'en reste pas moins apaisant.

En fait, les Musulmans aux U.S.A sont une force électorale à même de faire la différence au niveau local bien qu'ils ne forment que 1 à 2% des électeurs! Tirant l'expérience du passé récent (début 2000) où l'élection présidentielle américaine s'est serrée à cause de quelques centaines de votes en Floride, un Etat où 46 000 musulmans auraient donné leurs voix pour les républicains, Bush s'est armé de «diplomatie» et de lucidité. Mais entre le discours et la pratique, il y a un océan (au moins 1000 d'entre les Musulmans étaient en détention sous chef d'inculpation d'appartenir à un groupe terroriste).

Avrai dire, en Libye, en Afghanistan, en Irak ou ailleurs, le contraste entre ce qui aurait été dit et ce qui aurait été fait est édifiant. Quoique, faisant l'éloge de l'occupation américaine de l'Afghanistan, Anders Fogh Rasmussen, l'ex secrétaire général de l'O.T.A.N est allé même jusqu'à énumérer le nombre d'écoles, de dispensaires, de routes construites, le progrès en matière d'éducation (l'accès de filles à l'école), la tenue d'élections libres et la culture politique sous les américains, etc., oubliant par là le gâchis, les morts, le retard et les souffrances de ces peuples-là que ces derniers auraient causés, terrible! La Libye ne saigne-t-elle pas à l'heure présente à cause de cette malédiction du pétrole? L'Afghanistan ne baigne-t-il pas encore dans le chaos alors que le retour des Talibans aux commandes est plus que probable? Ne parlons pas de l'Irak, la Syrie, etc.

En gros, cette mission civilisatrice «combat de la barbarie des autres» sur fond de vengeance menée par les Yankees n'aurait débouché jusque-là que sur des catastrophes régionales. Et enfin ce rôle de gendarme du monde, passé maintenant aux relais régionaux (France, Allemagne, Angleterre, etc.) dopé par le succès des gesticulations médiatiques ne justifie-t-il pas ses limites?

la **Chronique**
de Paris

Par Pierre Morville



Syrie : difficiles négociations d'apaisement à Genève

Les échanges à Genève via l'Onu entre le régime et l'opposition syrienne semblent laborieux

« **V**a-t-on vers un début de solution politique en Syrie ? » s'interroge Didier Billon, chercheur à l'Iris à propos de la conférence de Genève sur la Syrie qui a débuté ce week-end. Les débuts en tous cas ont été très laborieux. Jusqu'à vendredi, les opposants à Bachar al-Assad affirmaient qu'ils boycottaient la conférence organisée sous l'égide de l'ONU. «Les négociations de paix sur la Syrie, avant même d'avoir commencé, sont un échec», tranchait alors un diplomate occidental interrogé par Le Nouvel Observateur.

Dès l'annonce de l'ouverture du Sommet, le HCN, le Haut Comité aux Négociations, fondé en décembre dernier à Riyad, en Arabie saoudite (qui rassemble une trentaine de représentants de l'opposition syrienne au régime de Bachar al-Assad), menaçait de le boycotter tant que l'ONU n'aurait pas garanti la mise en place de mesures humanitaires, condition et préalable à toute transition démocratique éventuelle. Le département d'Etat américain a cependant fait pression sur les opposants les invitant à saisir cette «chance historique» d'obtenir un cessez-le-feu et d'accroître ainsi l'aide humanitaire aux populations civiles.

Samedi soir, les négociateurs du HCN ont donc finalement atterri en Suisse pour assister aux discussions. Pressé par l'ONU et les grandes puissances occidentales, le HCN n'a finalement pas voulu prendre le risque d'être tenu pour responsable de l'échec des discussions et s'est présenté à Genève pour faire face aux représentants du régime central de Damas.

Les premières discussions commencées en 2014 avaient totalement échoué et celles qui reprennent avec difficultés sont très loin d'aboutir. D'autant qu'entre ces deux dates, Daesh s'est emparé d'une partie importante de l'Irak et de la Syrie.

LA SYRIE EN RUINE

Sur le terrain, la situation est toujours aussi dramatique : 250.000 morts, 4 millions de personnes sur la route de l'exil, la moitié de la population déplacée, la plupart des villes ayant subi d'intenses combats et bien sûr une activité économique au point mort. Les partisans d'Al-Assad refusent de constater l'état de guerre qui règne dans le pays et persistent à parler de «lutte contre le terrorisme». A ce titre, note le site «Aujourd'hui la Turquie», «ils pointent du doigt l'absence de crédibilité du HCN, affilié à certains groupes salafistes comme Ahrar al-Sham ou Jaish al-Islam». L'Armée de la conquête, principalement composée du Front Al-Nosra, filiale syrienne d'Al-Qaïda, des salafistes de Ahrar Al-Sham et de quelques autres groupes, et soutenue par l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie, a des comportements sur le terrain qui ne diffèrent guère de ceux de Daesh. Du côté des opposants modérés au régime de Bachar, par division en son sein et par faiblesse en matière de moyens, «l'Armée syrienne libre ne fait plus illusion et s'avère aujourd'hui être plus un sigle qu'une entité combattante hiérarchisée et dotée d'une véritable chaîne de commandement», note Didier Billon.

Sur le plan des grandes puissances, on assiste à des modifications tactiques sinon de stratégie. Le blitzkrieg triomphant de Daesh qui a conquis en quelques mois un territoire aujourd'hui à la taille du Royaume-Uni (soit environ 40% de l'Irak, pour 170.000 km², et 33% de la Syrie, pour 60.000 km²), inquiète beaucoup les Etats-Unis qui ont décidé d'organiser un vaste front international contre l'Etat islamique. L'intrusion de la Russie dans le dossier syrien a également profondément modifié celui-ci et notamment les rapports de force existant entre les belligérants, depuis les interventions aériennes russes qui ont débuté en septembre 2015. La Russie a annoncé hier qu'elle ne cesserait pas son intervention militaire en Syrie avant d'y avoir «réellement vaincu» les groupes «terroristes».

Les troupes de Bachar al-Assad données quasiment battues à l'été dernier, ont conforté leurs positions et en ont même conquis de nouvelles, au détriment des opposants islamistes ou



dits «modérés». Même «les djihadistes de l'Etat islamique sont visiblement sur la défensive», précise Didier Billon. Non seulement ils ne parviennent plus à élargir le territoire qu'ils contrôlent, mais ils ont en outre perdu au cours des derniers mois quelques villes importantes, reprises par les milices kurdes, et semblent, par ailleurs, commencer à connaître quelques difficultés financières.

Depuis le début de la guerre civile, les forces kurdes sont en effet au cœur du conflit : elles sont le principal soutien au sol de la coalition internationale contre Daesh, mais elles luttent également contre d'autres groupes djihadistes, les forces rebelles syriennes, voire contre le régime central de Damas : «En réalité, les Kurdes syriens ne se battent que pour eux, et leur montée en puissance, doublée à la reprise des combats contre le PKK, fait craindre au gouvernement turc l'émergence d'une grande région kurde autonome et puissante à sa frontière», analyse le site Aujourd'hui la Turquie.

L'un des nombreux points problématiques de la conférence est l'absence de représentation officielle kurde. Ni le PYD, le Parti de l'Union Démocratique, parti kurde syrien, ni sa branche armée du YPG - Unités de Protection du Peuple - n'ont été conviées à Genève. La Turquie avait promis de boycotter le Sommet si ces organisations y prenaient part, tandis que la Russie ne cesse de clamer qu'il n'y aura pas d'issue politique possible sans leur participation.

AVEC OU SANS BACHAR ?

L'absence des Kurdes n'est que l'une des impasses temporaires de la Conférence de Genève. L'une des principales difficultés réside dans le fait qu'il ne s'agit pas d'une négociation directe entre les différentes parties mais d'une tentative de l'ONU, par des rencontres séparées, de trouver éventuellement les bases d'un début de positions communes. Pas facile : l'émissaire de l'ONU, Staffan de Mistura, devait rencontrer dans la journée la délégation du gouvernement dirigée par Bachar Djaafari, représentant permanent de la République arabe syrienne aux Nations unies, «il continuera par la suite ses rencontres avec d'autres participants et avec les représentants de la société civile», ajoute l'ONU dans un communiqué, rappelant qu'il s'agit de discussions de «proximité», c'est-à-dire séparées. Pas facile pour faire des positions aujourd'hui totalement antagoniques.

Bachar al-Assad revient de loin et sa position ne tient pour beaucoup qu'au soutien de Moscou et de Téhéran. En revanche, tous ses opposants réclament son départ comme condition. Il n'a pas donc grand-chose aujourd'hui

à perdre, à refuser tout compromis. Ses opposants sont partiellement regroupés dans le Haut comité de négociation, créé au début du mois de décembre 2015, composé d'une centaine de membres, dit groupe de Riyad, parce que soutenu et sponsorisé par l'Arabie saoudite, «le HCN arrive, a contrario, en position de faiblesse, puisque après avoir refusé de participer aux pourparlers de Genève, il a accepté d'y venir in extremis, ce qui est révélateur de ses divisions et de sa faiblesse politique», note le chercheur de l'IRIS.

Et enfin, après toutes ses difficultés, que peut décider en final cette conférence de Genève ? Un cessez-le-feu général ? Inimaginable. Des interruptions des affrontements armés dans certaines régions ? Il faut l'espérer pour les populations. La résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 18 décembre 2015, prévoit notamment un cessez-le-feu, la levée des sièges qui frappent plusieurs villes du pays, l'acheminement de l'aide humanitaire et la libération de détenus. La résolution de l'ONU requiert également un gouvernement transitoire sans clarifier précisément s'il se ferait avec ou sans Bachar al-Assad. Au regard du HCN, Bachar devra quitter le pouvoir d'ici six mois, au profit d'un organe de gouvernement transitoire ayant les pleins pouvoirs exécutifs (comme le prévoyait déjà la résolution dite de «Genève 1» de juin 2012). «Les partisans du régime considèrent, pour leur part, qu'un gouvernement d'union nationale devra être formé au bout de six mois et que le sort du président Assad serait tranché lors des élections prévues dans dix-huit mois. Les approches sont donc radicalement contradictoires», précise Didier Billon.

La question se cristallise aujourd'hui sur le sort de Bachar. Ses opposants, l'Arabie saoudite, les pays du Golfe, la Turquie, réclament son départ et en font même un préalable à tout processus de paix. Les Etats-Unis cependant n'en font plus leur ennemi principal, puisque cette place est aujourd'hui occupée par Daesh. La Russie et l'Iran le défendent. Plus largement, dans une situation où plusieurs factions se livrent une guerre sans fin, sauf renversement d'alliance (introuvable : de qui avec qui ?), ou une intervention militaire des grandes puissances tout aussi improbable, le statu quo dans une Syrie en ruines risque de durer. Les discussions de Genève ont de fortes chances de rester très laborieuses. Au détriment de la situation dramatique des populations syriennes.

ROHANI-HOLLANDE : «OUBLIONS LES RANÇEURS» !

Après l'Italie, le président iranien Hassan Rohani a poursuivi le 28 janvier sa mini-tour-

née européenne à Paris. Il a, lors de ses différentes déclarations publiques, sévèrement critiqué l'Arabie saoudite (les deux pays viennent de rompre leurs relations diplomatiques, Yémen oblige) et pris la défense de Bachar al-Assad.

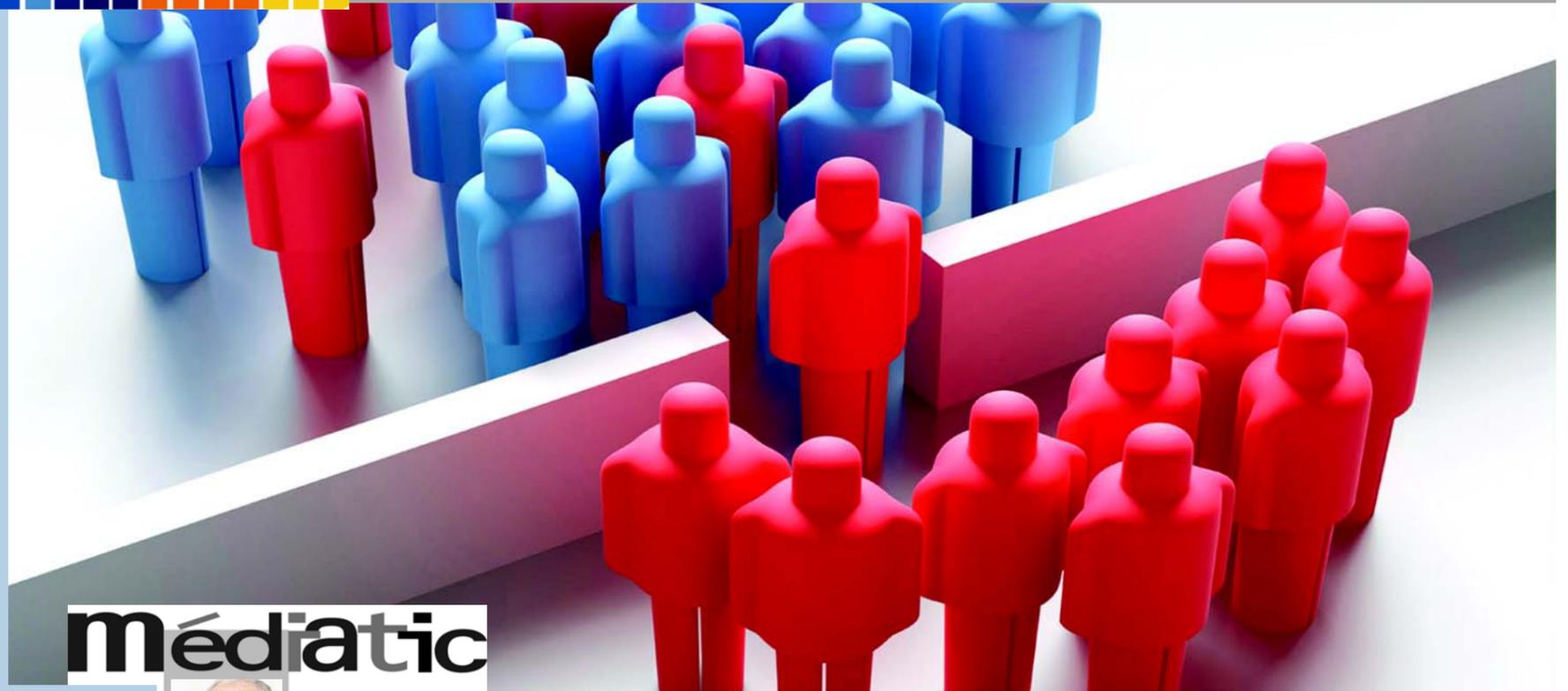
Dans une interview au Monde, après avoir accusé Riyad de financer l'Etat islamique, le président Rohani a déclaré : «En Syrie, ceux qui commettent les crimes sont les terroristes, ils découpent les innocents, commettent des massacres. Ce sont eux les criminels. Il faut les détruire, les éradiquer (...) A court terme, il n'y a pas d'autres solutions que Bachar al-Assad. Si nous voulons combattre le terrorisme, il faut une armée syrienne qui ne peut faire son travail sans un gouvernement central solide».

Pour le reste, la rencontre du président iranien et de François Hollande (qui souhaite, lui, le départ rapide de Bachar), fut étonnement cordiale. «Oublions les rancœurs», a lancé Hassan Rohani devant les industriels du Medef lors de sa visite de 24 heures en France. Six mois après la signature d'un accord historique sur le nucléaire qui a permis la levée des sanctions imposées à l'Iran, «nous sommes prêts à tourner la page (...) entre nos pays», a affirmé Hassan Rohani devant un parterre d'hommes d'affaires attirés par les potentialités du marché iranien.

«Oubliée l'insistance française à durcir l'accord nucléaire! Oublié le tropisme sunnite de Paris en faveur des monarchies du Golfe!», note Le Figaro. «L'Iran peut compter sur la France», a répondu le Premier ministre Manuel Valls au président Rohani, en appelant de ses vœux des partenariats de longue durée. C'est ce que souhaite d'ailleurs Téhéran.

L'un des objectifs de la tournée européenne était en effet de donner un signal aux investisseurs étrangers. Les patrons présents à la délégation du Medef reçue par le président Rohani en ont eu la larme à l'œil : parti sous la pression de General Motors lors de négociation de fusion qui n'aboutirent pas, PSA fait son retour officiel en Iran où il représentait un tiers du marché local. Un retour peut-être en coopération avec Renault.

C'est aussi l'occasion de l'une des plus grosses commandes de l'histoire d'Airbus : pas moins de 118 appareils ! Le pétrolier Total a également signé un contrat pour l'acquisition de 150 / 200.000 barils / jour. Trois futurs aéroports iraniens sont confiés à Aéroports de Paris et Bouygues. Et même des contrats dans le maritime avec l'armateur marseillais CMA-CGM dans le ferroviaire avec Alstom et la SNCF... N'en jetez plus ! La cour est pleine !



Médiatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



Les incertitudes meurtrières

LA PISCINE.
Essai de
Fadela
M'Rabet.
Editions
Dalimen,
Alger
2015,
400 dinars,
103 pages.

Le titre du livre induit en erreur. La «Piscine» est le surnom que les Français donnent au siège, situé à Paris, ... près d'une piscine, de l'un des principaux services de renseignement, la Dgse. Désormais, on va dire chez nous, le Golf.

Le début du livre aussi induit en erreur car on pensait que l'on allait lire un véritable roman d'espionnage ou policier.

En reportage en Tunisie, l'auteure prend dans sa voiture un auto-stoppeur dont le comportement étrange la conduit à se demander si elle n'a pas prise en charge un espion... Ce n'était là qu'un chapitre introductif à la description d'un «mal-être» qu'elle va décrire dans le style qui lui appartient.

Elle dénonce l'islamophobie. Elle dénonce l'Eglise catholique de France qui l'encourage, après avoir sévi durant des siècles. Elle dénonce l'ignorance, dans la plupart des milieux, des apports de l'Islam à la civilisation... Elle dénonce les niaiseries des journalistes et refuse d'«être Charlie». Elle dénonce le parti pris de Manuel Valls et des hommes politiques opportunistes qui, avec leurs «petites phrases», critiquent l'Islam sans le connaître. Elle dé-

nonce, aussi, le message souvent brouillé dans bien des pays arabes, où l'on enseigne aux élèves un islam sclérosé, manipulé par des imams de service ou rejeté par de «pseudo-intellectuels»...

Sa colère -contre les incompréhensions meurtrières- est si vive qu'elle va jusqu'à écrire : «Folle de rage, je brandirais peut-être l'épée comme le Christ et Mohamed, ou une kalachnikov». Sa douleur, on la sent - car c'est une «autre» Fadela que l'on retrouve- est si profonde qu'elle finit (conclusion) dans une sorte de méfiance presque malade, voyant des espions partout... : «Ils sont partout... Pour diviser et créer le chaos. Revenir et tout recommencer. Avec encore plus de férocité».

L'auteure : Née à Skikda. Docteur en biologie, interdite d'enseignement et de médias (radio, entre autres), elle quitte l'Algérie (avec son époux, le philosophe Tarik Maschino, lui aussi interdit d'enseignement et de médias) pour s'installer en France. Trop féministe au goût des pouvoirs de l'heure. A publié un grand nombre d'ouvrages à l'étranger... et en Algérie, surtout après 88.

Avis Pamphlet journalistique ? Essai philosophique ? Roman de la vie quotidienne d'une musulmane en pays chrétien ? Non, de simples pensées amères et de nostalgie. Un discours de vérités. Surtout la crainte de voir le monde, notre monde, son monde, arabo-islamique, connaître (il a commencé... Lybie, Syrie, Irak, Yémen, Egypte, Tunisie...) un autre colonialisme.

Citations : «Si tant d'hommes et de femmes croient en Dieu, ce n'est pas seulement pour la promesse de l'éternité, mais parce qu'ils ont un besoin vital d'une présence qui reconnaisse leur qualité humaine» (p 17), «Vivre, c'est être agressé et réagir à l'agression» (p 25), «Dans une société civilisée, avoir le droit de tout dire ne signifie pas qu'on doive dire n'importe quoi» (p 29) «La souveraineté d'un pays n'est jamais acquise définitivement.

Les requins ne sont pas seulement sur nos côtes, les vautours dans nos montagnes. Même dans les salons du livre, on les rencontre «(p 101)

XÉNOPHOBIE BUSINESS.
A quoi servent les contrôles migratoires ?
Essai de
Claire
Rodier.
Editions
Média-Plus,
Alger 2015,
950 dinars,
194 pages.

Grâce au livre de Claire Rodier, on en découvre des choses sur le phénomène migratoire. Et, surtout sur les capacités des économies et des pouvoirs politiques des pays industrialisés à surfer «utilement» sur les vagues, ne tenant compte que rarement des victimes enregistrées au passage : l'essentiel étant le profit.

On le savait : les économies des pays industrialisés ne peuvent se passer d'un volant de main-d'œuvre flexible et exploitable... et les sans-papiers répondent en grande partie à ce besoin. Pourtant, on passe son temps à «inventer» de nouveaux dispositifs de contrôle : des patrouilles maritimes, des murs, des barbelés, les vérifications des passeports dans les aéroports, des camps... Une kyrielle de dispositifs ; chaque nouveau dispositif mis en place donnant l'impression de n'avoir pour but que de révéler les failles et les lacunes des précédents... et servant donc de justification pour en créer un nouveau. C'est sur cette base que s'est, peu à peu, créée une «économie sécuritaire» qui tire de gros profits de dispositifs de plus en plus sophistiqués (La société G4S, dont une partie de l'activité est consacrée à la «gestion» de l'émigration, emploie plus

de 650.000 salariés, ce qui en fait le deuxième plus gros employeur privé du monde). C'est donc le premier chapitre de l'ouvrage.

Le second chapitre va chercher à caractériser les fonctions idéologiques des contrôles migratoires. Ils sont présentés comme une réponse aux préoccupations supposées de l'opinion face à une menace, régulièrement brandie sur le thème de l'invasion par des prédateurs et/ou de la délinquance étrangère. L'exploitation de la peur. Dans la logique bien connue du bouc émissaire et de la «manipulation de l'incertitude» (cela permet aux pouvoirs, incapables d'apporter des solutions aux problèmes des populations, d'asseoir leur autorité).

Le troisième chapitre est consacré à la «dimension géopolitique» des contrôles, avec une diplomatie peu regardante, et à leur «marchandisation», avec pour fond l'industrie guerrière. Le «sale boulot» est de plus en plus délocalisé et il est donc exécuté par les autres... les pays «fournisseurs» de migrants de passage, ou par des sociétés privées ; le phénomène terroriste étant désormais un chiffon rouge agité par des politiciens en mal de légitimité et/ou en recherche de notoriété.

L'auteure : Figure reconnue sur les questions migratoires. Juriste au Groupe d'information et de soutien aux immigrés, le Gisti, co-fondatrice du réseau euro-africain Migreurop. Travaille plus particulièrement sur les politiques européennes d'immigration et d'asile. Plusieurs publications sur ces thèmes.

Avis Une enquête fouillée sur la gestion des flux migratoires par les Etats et notamment leur privatisation croissante. Des faits et des chiffres. Un livre détonnant.

Citations : «La gestion des frontières sert bien d'autres intérêts que ceux qu'elle prétend défendre. Et que ces intérêts, en prenant le pas sur le reste, minent toute perspective de réflexion cohérente sur l'organisation d'un monde où les gens ne cesseront jamais de se déplacer» (p 16), «Expulseur de migrants, un métier d'avenir» (p 31), «Au jeu du chat et de la souris, le chat n'a pas forcément intérêt à éliminer sa proie» (p 45), «Immigration et terrorisme : une association non démontrée, mais utile» (p 100), «Les fantômes ont la vie dure. Surtout quand ils font marcher les affaires» (141).

TEMPS D'EXIL. Poèmes et nouvelles de Mehdi Lallaoui. Casbah Editions, Alger 2015, 350 dinars, 79 pages

Vingt-sept poèmes, onze nouvelles. Mélangés, toutes racontent l'exil, la migration, la solitude, la séparation. Tous suintent la nostalgie et la tristesse... et d'eux transparaît la difficulté de se séparer de la terre natale et de la recherche d'un Ailleurs où la vie est, peut-être, meilleure «Mais dans mes veines, quoi qu'il advienne coule la Seine».

Vingt poèmes, onze nouvelles : un recueil qui raconte des rencontres et qui, en même temps, restitue, en vers et en prose, des situations et des états. Les déplacements de populations, les exodes, les fuites (quelquefois) salutaires, les drames, les espoirs exaucés ou déçus... C'est ça l'exil qui secoue de plus en plus le monde contemporain. Avec tout ce que cela comporte comme risques. «S'exiler, c'est risquer sa vie». Ainsi, la Méditerranée est devenue un vaste cimetière sous-marin, et toutes les statistiques officielles restent incomplètes.

Et pourtant, aucune société ne peut évoluer sans l'apport de «métèques lumineux», «voyageurs de jadis ou déplacés et réfugiés d'aujourd'hui et de demain». Face aux hérauts de l'obscurantisme, ces «nouveaux crétiens des temps qui courent», «les tenants de l'exclusion et de la xénophobie», il y a énormément d'espoir et cela est bien raconté dans les nouvelles. La plus émouvante est celle d'Emile... qui a consacré toute sa vie à Marseille et aux pleurs versés par les vieux Algériens de la ville le jour de sa mort. Il y a, aussi, celle de Soussou, le juif «authentiquement arabe», originaire d'Egypte, éditeur de son état, qui a aidé à concevoir et à imprimer, en

urgence, les programmes scolaires de la nouvelle école algérienne juste après l'indépendance... Après des décennies d'exil, «il rentra dans son pays pour un adieu à sa patrie chérie, à son existence aussi». Et, l'histoire (vraie) de Zohra fuyant l'Algérie et le terrorisme (qui menaçait de mort son époux, un syndicaliste) avec ses trois enfants...

L'auteur : Cinéaste documentariste français d'origine algérienne (né en France à Argenteuil), membre d'une association qui œuvre pour la reconnaissance des oubliés de l'Histoire.

Son travail de création aborde souvent les thèmes de l'exil et des migrations. Ainsi que la condition humaine dans le monde. Auteur de plusieurs recueils de poésie. A présidé, tout dernièrement, le jury

du 6è Festival international du cinéma d'Alger.

Avis Tous ceux qui aiment la divagation poétique... et le monde. Le mélange poèmes-nouvelles en un seul ouvrage, démarque certes originale, ne nous paraît pas heureux ; le réalisme des secondes brisant le rythme des secondes.

Citations : «Cent raisons motivent l'exil qui sont, pour la plupart, autant de déclinaisons, voire de combinaisons, des trois fléaux majeurs que sont la guerre, la pauvreté, les persécutions, et que rien ne semble devoir atténuer» (p 8), «Ceux qui partent le pied léger ne sont que des inconscients. Ceux qui n'ont pas de chagrin en quittant leur pays, des faussaires» (p 33).

PS : J'ai appris avec satisfaction l'initiative du Pr Messitfa de former -gracieusement- et ce avec l'aide du quotidien arabophone El Mihwar El Youmi- les journalistes à l'information économique et statistique. Objectif : parvenir à l'objectivité dans l'approche, la compréhension et le traitement des concepts, des chiffres et des données... économiques.

Malheureusement, cela ne suffira pas car, il me semble que l'on se trompe de cible. Ce ne sont pas les journalistes, simples «transmetteurs» d'informations et/ou commentateurs (avisés ou non, mais là c'est un autre problème) des données disponibles, qui sont les premiers concernés, mais les premiers «émetteurs» d'informations... les sources. Mises à part quelques institutions et entreprises, toutes les autres pratiquent (souvent sans se rendre compte par prétention et suffisance ou par méfiance) la rétention, l'incomplétude, l'inexactitude, la lenteur, le retard, la manipulation parfois, etc... dans le traitement de l'information les concernant.

Cela ne date pas d'hier et cela n'est pas prêt de finir... malgré un récent appel présidentiel assez vigoureux. D'où des cours à donner non aux journalistes mais surtout aux cellules de documentation et de communication des institutions et des entreprises. Et, pourquoi pas, d'abord à leurs responsables ?

Porter la robe pour se retrouver

Des Égyptiennes veulent retrouver leur élégance et liberté face à l'invasion du pantalon, phénomène jugé défavorable à l'image de la femme. Ainsi, entre partisans et opposants, la campagne «Enfile ta robe et retrouve la féminité» crée le buzz sur Internet.

Hebdo
Al-Ahram

«**Q**u'en est-il de la féminité d'aujourd'hui ? On se souvient encore de ces icônes glamours des années 1960, la resplendissante Soad Hosni, la légendaire Hind Rostom ou encore les mythiques Chadia et Sabah. Des canons de beauté qui nous ont séduits avec leurs jolies robes», rappelle Dina Anouar, une écrivaine trentenaire. Sur Facebook, cette jeune pharmacienne semble offusquée par l'accoutrement actuel des filles et femmes qu'elle juge trop masculin. Selon elle, depuis quelques années, les codes vestimentaires ont bien changé et la femme égyptienne a perdu son élégance. «On dirait que l'époque est à la laideur. Promenez-vous dans n'importe quelle rue et vous verrez. Aujourd'hui, la plupart des femmes se ressemblent. Beaucoup portent ce même jean écorché aux genoux et un tee-shirt ou un body moultant, devenus les vêtements de tous les jours. D'autres sont drapées d'une djellaba noire. Où est donc cette identité égyptienne ? Pourquoi les femmes d'aujourd'hui ne se mettent plus en robe, symbole de la féminité et de l'élégance ? Où est cette pièce-clé, symbole de féminité, que l'on porte rarement de nos jours ?». Des questions qui reviennent comme un leitmotiv. Sur Facebook, cette campagne intitulée «Enfile ta robe et retrouve la féminité» existe depuis quatre mois et attire chaque jour plus de monde.

L'idée de mener une telle campagne trotte dans la tête de Dina depuis longtemps. Tout a commencé un jour, alors qu'elle était invitée à un anniversaire. Elle portait une jolie robe cloche ressemblant à celle de Soad Hosni (la Cendrillon du cinéma égyptien). Tous les regards se sont braqués sur elle comme si elle venait d'une autre planète. En plus, elle eu droit de jolis commentaires. Depuis, un vent de nostalgie souffle dans la garde-robe de Dina. Elle s'est demandé combien de temps elle pourrait résister en étant en robe, un peu comme un défi et finalement... les jours ont défilé sans qu'elle ne ressente le besoin de revenir au pantalon. C'est donc tout naturellement qu'elle a décidé un jour de ne plus en porter.

Depuis le lancement de sa campagne, l'âge de son audience varie entre 18 et 45 ans, et compte même des femmes voilées. Les médias n'arrêtent pas d'en parler, décrivant Dina comme une «femme investie d'une mission esthétique». Une initiative qui a donné envie à de nombreuses femmes de faire comme elle : porter des robes à diverses occasions telles que la célébration du nouvel an, le Festival du théâtre national ou un concert à l'Opéra.

■ CENTAINES DE PHOTOS POSTÉES

Des centaines de photos de femmes en robes ont déjà été postées sur sa page dont la popularité est devenue virale, avec plus de 14 000 mentions «j'aime» en quelques jours et 30 000 membres dont 35 % de sexe masculin. Tous sont d'accord pour dire que de nos jours, les femmes s'habillent très mal. Et ils revendiquent le retour de la robe, dont la disparition a sonné la fin du mythe de la féminité et de l'identité égyptienne.

Fatma Abeid, styliste et propriétaire d'un atelier de confection de robes, pense que l'allure de la femme égyptienne a évolué au fil des années et a toujours



reflété son héritage culturel. Dans les années 1950 et 60, les femmes ont porté des robes et minijupes. Dans les années 1970, la société égyptienne s'est beaucoup ouverte au monde, et on a vu apparaître les pantalons. Au cours des années 1980, la société a témoigné pour la première fois de l'influence des théories conservatrices avec, en parallèle, le rêve américain du libéralisme. Les femmes sont en t-shirts et jeans ou en jupes longues et écharpes. Puis le niqab a fait son apparition durant les années 1990 et continue de se développer de nos jours. Et bien que porter une robe soit rare, cela n'a jamais vraiment été démodé puisque c'est le vêtement féminin par excellence et la pièce incontournable de la garde-robe d'une femme : robe de jour, robe de soirée ou robe de mariage. Élégante, raffinée et parfaite pour les grandes occasions. «Pourtant, une robe n'est pas le vêtement le plus simple à porter. Savoir porter une robe est un art. C'est plutôt une question de morphologie. Il faut également savoir la choisir, faire en sorte qu'elle dissimule les défauts du corps», explique-t-elle. L'objectif de Fatma Abeid est d'offrir aux femmes des modèles très tendance mais pratiques, simples et surtout élégants.

Quelques adeptes de la robe confirment que notre accoutrement parle de nous. «J'apprécie l'initiative Enfile ta robe à laquelle j'ai adhéré. Je trouve que les filles en robe sont plus jolies, plus féminines et bien plus diversifiées que la forêt de pantalons habituelle ! En effet, longues, courtes, couleurs unies, ou multicolores, en laine, soie, coton, jean, les robes offrent un choix étonnant qui donnent à chacune la possibilité de vivre sa féminité, comme elle le souhaite, tout en reflétant sa person-

nalité. Alors, pourquoi s'en priver sous prétexte de lutter contre le harcèlement sexuel», affirme Nadia, 25 ans, traductrice.

■ RÉFÉRENCE DE BEAUTÉ

Sanaa, comptable, affiche également sa nostalgie pour les robes des années 1960/70 qui sont encore de nos jours une véritable référence de beauté, de féminité et d'élégance. Elle trouve qu'il y a un plaisir particulier, difficile à expliquer, à porter des robes ou même des jupes bien plus féminines qu'un pantalon. «Je ne porte plus de robes, sauf en vacances. Les rares fois où j'en ai enfilées pour me rendre au travail, mes collègues m'ont taquinée : Qu'est-ce qui t'arrive ? Tu as un rendez-vous galant ?», raconte-t-elle. Pour Sanaa, ce sont les regards qui sont les plus insupportables. Le jour où elle est en robe, tout le monde la scrute. «Ah, ce poids des regards... Jusqu'à quand la femme va-t-elle être jugée selon son habit ? La misogynie est dépassée, les hommes et les femmes occupent les mêmes postes et ont relativement le même train de vie, avec les mêmes responsabilités dans quasiment toutes les sociétés supposées être civilisées, alors pourquoi reprocher à une femme ce qu'on ne reprochera jamais à un homme ?», renchérit-elle. Une raison pour laquelle Dina Anouar estime que le port de la robe s'avère être le premier pas pour libérer la femme des contraintes de la société. Pour elle, porter une robe c'est vivre sa liberté et se révolter contre l'image réservée aux femmes. Autrement dit, la femme, qui n'a pas de liberté vestimentaire n'a aucun droit à choisir sa vie, son éducation, son travail.

A en croire les déclarations de certaines, il est préférable de ne pas porter de robe par les temps qui courent. Doaa, avocate, pen-

se qu'il est difficile d'être en robe et de marcher dans la rue, un terrain miné de harceleurs. C'est pourquoi elle enfile une tunique sur son pantalon, car c'est plus pratique et plus sûr pour une avocate qui côtoie le monde des hommes, dans les salles d'audience. Cependant, les réactions sur Facebook vont bon train. Et la guerre est déclarée entre les internautes rejetant le port des robes et les autres les soutenant. Certains ont même lancé une contre-campagne intitulée «Porte ton hidjab». «Cela ne suffit pas de nos jours que les femmes s'habillent en se déshabillant. N'est-il pas préférable de les inciter à porter le voile, à se montrer plus pudiques en évitant de porter des tenues qui pourraient mettre en valeur certaines formes de leur corps ?», lance Amal, professeure dans la quarantaine. Un avis qui n'est pas partagé par certains jeunes qui voient que l'habit est un choix personnel et ne peut servir de prétexte au harcèlement. «Où est le mal si des filles veulent porter des robes et mettre en relief leur beauté et leur féminité ? Pourquoi cacher cette beauté que Dieu a créée, surtout que nous vivons une époque d'ouverture culturelle ? Et si certains considèrent que la virilité est une honte, alors la féminité l'est aussi !», lance une jeune fille. Et une autre de répliquer : «Aujourd'hui, même les femmes portant le niqab sont victimes de plusieurs types de harcèlements allant jusqu'aux attouchements. Alors que dans les années 1970, les femmes portaient des minijupes, avaient les bras dénudés, roulaient à vélo et personne n'osait s'en approcher». L'écrivaine Farida Al-Choubachi se demande où sont passés les acquis des féministes, ce droit des femmes de s'habiller comme bon leur semble. «C'est terrible qu'on

en soit arrivé là ! Chacune devrait s'habiller comme elle veut. Ce sont les préjugés, les railleries qui font peur», déplore-t-elle, tout en assurant qu'elle considère cette campagne comme étant un appel pour retrouver la belle Égypte avec ses charmantes femmes et ses belles dames. Un retour à l'esthétique, au goût, aux bonnes moeurs et à la simplicité d'antan.

■ IMPRESSION DE RÉGRESSION

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Un autre débat a commencé à propos de la longueur des robes. «En Égypte et dans les pays arabes, on se plaint des filles qui portent des robes trop courtes tandis que de l'autre côté de la Méditerranée, les Européens sont scandalisés de voir de jeunes femmes porter des robes ou des jupes longues, allant jusqu'à interdire le port du voile et les jupes ou robes arrivant jusqu'aux chevilles dans certaines écoles en France. Trop courte, trop longue, y aurait-il une longueur de robe précise dans chaque pays ? Allons-nous mesurer les robes de chaque femme et n'autoriser que celles qui correspondent aux critères de chacun ?», s'indigne Dalia Abdel-Hamid, activiste dans une ONG féministe, tout en ajoutant que tout ce débat donne une impression de régression. Cela serait comme un retour en arrière sur fond de confusion entre féminité et apparence séduisante, les deux notions semblant synonymes de nos jours. «La robe est devenue un vêtement difficile à porter, car elle est à nouveau plus sexualisée avec le retour du court. Et les femmes ont tellement fait du pantalon un accoutrement du quotidien, que se mettre en robe désormais semble suggérer une démarche de séduction», conclut Abdel-Hamid.

Le Real Madrid club le plus riche du monde, mais pour combien de temps encore ?

Les Merengues terminent pour la onzième fois de suite en tête du classement annuel établi par le cabinet britannique Deloitte.

Liberation

Comme chaque année à la même période, le cabinet d'audit britannique Deloitte publie son étude sur les 30 clubs de foot les plus riches du monde. Et, comme chaque année depuis la saison 2003-2004, le Real Madrid trône tout en haut de ce classement. Le club madrilène a engrangé 577 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014-2015, devant le FC Barcelone (560,8 millions) et Manchester United (519,5 millions). Ce qu'il faut retenir de cette étude en 5 chiffres.

6,6 MILLIARDS D'EUROS

C'est le montant du chiffre d'affaires global réalisé par les 20 clubs les plus riches du monde, soit 18,2 millions d'euros par jour, 12 600 par minute. Ce chiffre est en augmentation de 8 % par rapport à la saison précédente. La barre des 7 milliards devrait être franchie la saison prochaine et celle de 8 milliards, l'année d'après, prévoient les auteurs du rapport. Si ce chiffre est atteint, l'argent généré par les 20 clubs les plus riches du monde aura doublé en six ans puisqu'en 2008-2009, ils n'avaient engrangé «que» 4 milliards d'euros. Les grosses entreprises du foot business ne connaissent pas la crise. Le ticket d'entrée dans le top 20 a augmenté de 12% par rapport à la saison dernière, il se situe désormais à 161 millions d'euros.

Le nombre de clubs français dans le top 30. Le PSG bien sûr, qui, avec un chiffre d'affaires de 481 millions d'euros (+10 millions par rapport à 2014), occupe la 4e place du classement, un rang de mieux que l'an dernier. L'analyse de Deloitte est sévère pour les clubs français : «Alors que le PSG poursuit son développement sur et en dehors du terrain, des freins évidents empêchent les autres clubs français de briger une place dans le top 30. Malgré des investissements significatifs dans le développement des stades en prévision de l'Euro 2016, il est peu probable qu'ils aient un impact suffisant pour leur permettre d'intégrer dans le futur la «Mo-

ney League». L'Olympique lyonnais et l'Olympique de Marseille, qui en furent des membres réguliers, semblent aujourd'hui plus loin que jamais du top 20.»

Le nombre de clubs n'évoluant pas dans un championnat du big 5 (championnats d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, de France et d'Italie). Il s'agit du Galatasaray d'Istanbul, 21e avec un chiffre d'affaires de 159 millions d'euros (il était 19e l'an dernier avec 161,9 millions). Plus de la moitié des places dans la Money League sont squattées par les Anglais (17 clubs, dont 9 parmi les 20 premiers et 5 dans le top 10). On trouve également 5 clubs italiens, 3 allemands et 3 espagnols. Cette domination anglaise n'est pas près de s'achever. Le mirifique contrat signé par la Premier League qui rapportera 2,3 milliards aux clubs d'Albion à partir de la saison prochaine, plus un milliard de droits à l'international, devrait permettre aux 20 clubs anglais d'intégrer la Money League d'ici à deux ans, prévoient les experts de Deloitte. Qui pronostiquent même que Manchester United, forts de ses droits téléés pharaoniques et d'un business model intelligent, pourrait contester la première place du Real dans les deux ans.

La part de ses revenus que le PSG tire de ses contrats commerciaux, soit 297 millions d'euros. Il est le champion incontesté en la matière, mettant une méchante raclée à des clubs comme le Real (247,3 millions) ou Chelsea (148,7). Il est le seul de la Money League à dépendre à plus de 60% du sponsoring. Nike, la compagnie aérienne Emirates ou American Express y contribuent en partie. Mais c'est surtout le contrat d'image avec l'Autorité du tourisme qatari (entre 150 et 200 millions annuels) qui explique cette première place du PSG. Un contrat qui n'est rien d'autre qu'un moyen déguisé pour Qatar Sports Investments (propriétaire du club) d'injecter de l'argent, au mépris du fair-play financier qui interdit théoriquement à un club de dépenser plus d'argent qu'il n'en gagne.

En revanche, en matière de droits téléés, le Paris Saint-Germain joue en troisième division, souligne Deloitte



«Ils sont considérablement inférieurs à ceux des autres équipes de la Money League [les PSG est 14e, ndlr].» Les droits téléés ont représenté 22 % des revenus parisiens l'an dernier, soit 105,8 millions : c'est près de 95 millions de moins que le Real ou le Barça, champions en la matière (199 millions d'euros). Les deux rivaux bénéficient du système espagnol qui leur permet de vendre leurs droits de manière individuelle, ne laissant que des miettes aux autres clubs, alors qu'en France, les droits sont vendus de manière collective et répartis de manière égalitaire avec une prime aux résultats et à l'exposition. Plus de la moitié des droits téléés du PSG (56,2 millions), viennent de l'UEFA et sont directement indexés sur ses performances en Ligue des champions. «Le PSG va devoir maintenir ses performances commerciales des

dernières années et les compléter avec des droits téléés en atteignant la phase éliminatoire de la Ligue des champions s'il veut se maintenir dans le top 5, à la lutte avec le Bayern Munich et de plus en plus de clubs anglais dans les prochaines années», insiste le rapport.

19%

La part moyenne que représente la billetterie dans les revenus des clubs (contre 40 % pour les droits téléés et 41 % pour les revenus commerciaux). Une tendance dangereusement baissière, comme on dirait dans les salles de marché. «Avec l'augmentation attendue des droits téléés et des revenus commerciaux dans les prochaines années, nous nous attendons à ce que la part des revenus générés les jours de match diminuent de manière significative alors qu'il y a seulement dix ans, les

clubs réalisaient environ un tiers de leur chiffre d'affaires grâce à la billetterie», note Deloitte. Champion en la matière, Arsenal dont les spectateurs lui ont rapporté 132 millions d'euros la saison dernière (soit près d'un tiers de ses revenus). Si, globalement, les clubs anglais se situent dans cette moyenne de 19% ou au-dessus, on pointe des différences flagrantes, notamment dans la seule ville de Manchester où les supporters de United contribuent pour 22 % (114 millions d'euros sur un total de 520 millions) à la santé financière de leur club et ceux de City ne pèsent que pour 12% (43,4 millions sur 464). Quant aux tifosi, les clubs italiens pourraient bientôt s'en passer, ils apportent respectivement 16%, 11%, 17 % et 13% des revenus de la Juventus Turin, du Milan AC, de l'AS Roma et de l'Inter Milan.

En novembre 2015, lors d'une conférence TEDx, Robert Waldinger a révélé l'aboutissement d'une longue, d'une très longue étude. Pendant 75 ans, des chercheurs de la prestigieuse Harvard Medical School ont suivi à la loupe le quotidien de 724 hommes. Alors que, généralement, les études de cet acabit s'arrêtent au bout d'une dizaine d'années, faute de moyens, ici pas moins de quatre directeurs d'étude se sont succédés depuis 1938 pour mener à bien les recherches.

La chaire sur le «développement de l'adulte» (Study of Adult Development) de l'université a passé au crible tous les aspects de la vie des participants. A intervalles réguliers, les scientifiques ont méticuleusement interrogé les patients sur leur travail, leur famille et leur santé. Ils ont réalisé des analyses de sang, des scanners des cerveaux et sont même allés jusqu'à autopsier les participants décédés. Peu à peu, ils ont accumulé un corpus de ressources sans précédent, et ce dans un seul but : trouver le secret du bonheur.

UN TRAVAIL TITANESQUE

Le projet original était ambitieux, tant au niveau des fins que des moyens. Pour maximiser les chances de découvrir le facteur bonheur, les participants ont été choisis selon des critères sociodémographiques. Quelque 268 hommes de type caucasien ont été sélectionnés au sein de la promotion 1939-1944 de l'université de Harvard. Moyenne d'âge de l'échantillon : 19 ans. Parmi eux, un certain John Fitzgerald Kennedy qui deviendra le 35e président des États-Unis quelques années plus tard... L'autre partie du panel a été choisie dans les quartiers pauvres de Boston. Ils avaient cette fois-ci entre 11 et 16 ans.

La recette du bonheur existe, c'est Harvard qui le dit !

En observant le quotidien de 724 hommes pendant 75 ans, des scientifiques de l'université de Harvard se sont penchés sur la recette du bonheur. Leur verdict est tombé fin 2015 : ni la richesse ni la célébrité ne suffiraient à rendre quelqu'un heureux. La qualité des relations, en revanche, garantirait bonheur, santé et mémoire. Décryptage.

LEFIGARO

Choisir ainsi deux milieux sociaux diamétralement opposés permettait d'isoler les facteurs psychologiques et biologiques ayant un impact sur la santé et le bien-être à tous les âges de la vie. Les chercheurs, en véritables détectives, ont scruté la vie de ces hommes, récupérant leurs dossiers médicaux, analysant

leur sang, parlant à leurs enfants et à leurs femmes pour suivre leur évolution.

POUR ÊTRE HEUREUX, CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ENTOURAGE

Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis le début de l'étude. Le premier constat est

manichéen : les relations humaines sont excellentes pour le bien-être tandis que la solitude tue. L'expérience montre que les individus les plus connectés à leur famille, à leurs amis et à leur cercle social sont non seulement plus heureux mais aussi en meilleure santé. À l'inverse, les personnes isolées sont moins heureuses et leur état de santé décline en milieu de vie tout comme leurs capacités cognitives. Les personnes seules mourraient aussi plus jeunes.

La deuxième conclusion, c'est que, pour être heureux, la qualité des relations prévaut sur la quantité. D'ailleurs, mieux vaut être seul que mal accompagné. Ainsi, la santé des participants qui ont vécu une situation de conflit (un mariage difficile par exemple) était en moyenne moins bonne que celle des autres. De même, un divorce serait moins nocif pour la santé qu'une relation insatisfaisante.

Bénéfiques pour le corps, les relations sont également bénéfiques... pour le cerveau ! Une personne investie dans une relation sécurisante aurait les idées claires plus longtemps. Et par sécurisante, on n'entend pas nécessairement un quotidien sans orages et sans disputes - elles sont même normales et saines - mais les couples octogénaires dont chacune des parties sait qu'elle pourra compter sur l'autre en cas de coup dur ont une mémoire plus performante que les autres.

Bien que la portée de l'étude soit impressionnante, elle reste pour le moment exclusivement masculine. Seuls 60 des 724 participants initiaux sont encore en vie. La deuxième génération de l'étude débute actuellement avec leur enfants, filles comme garçons cette fois. Il sera donc possible de déterminer si le bonheur est conditionné par l'éducation et les parents. Affaire à suivre attentivement.

Shlomo Sand : «Quand je lis Finkelkraut ou Zemmour, leur lecture de l'Histoire, je suis effrayé»

L'Humanité

Votre dernier ouvrage s'intitule Crépuscule de l'Histoire (1). Un titre qui fait peur. Il s'apparente à la fin de l'Histoire ?

SHLOMO SAND : Je parle du métier. Il y a quelque chose, concernant le métier d'historien, qui est en train de changer. La discipline est en train de changer. Pendant des siècles, dans toutes les civilisations, l'Histoire avait pour tâche de fournir des modèles pour les élites politiques. L'Histoire était toujours écrite à côté de la force. Parce que ce ne sont pas les masses qui ont pu lire l'Histoire à travers les siècles. C'était une sorte de genre littéraire qui a fourni une certaine vision du monde pour les élites. Avec la naissance des États-nations au XIXe siècle, ce métier devient principal dans la pédagogie de l'État. Des écoles à l'université, on commence à apprendre l'Histoire. D'Augustin Thierry à travers Michelet jusqu'aux historiens du XXe siècle, Ernest Lavisse en tête, on a formé l'Histoire comme métier principal parallèlement aux métiers scientifiques. Ma question de départ est-elle : pourquoi apprendre l'Histoire ? Pourquoi pense-t-on que c'est naturel ? J'ai donc analysé les développements de ce métier. L'ossature, les vibrations les plus importantes dans le métier étaient l'histoire nationale. C'est pour cela qu'elle est devenue non seulement une discipline universitaire comme la sociologie mais aussi un métier principal dans l'éducation. L'État-nation a construit des nations. Pour construire des nations, il faut plusieurs paramètres : une langue commune, un ennemi commun, mais aussi il faut une mémoire collective. C'est-à-dire ne pas penser que nous sommes un collectif seulement aujourd'hui, mais que cela a toujours existé. Pour le prouver, l'Histoire a été mise à contribution. On savait que le principe de base de ce métier était de former des nations. Il faut cela pour un passé commun, pour partir en guerre ensemble. Donner l'impression qu'on a toujours eu cette identité collective.

Cela diffère-t-il selon les nations ?

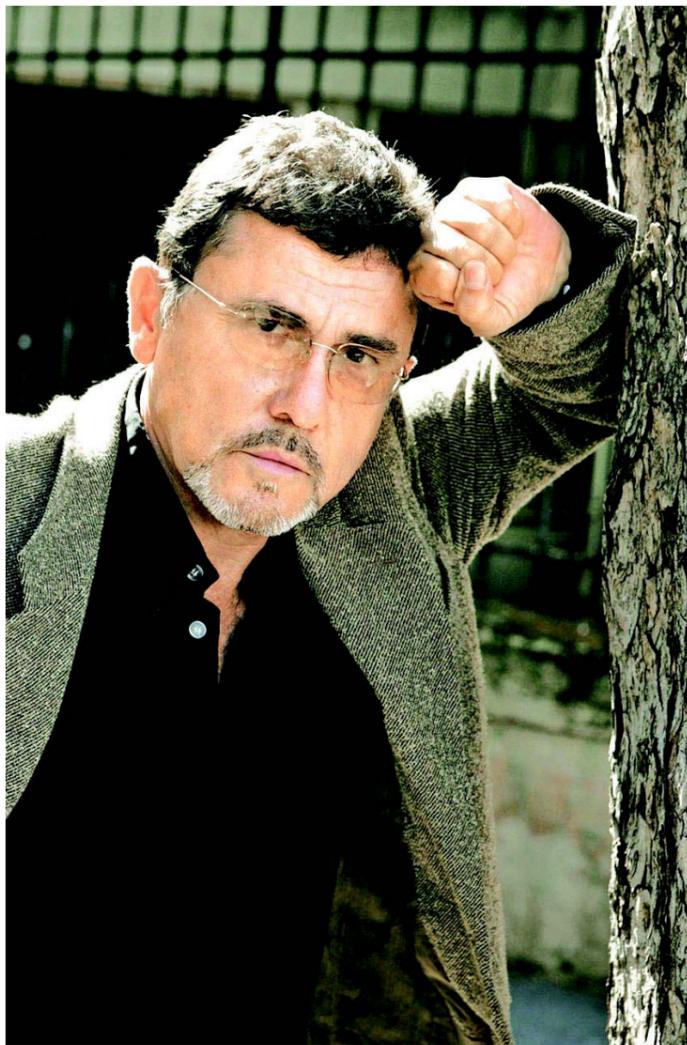
SHLOMO SAND : Le mythe national, tel qu'il existe en France avec par exemple «nos ancêtres les Gaulois», n'est pas un mythe chaud. Il s'est refroidi. S'il ne faut pas tant étudier l'histoire nationale, qu'est-ce qu'il reste ? Faut-il étudier le colonialisme, le siècle des Lumières ? Enseigner plutôt l'histoire culturelle que politique ? Personne n'a la réponse. Le métier d'historien recule. Même Régis Debray a récemment écrit un livre de deuil en ce sens. Moi, je ne suis pas en deuil. Je ne suis pas contre l'Histoire. Je crois que l'Histoire peut jouer un rôle important dans la formation de l'esprit, mais peut-être une autre Histoire. Faut-il continuer à enseigner l'Histoire au lycée ? Oui, mais pas comme aujourd'hui. Il faut armer les élèves avec des métiers qui ne sont pas moins importants que la fonction de l'Histoire dans leur imaginaire et dans leur éducation. Par exemple, est-ce qu'apprendre la communication pour s'armer contre les médias dominants ce n'est pas une tâche principale de l'école et du lycée ? Est-ce qu'apprendre l'économie politique pour créer des salariés qui ont conscience de leurs intérêts n'est pas important ? On apprend le droit seulement à l'université, pourquoi pas à l'école et devenir un citoyen

Professeur honoraire d'histoire contemporaine à l'université de Tel-Aviv, Shlomo Sand ne cesse d'interroger l'Histoire. C'est la fonction même de cette discipline, qu'il dénonce. Pour lui, l'Histoire a servi à la création d'un récit national, utile aux élites. Un mythe chaud qui n'aurait plus lieu d'être et qui empêche toute avancée?; comme en Israël où il fait croire que Hébron ou Jérusalem sont la patrie des juifs.

d'un autre type qui sait lutter pour les droits civiques ? Pourquoi l'Histoire est-elle obligatoire et pas l'économie politique ou la communication ? En France, on apprend un peu la philosophie. Mais c'est rare dans le monde. En Israël, par exemple, elle ne fait pas partie d'un corpus d'éducation des élèves. Mais si la philosophie apprend aux gens comment penser, l'Histoire leur enseigne quoi penser. Il faut donc commencer par «comment penser» dans toutes les écoles du monde. Mais je n'ai pas d'illusions. L'école moderne ne peut pas être son propre fossoyeur ! L'Histoire ne doit pas être plus importante. C'était un métier majeur pour la création des nations. Ce n'est plus le cas. Malheureusement la plupart des historiens ne sont pas de mon avis. Il faut enseigner l'Histoire avec le même état d'esprit que le tableau de Margritte où était inscrit «Ceci n'est pas une pipe». On n'admet pas que la plupart des histoires de l'Histoire sont des mythes. Et pourtant... Ça va continuer. Il y a des mythes nouveaux sur le capitalisme. Quand je lis Finkelkraut ou Zemmour, leur lecture de l'Histoire, je suis effrayé. Avec l'Histoire on peut faire n'importe quoi. Or l'Histoire n'est pas la vérité. Ce ne sera jamais une pipe mais toujours le dessin d'une pipe. Et l'Histoire devrait être enseignée comme ça, de façon critique, en dévoilant le bagage idéologique que chacun possède. Moi, je ne l'ai jamais caché. C'est une partie de mon livre.

Dans vos travaux, vous vous êtes attaqué à la théologie, puis au mythe chaud sioniste. Et cette fois ?

SHLOMO SAND : Je commence à décomposer le mythe d'une Europe qui commencerait avec Athènes et se termine avec Nadine Morano. Je ne rigole pas. Cette vision est fautive. J'ai une méthode qui s'apparente au matérialisme historique. Je montre que les bases du travail en Méditerranée étaient complètement différentes de celles de l'Europe. Le bagage scientifique gréco-romain, par exemple, est passé par les Arabes. Il y a mille ans d'écart entre la fin de la gloire gréco-romaine au Ve siècle et la naissance au XVe siècle de ce qu'on appelle la Renaissance ?! Ce n'est qu'avec la conquête de Tolède et de Cordoue qu'on commence à injecter une partie de cette culture gréco-romaine en Europe. Donc il n'y a pas de continuité. Dans le deuxième chapitre, pour la première fois, je développe une critique très sévère en face de mes maîtres de l'École des Annales, qui m'ont permis d'avoir un autre rapport avec l'idéologie, la culture... Avec ce livre, je fais une sorte de bilan, plutôt négatif. Parce que je suis arrivé à la conclusion qu'une partie



de la découverte de cette histoire culturelle était basée sur une fuite de la politique. Si presque toute l'Histoire, jusqu'à Voltaire, était histoire politique, de même qu'au XIXe siècle ce n'était pas le cas de l'École des Annales, née dans les années 1920 pour ne pas se confronter à l'histoire politique qui devenait une histoire de masse. Ce périodique qui s'appelait Annales, base de toutes les études historiographiques dans les années 1950, 1960, 1970, ne proposait pas une page sur la Première Guerre mondiale. Vous imaginez un tel périodique qui ne se confronte pas avec la Grande Guerre, ni avec le Taylorisme, ni avec les grèves de 1936, ni avec la guerre d'Espagne, ni avec l'antisémitisme, ni avec les massacres staliniens ? Je suis arrivé à Paris en 1975, comme étudiant. Quelques mois auparavant étaient publiés les trois grands livres de Jacques Le Goff et Pierre Nora, Faire de l'histoire. C'était le sommet de l'historiographie française. Aucun article sur Vichy, aucun article sur la guerre d'Algérie. Pourtant, pratiquement la même année, Joseph Losey réalise Monsieur Klein, sur la rafle du Vél'd'Hiv. Mais les historiens, eux, ne touchent pas à ça ?!

Est-ce que cette problématique que vous soulevez touche les milieux des historiens partout dans le monde ? Est-ce qu'un débat existe auquel vous participez avec ce livre ou, au contraire, lancez-vous un débat ?

SHLOMO SAND : Je dis dans mon livre que je suis privilégié. Comme j'ai grandi ici, en Israël, où le mythe est chaud, j'ai eu l'avantage de pouvoir regarder de l'extérieur le mythe qui s'est refroidi en France. Les mythes nationaux ne se sont pas refroidis seulement en France, mais aussi aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne. Il y avait un groupe à la Sorbonne

après 1945, composé de personnalités comme Albert Soboul, Georges Lefebvre, occupant une place hégémonique et proche des marxistes, qui se cristallise à cause des conditions de la Libération. À ce moment-là, Lucien Febvre, de l'École des Annales et fondateur de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), a reçu une forte somme de la Fondation Rockefeller. Dans le cadre de la guerre froide, il fallait arrêter le marxisme en Europe. Si les marxistes ou les ex-marxistes en Grande-Bretagne gardent une hégémonie dans l'Histoire, en France, Soboul et ses amis reculent devant la puissance de l'EHESS. Le phénomène des Annales, qui réunit beaucoup de gens intelligents comme Furet, Le Goff... fait l'histoire moins conflictuelle même si très matérialiste. Il y aura ainsi beaucoup de thèses sur la vie des paysans d'autrefois, beaucoup moins sur les luttes sociales. Si les historiens britanniques, à la même époque, publient de plus en plus de livres sur l'apparition de la classe ouvrière au XIXe siècle, il n'y a pas d'équivalent en France de cet élan d'analyses socio-économiques de formation des luttes sociales. Les historiens des Annales, qui deviennent hégémoniques, préfèrent le Moyen Âge et les luttes sociales deviennent mineures. Il n'y a pas non plus, en France, de livre comme celui de Howard Zinn aux États-Unis.

L'Histoire s'écrit en permanence au Proche-Orient peut-être plus qu'ailleurs ? Comment les peuples écrivent cette histoire ici où se trouvent des Israéliens et des Palestiniens ?

SHLOMO SAND : Celui qui a traduit le livre Une histoire populaire américaine, de Howard Zinn, en hébreu l'a fait en prison parce qu'il avait refusé de partir à l'armée. Il a rencontré Zinn et lui a deman-

dé s'il pensait qu'un tel livre pourrait être écrit en Israël. Zinn, juif américain, a répondu qu'il ne le pensait pas, parce qu'il n'y a pas de tradition universaliste en Israël. En France cela existe, c'est pour cela que je n'ai pas perdu espoir. L'affrontement entre de Gaulle le conservateur et Sartre l'universaliste a, par exemple, créé une possibilité de se détacher de cette guerre atroce en Algérie. Ici, il n'y a presque pas de tradition universaliste. Ceux qui s'en réclamaient sont partis. Il faut analyser la situation actuelle à partir de la colonisation sioniste qui a commencé au XIXe siècle. La colonisation ne s'est jamais arrêtée. Même entre 1949 et 1967. C'était une colonisation interne. Droite et gauche, sauf les communistes, ont accepté le slogan «Judaiser la Galilée». C'est pour cela qu'aucun homme politique israélien ne fait une démarche sérieuse pour un compromis avec les Palestiniens. Je ne juge pas chaque phase de la colonisation moralement et politiquement au même niveau. Je reconnais les acquis du sionisme avec la création de l'État d'Israël (et non pas d'un État juif). Mais je reconnais les frontières de 1967. D'un côté il y a cette continuité, de l'autre, il y a mon jugement politique différent. Parce que je suis politiquement modéré. J'ai fait une erreur en soutenant les accords d'Oslo, pensant que c'était une ouverture. Tous mes amis gauchistes m'ont dit que c'était encore un leurre. Je me suis trompé. Parce qu'Oslo n'a pas amené la gauche à décoloniser. Parce que le mythe chaud en Israël fait croire que Hébron, Jérusalem, Jéricho sont la vraie patrie des juifs. Chaque élève en Israël, à partir de 7 ans jusqu'à 18 ans (il y a une matière au bac), apprend la Bible comme on apprend un livre d'Histoire. Pour créer un attachement à la terre mythique d'autrefois. Personne ne peut s'en libérer. Heureusement que j'ai été viré de l'école lorsque j'avais 16 ans. Peut-être que cela a contribué au fait que je puisse penser, parler. Et aussi parce que j'avais un père communiste. Mais aucun facteur n'est, en soi, suffisant. Pendant des années j'ai refusé la campagne Boycott-désinvestissement-sanctions (BDS). Mais aujourd'hui je pense qu'il n'y a aucune force politique capable de changer le cap, de changer cette radicalisation droite et pseudo-religieuse de la société. J'accepte maintenant chaque pression sur l'État d'Israël, qu'elle soit diplomatique, politique, économique. Sauf la terreur. Si quelqu'un ne soutient pas le BDS aujourd'hui, il doit savoir qu'il aide à la continuation de ce désespoir tragique des Palestiniens qui, sans arme, résistent à ce statu quo.

(1) *Crépuscule de l'Histoire*. Éditions Flammarion, 320 pages, 23,90 euros.

Déconstruction et peuple juif. Malgré les difficultés, morales et politiques, Shlomo Sand, historien israélien, n'a cessé de poursuivre ses recherches basées sur la déconstruction des mythes historiques. Ses récents ouvrages ont ainsi été retentissants. Une sorte d'icône qui ne se plierait pas au grand mensonge national. Pas plus en Israël qu'en France où il a étudié. Avec Crépuscule de l'Histoire, il termine une trilogie commencée par Comment le peuple juif fut inventé (Fayard, 2008), suivi de Comment la terre d'Israël fut inventée : De la Terre sainte à la mère patrie (Flammarion, 2012).

AIR ALGÉRIE

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	08h15
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	08h45
Oran - Annaba	17h05
Oran - Ghardaïa	15h00
Oran - Tamenrasset	15h00
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	18h30
Alger - Oran	12h00
Ouargla - Oran	14h25
In Aménas - Oran	11h50
Adrar - Oran	11h55
Annaba - Oran	19h40

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	14h00
Oran - Alger	19h45
Oran - H. Messaoud	09h00
Oran - Constantine	14h45
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	18h30
H. Messaoud - Oran	11h45
Constantine - Oran	17h05
Ghardaïa - Oran	11h35
Tamanrasset - Oran	08h15

INTERNATIONAL

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h35
Oran - Lyon	09h15
Oran - Casablanca	14h15
Oran - Toulouse	15h00
Oran - Paris-(CDG)	15h05
Oran - Marseille	15h35
Oran - Alicante	16h35
Oran - Jeddah	17h50

Vendredi	
Vol	Départ
Paris-Orly - Oran	13h50
Barcelone - Oran	12h05
Lyon - Oran	14h05
Casablanca - Oran	17h45
Toulouse - Oran	18h45
Paris-(CDG) - Oran	20h45
Marseille - Oran	20h00
Alicante - Oran	15h30
Jeddah - Oran	07h10

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Casablanca	08h05
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Paris-CDG	15h05
Oran - Alicante	15h35
Oran - Medine	23h10

Vendredi	
Vol	Départ
Paris-Orly - Oran	13h50
Casablanca - Oran	18h20
Marseille - Oran	08h05
Toulouse - Oran	13h50
Paris(CDG) - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55
Medine(+1) - Oran	11h50

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00 / 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15 / 16h45
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Jeu	
Mulhouse - Oran	15h15 / 16h35
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Oran - Paris-Orly	17h40 / 21h00

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

Départ	Arrivée
ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

Départ	Arrivée
ORAN - MAGHNIA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

Départ	Arrivée
MAGHNIA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

Départ	Arrivée
ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

Départ	Arrivée
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

Départ	Arrivée
ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

Départ	Arrivée
BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

Départ	Arrivée
ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

Départ	Arrivée
CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

Départ	Arrivée
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

Départ	Arrivée
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

Départ	Arrivée
ORAN - SBA	
17h00	18h22

Départ	Arrivée
SBA - ORAN	
05h40	06h58



DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Jeu 04 - 18h00	Ven 05 - 07h00

DÉPART	ARRIVÉE
ALICANTE / ORAN	
Ven 05 - 19h00	Sam 06 - 07h00

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / MARSEILLE	
Dim 07 - 12h00	Lun 08 - 14h00

DÉPART	ARRIVÉE
MARSEILLE / ORAN	
Mer 10 - 12h00	Jeu 11 - 14h00



DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALMERIA	
Lun 08 - 21h00	Mar 09 - 06h00
Lun 15 - 21h00	Mar 16 - 06h00

DÉPART	ARRIVÉE
ALMERIA / ORAN	
Dim 07 - 23h59	Lun 08 - 08h00
Dim 14 - 23h59	Lun 15 - 08h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN



W Vendredi 05 février à 15h au TRO
«EN-NAHLA»
Auteur : Abdelmalek HOUARI
Mise en scène : Abdelmalek HOUARI
Résumé: c'est l'histoire d'un Roi, qui tombe gravement malade, il envoie donc deux de ces garçons lui chercher du miel de guérison dans une forêt où ils rencontrent un groupe d'animaux à leur tête « Boukerch », qui les empêchent de prendre le miel. **T.R.O**

W Samedi 06 février à 17h au TRO
«Rani M'choumer»
Auteur : Mihoubi Mohamed

W Mardi 09 février à 17h au TRO
«EL ASSAD OUEL HATTABA»
Auteur : MOURAD SENOUCI
Mise en Scène : SAMIR BOUANANI
Résumé : Un lion imbu de sa force physique, apprend que tous les animaux de la forêt ne cessent d'exprimer leur admiration pour l'intelligence et la bonté de l'homme. Cette information irrite le lion, et le met en colère, et pour prouver à tout le monde qu'il reste le plus fort, le plus beau et le plus intelligent, il décide d'aller à la recherche de l'homme pour mettre fin à ses jours... **T.R.O**

W Mercredi 10 février à 17h au TRO
W Jeudi 11 février à 17h au TRO
«ET-TOUFAH»
Auteur : Abdelkader ALLOULA
Adpt et Mise en scène : Samir BOUANANI
Résumé : La trame de la pièce se passe dans des toilettes publiques. Aussi commode qu'incongru, cet endroit est le lieu de convergence de trois histoires, soit trois destins qui, au-delà du nombre, reflètent une réalité propre à des millions de personnes. **TRO**

W Vendredi 12 février à 10h au TRO
«MA ASGHARA MENI »
Auteur : CHEGGAG SAFIA
Mise en Scène : CHEGGAG SAFIA/BOUALEM
Résumé: Est une pièce théâtrale pour l'enfant dont l'héroïne est Hanane, Une petite écolière qui sur le chemin de l'école traverse un jardin où elle se trouve projetée dans une aventure fantastique dans le monde des insectes qui vivent dans le jardin. **T.R.O**

CINÉMATHEQUE D'ORAN

	Jeudi 04 février -14h00: «Kontroll» De Nimrod Antal/Hongrie 2003 - VO STF -16h00: «Kanal» De Andrzej Wajda/Pologne 1957 VO STF
	Samedi 06 février -14h00: «La chambre des suicides» de Jan Komasa VOSTF Plogne 2011 -16h00: «Rosa» de Woscicz Smarzewski Pologne 2012 VO STF
	Dimanche 07 février -14h00: «La 5^{ème} corde» de Selma Bargach/Marco 2011 -16h00: «Ghoul» de Peter Jaki/Tchèque 2014 VO STF

INSTITUT FRANÇAIS

Rencontre avec Rachid Arhab

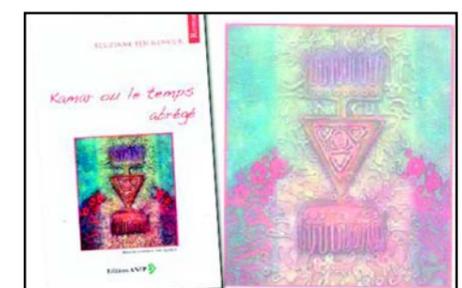
- Jeudi 04 février à Oran**
- Dimanche 07 février à Annaba**
- Lundi 08 février à 14h à l'université Constantine 3**
Animée par Rachid Arhab, journaliste, écrivain, auteur de Pourquoi on ne vous voit plus, Ed. Michel Lafon, 2015

Art de la scène MEURSAULTS

Jeudi 18 février à 18h00 à l'IF Constantine
D'après Meursault, contre-enquête de Kamel Daoud Hadjout, ex-Marengo, village à l'ouest d'Alger, à notre époque. Dans la cour d'une petite ferme, à l'ombre d'un citronnier, Haroun (Ahmed Benaïssa) rumine le passé en présence de sa mère (Anna Andreotti), femme sans âge qui ne s'exprime que par des chants, des pleurs et des cris de rage. L'homme évoque son frère Moussa, assassiné sur une plage par un certain Meursault. Haroun est obsédé par le témoignage du meurtrier, un livre devenu best-seller dans lequel il nomme simplement sa victime, « l'Arabe ».

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Peu nuageux Max.19 -Min.6	Peu nuageux Max.23 -Min.9
MOSTAGANEM	
Peu nuageux Max.19 -Min.7	Peu nuageux Max.23 -Min.11
TLEMSEN	
Ensoleillé Max.19 -Min.7	Peu nuageux Max.24 -Min.10
MASCARA	
Peu nuageux Max.17 -Min.4	Peu nuageux Max.22 -Min.9
TIARET	
Peu nuageux Max.14 -Min.1	Peu nuageux Max.17 -Min.6
CHLEF	
Peu nuageux Max.18 -Min.6	Peu nuageux Max.22 -Min.11
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.22 -Min.6	Peu nuageux Max.19 -Min.5
ALGER	
Peu nuageux Max.16 -Min.2	Ensoleillé Max.20 -Min.8
CONSTANTINE	
Peu nuageux Max.9 -Min.0	Peu nuageux Max.15 -Min.1
ANNABA	
Peu nuageux Max.14 -Min.8	Peu nuageux Max.17 -Min.5



SAMEDI 06 février à 14h Centre culturel APC Oran face Hôtel Royal centre ville
vente dédiée du dernier roman de l'écrivain BOUZIANE BEN ACHOUR "Kamar ou le temps abrégé" (Editions ANEP) au centre culturel de l'APC d'Oran Boulevard de la Soummam.
BOUZIANE BEN ACHOUR procédera par ailleurs à la présentation de l'ensemble de ses œuvres littéraires (essais sur le théâtre et romans parus chez DAR EL GHARB et à l'étranger - Editions publi-book).

GRAS Espace Réflexion Théorique
Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé vous convie à une :

CONFÉRENCE - DÉBAT

Jeudi 11 Février 2016 à 14h00, GRAS

La notion de temps social

Reflexions théoriques

Présentée par
Azzouz Naouel
Doctorante en sociologie, GRAS

Salle de conférences du GRAS
Université d'Oran, Ex-IAP, Es-Sénia
Website: www.gras-oran.org

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR
Tél : 0560 06 95 01
0560 06 95 03
0560 05 60 00
0559 70 26 61

KAZI - TOUR

Tlemcen: 0770.12.56.23/0770.91.38.05
Oran: 0770.61.65.31/0770.12.56.23
Bab Ezzouar : 0770.91.38.03-06
Mostaganem:0770.94.89.73
Sétif : 0770.78.13.26
El-Eulma : 0770.89.44.64



عرض خاص OFFRE SPECIALE

25 CONTRÔLES
GARANTIE DE
QUALITÉ
PERMANENTS

On l'a promis...on l'a fait !
Candia a le plaisir de faire profiter ses fidèles clients de la baisse actuelle des prix des matières premières sur les marchés mondiaux.
Candia a tenu sa promesse de rétrocéder cette baisse des prix pour sa fidèle clientèle.
Profitez actuellement de cette Offre Spéciale de 80DA sur le lait CANDIA Partiellement écrémé 1l.
Cette offre est valable sur tout le territoire national.



HYUNDAI NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

Lancement officiel de l'usine Global Motors Industries

Le lourd, maintenant fabriqué en ALGÉRIE

Commandez dès maintenant au:
0560 06 22 56 0560 99 79 30
0560 02 51 45 0560 03 06 80



Production et distribution HYUNDAI Trucks & Bus
Quartier d'affaires immeuble CMA CGM,
11^{ème} étage Bab Ezzouar, Alger, Algérie.

infos@gmindustries-dz.com
F+213 23 92 49 04



Ils demandent la fermeture de deux bars Des habitants de Hassi Mefsoukh protestent devant la wilaya

Des habitants de la commune de Hassi Mefsoukh, ont organisé dans la matinée d'hier, un rassemblement devant le siège de la wilaya, pour exiger la fermeture de deux bars, situés au chef-lieu de commune.

D. B.

Brandissant des banderoles dans lesquelles ils appellent à la fermeture de ces débits de boissons alcoolisées, les protestataires ont interpellé le wali d'Oran, pour prendre les mesures qui s'imposent et mettre un terme au calvaire qu'ils endurent, à cause des désagréments causés, depuis l'ouverture de ces établissements. Selon les protestataires, ces deux bars ont déjà fait l'objet de fermeture à plusieurs reprises, mais chaque fois, ils rouvrent, faisant fi des décisions des responsables concernés. « Les gens qui fréquentent ces débits de boissons se comportent très mal, à leur sortie des lieux, au point où les voisins ne peuvent plus sortir en fa-

mille», assure un des protestataires. Ce dernier affirme que les habitants moyens vivent en pleine insécurité depuis quelques mois. « Les bagarres qui éclatent, le soir, entre les usagers de ces établissements nous incommode. Les mots vulgaires qu'ils profèrent quand ils sont ivres s'entendent même, dans nos maisons. Ils n'ont aucun respect pour le voisinage. Ils doivent fermer.» Assurent les habitants de Hassi Mefsoukh qui affirment qu'ils poursuivront leur revendication pacifique jusqu'à la fermeture définitive de ces débits de boissons alcoolisées. «Notre commune est connue pour sa quiétude et le respect des traditions. La majeure partie des gens qui fréquentent ces endroits ne sont pas des habitants de Hassi Mefsoukh. Nous

avons, à maintes reprises, alerté les services concernés sur les agissements de ces gens, à la sortie des bars, malheureusement, rien n'a été fait.

Le spectacle de clients en état d'ébriété avancée et se bagarrant parfois avec des armes blanches, est devenu quotidien et nous ne pouvons plus le supporter», ajoute un des habitants. Il y a lieu de signaler que fréquemment des habitants de plusieurs communes de la wilaya d'Oran, à l'instar de ceux de Mers El Hadjadj, Arzew ou Cap Falcon, avaient organisé des actions pour protester contre la vente de boissons alcoolisées. Les habitants avaient exigé la fermeture des débits de boissons et de cabarets et l'éradication des points de vente illicite de boissons alcoolisées.

En attendant la finalisation des travaux d'embellissement La trémie de l'intersection rocade / bd Millénium ouverte à titre d'essai

S. M.

La nouvelle trémie de l'intersection entre le 4^{ème} périphérique et le boulevard du Millénium, à Bir El-Djir, a été ouverte, à titre d'essai, à la circulation automobile, a-t-on constaté, mardi, sur les lieux. Les passages des véhicules se déroulent dans une bonne harmonie. L'ouvrage, qui a nécessité huit (8) milliards de dinars, pour sa réalisation, est long de 60 m linéaires, avec 4 voies. Il constitue le prolongement du 4^{ème} périphérique en allant soit vers Canastel soit vers Misserghine. L'ouverture partielle de cet ouvrage d'art, après l'achèvement des travaux de bitumage, a déjà permis de désengorger la circulation automobile à l'intersection entre la rocade d'Oran et le bd Millénium. La trémie autorise le passage de la double voie de circulation de la Rocade sud en-dessous d'un giratoire desservant, entre autres, le bd Millénium et le pôle de Belgaid. Le passage supérieur, situé au-dessus de cet ouvrage d'art est également ouvert, à titre d'essai, à la circulation, ce qui autorise les automobilistes empruntant la rocade dans le sens de Haï Es Sabah / Canastel à joindre, directement le



Ph.: B. H. Karim

bd millénium. Ils étaient auparavant contraints de faire une longue boucle, via le rond-point de Canastel, en passant par Fernand-ville ou via la bretelle autoroutière qui a le désavantage de déboucher sur la route à grande circulation de la RN-11. Ce nouvel ouvrage est très attendu par la

population. Il aura pour conséquence d'assurer une fluidité du trafic routier, dans une zone abritant, entre autres, le Complexe olympique de Belgaid, avec son stade de football de 40.000 spectateurs, ainsi que le nouveau pôle universitaire de plus de 80.000 places pédagogiques.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Sbibita talon



doublures de vedettes orientales. Les lunettes « pare-brises » made in China, envahissent le visage de nombreuses d'entre-elles. Derrière ces protections, des rêves de liberté inavoués chaussés à bloc leur donnent l'illusion de vivre par procuration. D'autres se voilent pour mieux se mouvoir. Libre derrière l'anonymat d'une forme sans visage. Quelqu'un m'a dit avoir découvert leur secret. Il est inestimable. Il paraît que tout réside dans leurs pieds. Regardez-les. Il est facile de le faire car nos re-

gards, toujours dirigés vers le sol, nous permettent facilement cette observation. Les pieds renseignent sur les âmes. En général, elles travestissent uniquement le tronc. Le socle, lui, reste d'origine. Les fantaisies sont permises. Par contre, le tronc, lui, est dessiné selon l'entourage, tenue voisins, le boulanger, le mari, le beau-frère et bien d'autres, encore. Les chaussures renseignent, correctement, sur la chaussée. Déroulante, tortueuse mais ô combien fiable. Le chemin nous y conduit toujours. N'oubliez pas, qu'elles soient voilées, habillées de slims, jeunes ou moins jeunes, n'importe quelle paire de chaussures pourraient être portées par toutes ses femmes, sans conviction mais avec grande détermination. Djelabbah et nus pieds argentés, tenue sportive et talons aiguilles, tenue sophistiquée et chaussures grand confort. Tous ces contrastes sont là pour satisfaire notre curiosité de ces femmes, au final, insaisissables mais tellement vulnérables. Tels des oiseaux en-cagés, leurs murs élargis par leurs rêves deviennent immenses. Elles occuperont, toujours, le centre de la place. En fait, Raki fi la place oula fi blastek - To be or not toubi that is the question, mes chères !

« **A**ya tricouyette, panta court lel benet... ouel oulidette» crie un petit garçon, commerçant ambulante de ce quartier populaire. Il connaît toutes les ficelles qui encerclent la femme algérienne. En effet, la palette des goûts de ces femmes n'a plus de secret, il réussit à les satisfaire. Il fait, en ce domaine, le mieux qu'il puisse. Ce petit bonhomme de son mètre cinquante, a déjà compris la société. Dans tout ce qu'elle a de féminin. Toutes ses femmes aussi. La ville, contrairement aux villages, et ses marchés populaires, autorisent leur concentration et mélange de leurs différences. Où, lorsqu'on est différent, on s'exclut ou oups on nous exclut. Ici, dans cette grande ville de l'Ouest, on a tout en magasin. Pour toutes les formes, pour toutes les couleurs, pour toutes les croyances, pour tout un chacun. Celles qui se font du cinéma et essayent de ressembler à leurs idoles. Celles qui veulent faire plaisir à leur mari, en se déguisant. Celles qui se donnent un genre pour traverser les eaux troubles, sans trouble. Maladroites et souvent ridicules. Ne trompant personne. Les Marylines se sont envolées et aujourd'hui, elles font place à des

Aménagement de 5 nouvelles ZET Les réserves sur le domaine forestier à Kristel, levées

Sofiane M.

Les plans d'aménagement de cinq nouvelles zones d'extension touristique, situées sur le littoral oranais (Cap Blanc, Cap Falcon, Les Andalouses, Kristel, Madagh 1 et 2) ont été présentés, hier matin, à l'hémicycle de la wilaya, en présence du SG de la wilaya et des responsables de la direction du Tourisme et de l'Agence nationale de développement touristique (ANDET), ainsi que de plusieurs directeurs de l'exécutif. Les travaux d'aménagement des nouveaux sites devront être lancés, au courant de cette année.

Les cinq nouvelles ZET s'étendent sur une superficie totale de 1.531 ha. L'Agence nationale de Développement touristique a été chargée d'entreprendre

les études, après la signature d'une convention avec la direction du Tourisme de la wilaya d'Oran. Concernant la ZET de Kristel, il a été annoncé, lors de la réunion d'hier, que toutes les réserves et notamment celles portant sur le domaine forestier, ont été levées.

«La Conservation des Forêts a approuvé le déclassement des terrains forestiers composés, essentiellement, de maquis», précise une source bien informée. La ZET de Kristel s'étend sur une superficie de 110 ha, dont 11, soit 10% de sa surface, sont détenus par des privés (220 héritiers).

Six projets touristiques sont prévus, dans cette ZET, dont un village de vacances et 2 résidences touristiques, avec une capacité de 530 lits, 4 parkings et des établissements de commerce et autres.

2e Atelier régional de la formation post-graduée de médecine légale Les légistes de l'Ouest rendent hommage aux pionniers de la spécialité

S. M.

Le 2e Atelier régional de formation post-graduée de médecine légale, droit médical et éthique s'est tenu hier matin à l'amphithéâtre CCB de l'hôpital d'Oran en présence des chefs des cinq grands services de médecine légale de l'Ouest (CHUO, EHU, hôpital militaire, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès) et des responsables de trois facultés (Oran, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen).

Cette journée scientifique organisée par le Comité pédagogique régional de spécialité (CPRS Ouest) de médecine légale a été une occasion pour rendre hommage aux deux défunts professeurs Hannouz Mourad et Hakem Ahmed Réda qui sont les fondateurs du service de médecine légale du CHUO et les pionniers de la médecine légale algérienne. L'assistance a eu

droit à des témoignages émouvants des amis et collègues de ces deux grands hommes. «Nous vivons la mort en médecine légale, mais avec eux (les défunts), nous avons vécu la vie», a lancé le professeur Boublenza Abdelatif, président du CPRS Ouest.

Cette journée scientifique a été consacrée à la formation continue des résidents dans les services de médecine légale de l'Ouest.

Plusieurs interventions étaient au programme, notamment le «Suicide atypique par pendaison», «La strangulation au lien: à propos d'une expertise», «L'intoxication par des gaz volatils», «L'autopsie sans levée de corps», «Difficultés diagnostiques de l'examen d'agression sexuelle», «Sérvices à enfants: incidences médico-légales d'un retard dans la décision thérapeutique» et le «Vécu psychologique du patient traumatisé».

Lutte contre la criminalité à Aïn El-Turck Une douzaine d'arrestations et saisie de psychotropes et de kif

Rachid Boutlélis

Les enquêteurs de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn El-Turck ont réussi à élucider, la semaine en cours, deux affaires liées à la détention et la commercialisation de stupéfiants, apprend-on de sources policières.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, nos sources indiquent que quatre personnes, âgées entre 19 et 30 ans, ont été arrêtées séparément au terme de plusieurs jours de surveillance et autant de filature. Trois d'entre elles ont été surprises alors qu'elles s'adonnaient à la commercialisation de comprimés hallucinogènes de marque ecstasy, plus connus sous la dénomination de «domino». Dans un autre cadre, les mêmes éléments de la PJ ont procédé à l'interpellation de quatre autres individus parmi lesquels figure une jeune femme pour menace, dégradation de bien de l'Etat et d'autrui ainsi que pour port d'armes prohibées.

Selon nos sources, trois individus munis d'armes blanches ont fait irruption dans l'enceinte de l'hôpital Dr Tami Medjbeur, pour mener probablement une descente punitive. Le quatrième individu interpellé a détérioré un bus et a menacé le chauffeur avec une arme blanche. Selon les mêmes sources, les éléments de la PJ ont alpagué quatre individus, présumés auteurs d'une tentative de vol dans une habitation, pro-

priété d'un policier, sise à Haï Bensmir, communément appelé Douar Naqouise, dans le chef-lieu de la daïra d'Aïn El-Turck. Les interpellés ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El-Turck. Notons que sous les principaux chefs d'accusation de détention et de commercialisation de drogue, quatre individus, âgés entre 22 et 26 ans et parmi lesquels figure une jeune femme, ont été déferés la semaine devant le même parquet. Selon nos sources, agissant sur la base d'une information faisant état de la présence de trois dealers, dont une jeune femme, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté urbaine de Bousfer-plage ont dressé une souricière avant de cueillir en flagrant délit ce trio de repris de justice, qui a été trouvé en possession de 21 comprimés hallucinogènes de marque ecstasy, communément appelés «domino».

Selon le chef de la PJ de cette Sûreté urbaine, les dealers ont jeté leur dévolu intentionnellement sur la petite localité côtière de Bousfer-plage pour s'adonner à leur trafic. Les mêmes sources indiquent encore que les enquêteurs de PJ de ladite Sûreté urbaine ont également procédé à une perquisition dans le domicile d'un trafiquant, sis dans le village côtier de Cap Falcon, et ce après plusieurs jours de surveillance. Lors de la fouille, les policiers ont mis la main sur une quantité de 40 grammes de kif traité.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Kadouri Fatima, 64 ans, Haï Es-Salem
Harache Rahma, 82 ans, Yaghmoracen
Mekrelouf Bakhta, 82 ans, 3, rue Zenagui Ali

Horaires des prières pour Oran et ses environs

25 rabie ethani 1437				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h35	13h17	16h12	18h37	19h57



EL-BAYADH

Le numéro vert de la wilaya submergé par les appels

Hadj Mostefaoui

Plus de 400 appels, émanant de citoyens, ont été enregistrés au bureau affecté au service du numéro vert, a-t-on appris auprès du chargé de la cellule de communication de la wilaya, au cours du dernier semestre de l'année 2015. Les problèmes liés au chômage, au logement, à la salubrité publique des quartiers et cités ainsi qu'aux aménagements urbains, suivis de l'éclairage public figurent, en bonne place, sur le registre des appels.

165 cas jugés très sérieux ont été examinés et traités, auprès des différentes structures et directions de la wilaya, bien avant la fin de l'année écoulée, lesquels

ont connu une suite auprès des responsables concernés qui ont été instruits dans ce sens par le wali, en personne, afin de donner une suite favorable à chaque appel, par la convocation du citoyen ou des membres des représentants d'associations locales, poursuit notre source. Il faut, également, rappeler que de fermes instructions ont été données, par le premier responsable de la wilaya, à chacun des membres de son exécutif ainsi qu'au reste des autres responsables d'organismes et structures étatiques placées sous sa tutelle et ceci, à l'effet d'ouvrir les portes de leurs directions respectives, au public, notamment, en lui accordant une journée d'audience, par semaine. De son côté le chef du cabinet du wali ne sait plus

ou donner de la tête, chaque mardi de la semaine, jour de réception du public. Ce dernier accorde une oreille attentive au citoyen, pendant plus d'une heure, parfois, et lui assure que sa demande d'intervention ne restera pas lettre morte et connaîtra sûrement un début de solution. Et lorsque le cas est jugé très sérieux et nécessite une intervention urgente, c'est le wali, averti par ce dernier responsable, qui descend vers le citoyen en lui accordant aide et assistance pour solutionner son problème. Les maires des 22 chefs-lieux de commune ainsi que les 08 chefs de daïra, de l'ensemble du territoire de la wilaya, ne sont pas restés en marge de cette opération «à l'écoute du citoyen» qui connaît un véritable succès.

SOBHA

Une mère de quatre enfants retrouvée pendue

Bencherki Otsmane

Dans la localité de Hechalif qui dépend, administrativement, de la commune de Sobha, dans la wilaya de Chlef, une femme, âgée d'une quarantaine d'années, a été retrouvée, morte, pendue à l'aide d'une écharpe, à son domicile, mardi matin. La victime était mariée et mère de quatre enfants. Selon nos informations c'est le mari qui aurait fait la macabre découverte et qui aurait alerté

la brigade de Gendarmerie de Sobha. Aussitôt, les gendarmes se sont déplacés sur les lieux du drame pour constater, effectivement, le décès de la femme. La Protection civile a transféré la dépouille de la victime à la morgue de l'hôpital de Sobha où selon notre source une autopsie ordonnée par le parquet devra être pratiquée sur la défunte pour déterminer les causes réelles de son décès.

De son côté, la Gendarmerie nationale mène une enquête pour déter-

miner les circonstances de la mort de cette femme qui a laissé derrière quatre jeunes enfants dont l'aîné ne dépasse guère les 15 ans.

Il faut rappeler que dans le cas où le suicide serait confirmé, c'est le deuxième, en l'espace d'une semaine. Le dernier est celui d'un adolescent de 14 ans qui a été retrouvé mort, pendu à la poutre d'une étable, dans le domicile familial. Il habitait le bourg de «Ouabed», situé, à la sortie ouest, de la ville de Chlef.

BÉNI-HAOUA

Benaïssa Zitoufi, nouveau président d'APC

Réunis en séance extraordinaire, les membres de l'Assemblée populaire communale ont désigné, à main levée, au cours de la journée du mardi, M. Benaïssa Zitoufi, nouveau président de l'APC, en remplacement de l'ex-maire, suspendu et limogé de ses fonctions, par un arrêté du wali, en date du 10 décembre 2015. Il faut rappeler que les services de la wilaya ont décidé de geler le fonctionnement de l'Assemblée populaire communale de Oued Gous-

sine, suite à la condamnation du P/APC par la justice, tout en chargeant le chef de la daïra de Beni Haoua de gérer, provisoirement, les affaires de cette commune côtière dans l'attente que les illustres élus de cette APC daignent désigner un successeur. Il faut souligner que cette vacance de pouvoir a causé un grand préjudice au développement de cette localité côtière qui compte 8.000 habitants. Signalons, par ailleurs, que depuis les élections municipales de

novembre 2012, les tribunaux de la wilaya de Chlef ont été saisis pour juger des P/APC impliqués dans des affaires liées à la gestion de leurs communes. Il s'agit des P/APC de Béni Rached, Zéboudja, Aïn Merane, Bouzghaia, Abou Hassan et enfin Oued Goussine. Ce dernier a été accusé de passation de marchés non conforme à la réglementation. Les autres pour corruption, détournement de deniers publics, mauvaise gestion et blocage des assemblées. **B. O.**

ABOU HASSAN

Le maire dépose sa démission

Devant la pression et les coups de boutoir exercés depuis plusieurs mois déjà par certains membres de l'Assemblée populaire communale, Abdelah Kobzili, P/APC d'Abou Hassan, a finalement décidé de présenter sa démission. C'est lors d'une assemblée extraordinaire, tenue mardi dernier au siège de l'APC en présence de certains élus et du chef de la daïra d'Abou Hassan, que le maire a annoncé son départ de la présidence de l'APC. Les raisons de

ce départ inattendu seraient liées à un profond conflit entre le P/APC sortant et plusieurs membres de l'exécutif. Selon nos sources, certains membres lui reprochent ses prises de décisions unilatérales, quand d'autres lui reprochent sa mauvaise gestion des affaires de la ville et dont certaines pratiques lui valent d'être entendu par la justice. Pour certains, l'ex-maire est souffrant et par conséquent, il ne peut pas assumer sa fonction convenablement. Selon de nombreux

citoyens invités à donner leur point de vue sur la question, tous seront unanimes à dire que le plus important pour eux c'est «d'avoir un P/APC intègre et compétent et qui puisse répondre à leurs attentes». De toute évidence, cette démission de M. Kobzili n'a pas encore livré tous ses secrets et les raisons invoquées par les uns et les autres démontrent que la lutte pour accéder «au Kourssi et aux privilèges» demeure l'objectif principal des «élus» du peuple. **B. O.**

TIARET

Opération lifting pour l'hôpital «Youcef Damardji»

El-houari Dilmi

Considéré comme l'un des plus grands établissements publics hospitaliers de tout l'ouest du pays, l'hôpital «Youcef Damardji» de Tiaret connaît une opération de réhabilitation de son unité des urgences médico-chirurgicales. Le pavillon, transformé en un véritable chantier, ne semble pas gêner outre mesure les personnels médicaux et paramédicaux qui travaillent dans un service contigu, tous comme les malades; cela en attendant la fin des travaux. Des équipements flambant neufs ont été acquis pour la rénovation de l'unité des urgences médico-chirurgicales et de réanimation. L'EPH a également connu une opération de réhabilitation de

l'entrée principale de l'hôpital et du parking automobile. Un nouveau poste de transformation sera également installé pour améliorer l'alimentation en énergie électrique, selon le surveillant général, Bouali Mustapha. L'établissement public hospitalier «Youcef Damardji» de Tiaret connaît, par ailleurs, une opération de rénovation de sa literie et des cuisines, sans parler d'une amélioration notable des conditions d'hospitalisation et de soins, reconnue de l'avis même des patients, a-t-on constaté sur place dimanche.

Sur le plan de la couverture médicale, l'EPH, qui a acquis une importante quantité de produits pharmaceutiques, a enregistré un nombre important d'actes chirurgicaux et de personnes hospi-

talisées, selon le directeur général de l'établissement. En effet, les différents blocs opératoires ont enregistré pas moins de 4 665 actes chirurgicaux, dont 2 042 en chirurgie générale, 1 433 en traumatologie, 855 en chirurgie infantile, 257 en urologie et 78 en neurochirurgie. Le laboratoire a effectué plus de 192.000 analyses médicales, selon le même responsable, ajoutant que le service de radiologie a effectué des examens pour 35 089 malades, le service anatomopathologie 1 806 et le service de stomatologie 1 956. En matière d'urgences médico-chirurgicales, le service, actuellement en rénovation, a accueilli, durant l'année 2015, 122 510 patients, dont 39 891 autres qui ont bénéficié de consultations spécialisées.

TLEMCCEN

Les dispositions de la révision constitutionnelle expliquées à la Radio

Khaled Boumediene

La Radio locale de Tlemccen reprend, ces jours-ci, une vaste campagne auprès de ses auditeurs, pour l'explication du contenu de l'avant-projet de révision de la Constitution proposé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Des émissions-débats sont animées, chaque deux jours, sur les ondes de cette entreprise publique de radiodiffusion par des professeurs de la faculté de Droit et des Sciences politiques de l'université 'Abou Bekr Belkaid' de Tlemccen, des journalistes de la presse écrite arabophone et francophone, des représentants de partis politiques et de la société civile, ainsi, que par de nombreux spécialistes des secteurs de l'agriculture, l'eau, l'économie, la solidarité, la recherche scientifique, la culture, l'environnement, la liberté d'expression, la politique et de la justice, qui se relayent sur le plateau technique, pour débattre de l'ensemble des dispositions de la révision constitutionnelles.

Le directeur de Radio Tlemccen, Meliani Mohamed, nous a indiqué que ces émissions s'inscrivaient dans le cadre du vaste programme de la campagne d'information initiée par la Radio nationale, après la parution de l'avant-projet de révision de la Constitution. Il a précisé, à cet effet, que le contenu de l'avant-projet de cette loi fondamentale a été décortiqué, en plusieurs chapitres, en vue d'une meilleure compréhension par les nombreux auditeurs de la Radio tlemccénienne, qui émet sur la bande FM 94.4. Les personnels de la rédaction des informations, Houcem Zair, Toufik Benselama, Reda Benosmane, Farouk Bouanani, et du plateau technique, Benali Bekhechi, Sid Ahmed Alioui, Brahim Amara, Lotfi Bouchaour, Ismail

Bouchenak, Dib Bachir, Mounir Benabdallah, sont mobilisés pendant une heure (de 11 à 12h) pour faire réussir cette émission d'explication de l'avant-projet de révision de la constitution. À ce titre, la première émission d'information ayant pour thème le chapitre : «Le peuple et le pouvoir», a débuté, le 19 janvier 2016. Mardi dernier, ce sont Boucherif Abdelkader et Kerma Mohamed, respectivement journalistes d'El Chourouk El Yaoumi et Sawt El Gharb, qui ont été invités à la Radio de Tlemccen, pour discuter des nouvelles dispositions relatives à la presse, contenues dans le projet de révision de la Constitution et ce, en présence du doyen de la faculté de Droit et des Sciences politiques de l'université de Tlemccen, Pr. Bensahla Tani Benali, et du Pr des Sciences politiques et des Relations internationales de la même faculté, Karrouche Mohamed. Les intervenants présents ont, tous, loué l'article 41 bis de la révision constitutionnelle, notamment sa disposition portant dépénalisation du délit de presse, annulation de l'emprisonnement du journaliste et interdiction de la censure préalable, qui constitue un acquis important pour les gens de la presse écrite et de l'audiovisuel. Le Pr Karrouche Mohamed a estimé que : «Les dispositions de la révision constitutionnelle offrent un champ de manœuvre plus important, pour la liberté de la presse et la liberté d'expression dans notre pays, et répond à la nouvelle situation dans laquelle se trouve l'Algérie, comme à la conjoncture d'un monde en profonde évolution, ainsi qu'aux objectifs et orientations pour un développement intégral et durable, en vue d'édifier un pays puissant, un peuple riche, une société équitable, démocratique et civilisée».

RELIZANE

Un mort et dix blessés sur la route en janvier

Mahi Ahmed

Un communiqué de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya de Relizane, relatif aux activités des services de la police, indique dans le bilan du mois de janvier dernier que 11 accidents matériels et corporels sont survenus sur les circonscriptions de la compétence de la police sur le territoire de la wilaya, ayant fait une victime et 10 blessés et dont les causes signalées ont trait, entre autres, à la conduite avec utilisation du téléphone portable ou sous l'effet de l'alcool, l'excès de vitesse et le non respect du code de la

route. Durant cette même période, le bilan mensuel de la police fait part du contrôle de 9 368 véhicules sans compter les 86 délits de circulation et 12 de coordination, 1 717 amendes forfaitaires et 381 retraits de permis de conduire. Il est fait état dans le communiqué de l'arrestation de 120 véhicules dont 33 ont été orientés à la fourrière municipale et 84 motocyclettes parmi lesquelles 67 renvoyées au même endroit.

Pour sa part, la police de l'urbanisme et la protection de l'environnement a enregistré 41 crimes dont 27 relatifs à l'atteinte à l'environnement et 14 touchant à l'urbanisme.

ALGER

Des projets de rocades et de dédoublements de voies

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a indiqué mardi que les projets de rocades et de dédoublements de voies en cours de réalisation dans la wilaya d'Alger au titre du plan stratégique d'aménagement de la capitale permettront de fluidifier la circulation. Présidant le lancement de plusieurs projets de rocades et de dédoublements de voies dans les communes de Oued Koreich, de Beni Messous, de Dely Brahim, d'El-Biar et de Ben Aknoun, M. Zoukh a précisé que ces projets permettront de fluidifier la circulation dans la capitale qui est confrontée aux embouteillages. Le plan stratégique d'aménagement de la capitale est toujours en vigueur et sa mise en œuvre se fait avec les moyens financiers disponibles et les capacités des entreprises chargées de la réalisation, a-t-il ajouté, soulignant que l'avancement des travaux aux différents projets en cours était tributaire de la levée progressive de nombre d'entraves. Concernant les habitations situées sur le prolongement des routes concernées par les projets d'aménagement, le wali d'Alger a précisé que leurs propriétaires seront indemnisés conformément à la loi et relogés, et que l'expropriation n'interviendrait qu'en l'absence de toute alternative. M. Zoukh a ainsi assisté au



lancement du projet de dédoublement de la route reliant le stade du 5-Juillet à la RN 14 dans la commune de Dely Brahim et de relance du projet de dédoublement de voie dans la commune de Oued Koreich. Le responsable a également inspecté le projet de dédoublement de voie entre la faculté de médecine et la commune de Dely Brahim sur 3 km qui sera réalisé en trois phases étalées sur 18 mois. La wali d'Alger a aussi inauguré la gare routière du 2-Mai dans la commune

d'Alger Centre qui reçoit désormais les bus de la station de Tafourah qui sera transformée en place publique. Il a en outre inauguré la station de taxis inter-wilayas du Caroubier dans la commune d'Hussein-Dey qui s'étend sur 25.000 m² et peut recevoir 96 taxis et 13 véhicules pour les personnes aux besoins spécifiques. M. Zoukh a, par ailleurs, inspecté le projet de parking destiné aux visiteurs de la Promenade des Sablettes qui peut recevoir 1200 véhicules.

KHEMIS EL KHECHNA

Une bande de trafiquants de drogue sous mandat de dépôt

Les éléments de la BMPJ de Khemis El Khechna ont mis fin aux agissements d'une bande spécialisée dans le commerce de stupéfiants et de psychotropes. La bande qui avait étendu son commerce aux trois localités de Khemis El Khechna, Hammedi et Ouled Moussa était compo-

sé de 14 éléments dont une fille et avait jeté son dévolu sur le milieu des collégiens. Le lancement de cette opération simultanée dans les trois localités, a été déclenché suite à un appel de citoyens sur le 15.48, l'intervention a permis de récupérer 1kg de résine de cannabis ainsi

qu'une quantité importante de psychotropes destinée à être écoulée sur le marché local. Présentée devant le procureur général près le tribunal de Rouïba, la bande a été placée sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Tidjelabine.

O. M.

MÉDÉA

Le gaz de ville pour Tablat

Les travaux de raccordement en gaz naturel de la ville de Tablat, à 95 km au nord-est de Médéa, ont été lancés mardi, dans le cadre de la mise à exécution de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris des responsables de la société de distribution du Centre (SDC). Ce projet, tant attendu par la population locale, a été confié à

l'entreprise nationale «Kanagaz» pour une durée de réalisation de douze mois, a indiqué la même source, précisant que les travaux en question portent sur la réalisation d'un réseau de 300 km de canalisations et l'installation de postes de distribution publique (DP) de gaz naturel pour alimenter les différentes cités résidentielles et quartiers de cette agglomé-

ration urbaine comptant près de 15 mille habitants. Plus de 5.600 foyers seront raccordés au réseau local de distribution de gaz naturel, mettant ainsi fin à plusieurs années de souffrances et de quête interminable de la bonbonne de butane, notamment en période hivernale où l'approvisionnement connaît de fréquentes perturbations.

BOUIRA

Découverte d'un cadavre d'homme calciné

Farid Haddouche

Le corps calciné d'un citoyen, vraisemblablement dans la trentaine, a été découvert avant-hier tout près d'un chantier de construction, à la sortie est de Bouira.

La dépouille a été admise à la morgue du centre hospitalier Mohamed-

Boudiaf en attendant le staff de médecine légale qui procédera à son identification et établira l'origine de son décès.

L'identification de la victime n'est pas encore établie, vu les traces de calcination qu'elle porte à différentes parties du corps qui ont rendu la tâche des enquêteurs très ardue.

Les voleurs de bétail ont encore frappé : des vaches volatilisées

Des voleurs de bétail ont encore sévi dans la nuit d'avant-hier au village d'Agouilal, qui se situe au pied de la montagne, dans la commune d'El Adjiba, à une trentaine de kilomètres à l'est de Bouira. Les brigands, au nombre inconnu, aidés sans doute par l'obscurité et le confinement des villages à l'intérieur de leurs chaumières, ont pu dérober un nombre de

vaches qui n'a pas été précisé. Les victimes ont déposé des plaintes auprès des services compétents qui ont ouvert une enquête. Il est à faire connaître que les services de la gendarmerie de la wilaya de Bouira ont enregistré durant l'année 2015 un nombre de 46 vols de bétail qui ont été commis dans certaines régions agropastorales.

F. H.

4 commerces et une polyclinique cambriolés

La commune de Taghzout qui se situe à 7 km à l'est de Bouira a connu dans la nuit d'avant-hier une série de cambriolages. Ainsi, 4 locaux commerciaux et une polyclinique ont été visités par les cambrioleurs. Ces derniers ont profité d'une coupure d'électricité qui s'est produite dans

la ville pour commettre leurs forfaits, emportant des médicaments de la polyclinique dans laquelle ils se sont introduits. Des informations ont annoncé que les mêmes malfaiteurs ont tenté aussi de pénétrer dans une pharmacie, sans succès.

F. H.

TÉBESSA

Saisie de 600 kg de viande

Plus de 600 kg de viandes rouges d'origine ovine ont été saisis dernièrement par des agents du bureau d'hygiène de l'APC de Cheria, à 47 km à l'ouest de Tébéssa. La cargaison de viandes de brebis a été interceptée à bord d'un véhicule et était destinée à être commercialisée, selon nos sources. Suite à quoi, la quantité récupérée dont l'abattage se serait déroulé en dehors de l'abattoir communal, a été contrôlée par un vétérinaire qui ordonna sa destruction et son enfouissement au CET de la localité pour non-conformité, donc impropre à la consommation, a-t-on ajouté.

Trafic de psychotropes : une arrestation

Suite à des informations, les éléments de la BRI ont interpellé un voyageur du bus assurant la desserte Oran-Tébéssa. Après sa fouille, les policiers ont saisi 450 comprimés psychotropes (ecstasy). La drogue était destinée à être commercialisée sur le marché local. Le mis en cause a été aussitôt arrêté puis conduit au siège de la sûreté de la wilaya où une enquête a été ouverte avant sa présentation devant la justice, a-t-on ajouté de source sécuritaire.

Ali Chabana

TAMANRASSET

De nouvelles unités de production de matériaux de construction bientôt opérationnelles

De nouvelles unités de fabrication de matériaux de construction entreront en service le premier semestre 2016 dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris mardi des responsables de l'entreprise de production de matériaux de construction (EPMC). Retenues dans le cadre des investissements d'envergure menés par l'EPMC, ces unités en cours de réalisation à Tamanrasset et In Salah devront contribuer au développement du plan de charge de l'entreprise, la satisfaction du marché local, le développement de la région et l'amélioration du cadre de vie de la population locale, a indiqué le président-directeur général de l'entreprise. Farid Benyekken a cité, parmi ces unités, celle de conditionnement et d'emballage de ciment et une briqueterie, implantées dans la région du Tidikelt (In-Salah) et s'inscrivant au titre de la nouvelle stratégie de relance des activités de l'entreprise et de développement de ses investissements, pour améliorer l'approvisionnement du marché et répondre aux besoins induits par les projets de développement dans le sud du pays. Une enveloppe de 1,7 milliard de DA a été consacrée à la réalisation de la briqueterie d'une production prévisionnelle de 120.000 tonnes/an, alors qu'un investissement de 350 millions de DA a été réservé à la réalisation de l'unité de conditionnement et

d'emballage du ciment d'une capacité de 380 tonnes/jour, a fait savoir M. Benyekken. Ces unités devront générer près de 150 emplois directs et 200 autres indirects, a-t-il ajouté en relevant que le tissu industriel de Tamanrasset sera renforcé également par la réalisation d'une unité de fabrication de charpente métallique d'une capacité de production de 2.500 tonnes/an extensibles à 4.000 tonnes et générera 54 emplois. M. Benyekken a fait état aussi de la réalisation en cours dans la région d'In Salah de deux carrières d'une capacité de production de 180 tonnes/jour chacune, en plus d'une unité de fabrication de béton armé venant s'ajouter à une unité similaire entrée en service à Tamanrasset. Par souci de satisfaire la demande sur ces produits nécessaires au bâtiment et améliorer la rentabilité de ces unités de production, l'entreprise s'est attelée ces derniers mois à l'acquisition de nouveaux matériels, équipements et moyens de transport pour un investissement de 1,5 milliard de DA, selon la même source. L'entreprise, qui compte actuellement 1.114 travailleurs, a lancé un nouveau programme de formation dans le but d'améliorer la qualification professionnelle de ses travailleurs dans les métiers de la construction, sachant que 154 d'entre eux ont déjà été formés et l'opération se poursuit.

EL-KALA

Le parc national fête la Journée des zones humides

A. Ouelaa

Le caractère scientifique et culturel, la Journée mondiale des zones humides qui coïncide avec le 02 février de chaque année, a été fêtée comme il se doit par la direction du parc national d'El-Kala. Outre les expositions, des actions de sensibilisation sont menées sur l'importance de ces zones humides, auprès des étudiants et de la po-

pulation scolaire, selon M. Bendjédid Moncef, directeur du PNEK qui insiste sur sa protection et sa préservation. Aussi, des concours de dessins et autres ont été organisés. En ce sens, dans une sympathique réception qui a eu lieu à la nouvelle bibliothèque de la wilaya, 40 cadeaux ont été remis à des lauréats, venus des quatre coins de la wilaya parmi lesquels deux élèves du technicum de Dréan.

SKIKDA

Un centre de sensibilisation et d'éducation environnementales

Un centre de sensibilisation et d'éducation environnementales, le premier à l'échelle nationale, a été inauguré mardi au cœur de la pépinière de Guerbès, dans la commune de Djendel (est de Skikda), en marge de la Journée mondiale des zones humides. Inauguré par le wali de Skikda, Faouzi Benhassine, en présence du directeur général des forêts, Abdelkader Yettou, le centre comprend notamment une salle de cinéma en 3D qui propose aux enfants une exploration virtuelle de la zone humide Guerbès-Sanhadja, sa végétation luxuriante et ses espèces floristiques et faunistiques diversifiées. Cette nouvelle infrastructure, anciennement une construction du secteur des forêts, entièrement réaménagée, comprend un compartiment de présentation de la chaîne alimentaire animale et un

autre aménagé en petite salle de projection cinématographique en 3D. Le centre a été conçu afin de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et des ressources naturelles et de leur présenter les modes de vie des animaux dans leurs milieux naturels, a indiqué à l'APS le directeur général des forêts. Un exposé a été présenté à cette occasion sur la zone humide Guerbès-Sanhadja, classée zone humide d'importance mondiale par la convention de Ramsar. La zone accueille près de 230 espèces d'oiseaux dont 42 espèces rares comme le flamant rose, la huppe fasciée, l'albatros, l'érismaure à tête blanche, la poule sultane, le héron pourpré et le vanneau huppé. L'occasion a également donné lieu à la visite d'une pépinière-pilote de production des plants de chêne-liège et d'oliviers à Guerbès.

SOUK-AHRAS

Le tourisme attire les investisseurs

Le créneau du tourisme attire de plus en plus d'investisseurs dans la wilaya de Souk-Ahras où 13 projets relevant de ce secteur ont été validés, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA). Ces projets qui représentent 10% du total de 48 projets validés par l'autorité concernée sont envisagés sur une superficie totale de 40 hectares et devront générer 690 emplois permanents, en plus de 300 postes de travail temporaires, a précisé la même source. Cinq parmi ces projets sont déjà lancés, a-t-on affirmé à la DTA, citant à ce propos

l'opération d'extension de l'hôtel Oum El Kheir (100 lits) de Souk-Ahras, à livrer « avant la fin du premier semestre 2016 », la réalisation d'une petite auberge de 10 chambres près du complexe thermal d'Ouled Driss, un motel de 10 chambres à Oued Keberit, un hôtel-restaurant à Sedrata et un parc d'attractions avec hôtel de 160 lits près de l'université de Souk-Ahras. La wilaya compte actuellement 142 chambres ; ces investissements porteront à terme la capacité d'hébergement à 350 chambres, ce qui permettra, a-t-on affirmé à la DTA, d'atténuer le déficit.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

25 rabie ethani 1437				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h20	13h02	15h54	18h19	19h40



APARTEMENTS

■A vendre : Appart 127 m² Rue Mostaganem. Refait. 5ème (P. 900) - Local Yasmine (3 Niveaux) 37 m² + 37 m² + 24 m². Refait (1.100 U) - Local Akid Lotfi 37 m² (800 U) - Appart Rue de Mostaganem 127 m² (900 U) refait - Terrain à Canastel 264 m². 12 U le m² - Tél : 0550.46.12.03
■Vends très joli Appart F3 - 85 m² - Vue sur mer à Hai Khemisti - Tél : 0554.21.56.15
■A vendre Appart F4 - Acté - 1er étage. 2 façades - Situé Cité Charles de Foucault en face Lauriers Roses - Maraval - ORAN - Tél : 0550.60.02.40 - 0771.55.45.64
■Vends F2 - Acté - 1er étage à Miramar centre-ville ORAN - Convient Habitation ou Profession libérale - Prix 530 U - Tél : 0773.53.91.91
■Vends Gd Appart 134 m² - Acté - Cité Point du Jour. ORAN. Très bien situé et bien ensoleillé - Contenant : 3 Pièces - Cuisine - SDB + 1 Cour intérieure et 2 autres Cours de part et d'autre - Tél : 0772.15.82.90
■A vendre : F2 Victor Hugo 2ème étage - F4 St-Hubert 1er étage - F4 Adda Benaouda 2ème étage (Plateau) - Maison de Maître Medioni - A louer : F3 El Yasmine - F3 Es-Seddikia équipée - Tél : 0790.68.38.67 - 0552.92.22.08
■Vends ou Location d'un Appartement F4 - Acté - Avec grand hall situé en 1er étage à Sidi El Houari - Convient pour Profession libérale ou Société - Tél : 0661.93.70.68 ou bien 0560.02.80.96
■A vendre F3. 2ème étg. 2 Pièces + Salon + Cuisine + S. de bain + Toilettes + Couloir + Balcon - Cité Sonatrach A3 N° 23. GDYEL (en face CASNOS) - Tél : 0778.33.29.39 - 0555.14.22.44
■Loue des Apparts dans un immeuble, meublés et équipés et toutes commodités - Garage - Eau H/24 - dans un quartier résidentiel, calme, à Trouville - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82
■A vendre beau F3 à Hai Akid Lotfi - 5ème étage - Toutes commodités - Tél : 0772.27.01.88
■Vends : F3. 1er étage à Maraval - F3. 4ème étage à Pépinière. Acté. ADL - Vends : Villa à Maraval nouvelle construction 250 m² à bon prix - Carcasse R+2 à Maraval 260 m² - Tél : 0556.871.420
■Partic. loue à l'année F4. 200 m² à ORAN près Hôpital de pédiatrie, en face Résidence Benabed. Meublé et équipé en totalité. 2ème étage dans petite résidence privée sur Gd boulevard - 7,5 U/mois - Tél : 0552.27.66.22
■A louer Gd Studio pour Femme ou Etudiant C.V. d'Oran. 2ème étg. Cuis. + SDB incorporée. Pour une Femme 20.000 DA/Mois. Pour 02 Femmes 25.000 DA/Mois. 12 mois d'avance. Curieux s'abstenir - Tél : 0793.71.32.99
■Vends Appart F3. 76 m². 1er étg. en face Dar Salem - 2 Ch. + Salon. Cuisine équipée Noir et Blanc. Fenêtre Mischler. Baie vitrée. Volet roulant. Barreaudage. Balcon. Immeuble sécurisé avec clef - Parking surveillé - Tél : 0668.21.90.78
■Location F5 à Seddikia RDC élevé en parallèle à la CNEP - Refait à neuf - AG. BAGHDAD - Tél : 0555.40.37.76
■SIDI BEL ABBES : Vends Appart F4. C. SDB. 3 balcons. 93 m². Climatis. Chauffage. Toutes commodités. Refait à neuf. 3ème étage. Meublé et sans Meubles. Makam El Chaïd - Tél : 0770.33.73.60 - Curieux et Ag. Imm. s'abstenir
■Loue joli F2 à Akid Lotfi (à côté Magasin Joy) 1er étage. Toutes commodités - Eau - Gaz - Elect. - Parabolite - Chauffe-bain... pour Couple sans enfant - Tél : 0551.71.37.30
■Loue F3 - 90 m². Refait à neuf. Parasol-plate 30.000 DA/mois et Villa F5. Toutes commodités. 240 m². Garage 3 voitures et jardin, face Daïra Bir El Djir 80.000 DA/mois - Tél : 0553.57.84.61

■Vends Appartement F4 - 117 m². 3ème étage - Possibilité de Promesse de Vente - Adresse : 132, Rue Mouloud Feraoun - ORAN (Centre-ville) - Tél : 0551.92.93.33
■HASSI BEN OKBA. Route principale. Tél : 0665.99.43.96 - A louer : F4 + cour + garage. Possibilité d'ANSEJ. 02 Locaux spécialement pour Boulangerie 01 Local 50 m². Atelier 240 m² ou bien Dépôt
■Vends F3 à Yaghmoracen près du Périphérique - 90 m² - 1er étage - Acté - Bien fini - Libre - P.O. 12 M - Tél : 0559.745.739
■Part. Vend Appart F4 - Acté - à Alicante - ESPAGNE - Rénové à 100% - 2 façades. 3ème étage. Très bien situé à côté du grand parc d'Alicante et à côté de la nouvelle Mosquée. Toutes commodités à proximité - Tél : 0561.72.37.75
■Vends Appartement F3 - Bien aménagé, avec Livret foncier, à Cité Yaghmoracen - Tél : 0542.16.01.20
■Loue F3. 90 m². Refait à neuf. Meublé. USTO HLM derrière Tribunal Cité Djamel. Endr. Calme. B. Voisin. Composé : 2 Chbres. Sal. Cuisine américaine équipée - Libre à partir de 1er Février 2016 - P. 5 U/ mois Nég. - 041.46.64.71 - 0559.12.86.46
■Vends Appartement à Plateau - ORAN : 3 Pièces - Cuisine - Salle de bain - WC - Tout refait à neuf et très ensoleillé - Tél : 0771.24.62.47
■Loue Appartement à Choupet F2 + 1 petite pièce au 2ème étage, deux façades, pour 6 mois et plus - Prix 30.000 DA fixe - Tél : 0550.44.90.96
■A louer grand F2 avec terrasse d'une superficie 130 m² + Magasin avec de grandes vitrines au 1er étage - A vendre Immeuble à revenus situé à ORAN - Tél : 0797.22.33.39
■A vendre : F2 2ème Plateau + F2 2ème Victor Hugo + M.M. Medioni + Terrain 315 m² Fac. Belgaïd - A louer F3 5ème Akid Lotfi - Tél : 0552.92.22.08 - 0790.68.38.67
■Location F2 meublé, 2ème étage Bd des Chasseurs - 45000 DA/mois - Location F2 - 2ème étage Lotfi 30.000 DA/Mois - Tél : 0770.95.18.00
■A vendre un Appartement F4 de 107 m² - Neuf - 1er étage avec 3 façades à AIN TEMOUCHENT (Près de l'Université) ou échange contre un à ORAN - Tél : 0552.37.80.61
■A vendre Appart F2 - Refait à neuf - 59 m² - Acté - 10ème étage avec Ascenseur dans une belle cité à Yasmine 2 côté Hasnaoui - Façade - Parking assuré - Tél : 0795.68.84.63
■Echange Appart F3 - 4ème étage - situé à Oued Tlélat - contre un Appartement au RDC ou 1er étage à Canastel ou Belgaïd ou Haouch plus complément - Tél : 0777.65.18.16
■Vends Appartement - Acté - Superficie 111,36 m² - Composé DE : Salon - Deux Chambres - Cuisine - Couloir - WC - Douche - Débaras - Situé Rue MELLAH Ali ex-Bd Marceau N° 19 - ORAN - Tél : 0779.34.79.36
■Cherche pour ses clients sérieux : Location Apparts pour Bureaux F3 - F4 - F5 - 1er ou 2ème C.V. d'Oran - USTO - Seddikia - Akid - Recherche Location Locaux à : Larbi Ben M'hidi - Bd Med Khemisti - Bd F/Mer - Akid, de 50 m² jusqu'à 200 m² - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72
■Vends F4. 84 m². 2ème étage. Double façade. Vue sur mer. Libre de suite. Cuisine équipée. Cité sécurisée. Bon voisinage - Situé Hai Khemisti Cité des Enseignants Es-Seddikia - ORAN - Tél : 0549.75.19.64
■A vendre Appart F2 - 3ème étage - Résidence Le Progrès en face Hôpital Pédiatrique de Canastel - ORAN - Tél : 0553.78.47.30 - Prix 780 Nég.
■Un Appartement à louer dans une villa. Sup. 220 m². Chauffage central - à Cité Petit Hai Badr Côté Protin + Local de 50 m² haute chaudière de 90 m - Contacter au N° Tél. 0771.14.39.97
■TLEMCEM : Vds Appartement F5 Cité 276 CNEP - Acte - Tél : 0665.27.70.69
■Vente Appartement F3, 75 m² + Local 35 m² communicant - Le tout refait à neuf - à Akid Lotfi - ORAN - en face la nouvelle poste / Rez-de-chaussée surélevé - Convient très bien pour Profession libérale - Tél : 0770.74.38.51

■A vendre F4 Résidence Fellaoucène Sonatrach - Entrée Station Essence El Bahia ORAN et Cité Djamel - Entrée cité sécurisée... Acte - Tél : 0778.13.92.20
■A vendre 01 Appartement de 70 m² - F3 - Rez-de-chaussée dans un bâtiment R+2 à Hai Es-Seddikia - ORAN (derrière la CNEP) - Tél : 0560.32.42.36
■Vends : Appartement F3 à Hai Akid Lotfi (Réel. 2000) 4ème étage. 66 m² - Appartement F4 à El Kerma (LSP) 90 m². 2ème étage. Prix après visite - Tél : 0557.42.93.26
■MOSTAGANEM - ORAN - Vds / Ech. Appart à ORAN : F4. Acté. 2 Faç. 3ème étage. 90 m² avec Cave et Réservoir 2000 L. Près de : Ecole - Lycée - CEM - Université - Poste - Tram... contre Appart ou Maison à MOSTAGANEM - 0773.48.16.41
■A.V. Duplex F4 - 1er étage - Cuisine équipée - SDB - WC - Hai El Yasmine 2 (Es-Sabah) - Tél. Mob : 0549.55.35.17 - ORAN
■BET Inf. cherche Appart à louer à AET avec Contrat de 3 ans - Tél : 0555.09.95.77 - 0770.51.99.87
■Vends Appart 2 Pièces - Cuisine. SDB. WC. Hall. 1er étage. Deux façades à Hai Es-Salam - ORAN (à côté de Hai Sabah) dans une résidence calme, clôturée et avec parking et gardien H24 - Tél : 0550.22.44.74
■Vends Appartement F3 très bon prix au centre-ville d'ORAN (Hai Menouer ex-Monte-Carlo) - Tél : 0771.23.79.96
■Vends Appart bon état - Acté - 61 m² : F2 aménagé F3 + cuisine + salle de bain - Idéal pour activité professionnelle - 1er étage - Tél : 0554.31.20.10
■Vends F4 Avenue Sidi Chami - 4ème étage - Petit Lac (ORAN) 90 m². Très ensoleillé - Contact au : 0675.84.54.45
■Loue : Grand Studio centre-ville Bel Air 3ème étage - F5 pour Bureau Place des Victoires 1er étage - Villa R+2. 180 m². 4 Pièces + Garage (01 véhicule) « Jardin de Canastel » - Tél : 0558.44.23.56
■Vds Appart F3 - Acté - Situé au centre-ville Bd des Chasseurs sur Gd boulevard - 4ème étage - Refait à neuf - dans un immeuble calme - Prix 1.400 - Tél : 0661.21.44.03
■A vendre F4. 3ème étage Cité Copror près de Hasnaoui Hai El Yasmine. Pas de vis-à-vis - à côté de toutes commodités - Tél : 0553.71.96.94 - 0542.77.52.02
■Vends ou Echange un F6 de 220 m² à Fermandville près de la Direction des Forêts 2ème étage - contre une Maison Individuelle (Villa) - Tél : 0558.79.43.27 - Meublé et équipé - Etudie toute proposition.
■A.V. Villa 350 m² - Actée + L.F. - Bouisseville - Ain El Turck - ORAN - 6 Pièces - 3 SDB + Cour + Jardin - Tél : 0555.61.53.11
■A vendre : Maison de Maître. Sup. 200 m². Maraval à côté dispensaire Palmiers + Villa 340 m² R+2 avec Douche publique et Magasin + Local près de Hammam Lil Maraval - Tél : 0558.50.21.25
■Vends Villa. Nvelle Constr. (2011). Belle architecture. Bon voisinage. 201 m². RDC : F2 + Jardin + 2 Locaux - 1er F5 - 2ème F3 - Prix offert 3.5 U - Prix Dem. pas loin - Adr. : Près la Ligne " B " (Ibn Sina) - Tél : 0561.69.86.63 - 0779.78.00.86 - 0696.32.85.01
■Vente une Maison de Maître 120 m² à Boulanger (ORAN) - Tél : 0795.77.97.94
■Vends Villa R+1. 267 m². Rue Meghilli Mounir (ex-Allée des Sources) El Kalaa. TLEMCEM - 2 niveaux habitables autonomes - Garage - Cour intérieure - Buanderie - Tél : 0790.28.39.38
■Affaire à Saisir : Vends un bel Appartement F4 en plein centre-ville d'ORAN à la Rue Khemisti en face la BNA au 2ème étage - Convient pour Habitation ou Profession libérale - Prix 16 U - Tél : 0699.63.35.62
■Vends bel Appartement F3 - 3ème étage - Hai Akid Lotfi grand Boulevard - ORAN - Tél : 0558.79.43.27 - Meublé et équipé
■Promotion Immobilière échange Appartements (2ème et 3ème étage) près du Pôle universitaire de Belgaïd contre Terrain à ORAN - Etudie toute proposition - Tél : 0558.79.43.27

VILLAS

■Vends Villa Duplex : 08 Pièces - SDB - Hammam - 02 Terrasses - Garages - Jardin - Sise à Cité Akid Lotfi ex-Fora Bir El Djir à proximité Millennium - Tél : 0779.54.23.24
■SIDI BEL ABBES - Vends Villa R+1 - 300 m² à Sidi Djilali 1ère Tranche - Bien située - Tél : 0551.42.48.74
■Part. vend Carcasse de 176 m² - Actée - Sous-sol + R + 1 - 02 façades - à TAMZOUGHHA (ST MAUR) à 30 min d'ORAN - Possibilité d'avoir Jardin de 120 m² sur la 2ème façade - Tél : 0557.19.40.79
■A vendre ou Echange Villa finie 60% à HAMMAM RABBI - SAÏDA. Plateforme - Piliers + Dalle de 190 m² + Entourage - Découpage en cours - Double façade Hauteur 4 m - Appelez le : 0771.66.33.55 - EL HADJ
■Vds / Ech. Villa 2000 m² à Ste Clotilde. Stand. avec piscine contre Apparts à Mobilart - Bd F. de Mer - Plaza - Complt - Vds / Ech. Villa 6000 m² Canastel cité militaire. Stand. avec piscine et jardin contre F5 ou Duplex Hasnaoui ou Plaza - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72
■Vends M.M. à Emir AEK (Ex-St Remi) près mosquée - 280 m² - R+2 (14 m x 20 m) - 7 PC + SDB - Grand Garage 150 m² - Possibilité Echange F5 ou M.M. R+1 + Complément - Tél : 0797.55.69.80 - P.O. : 40 M
■A vendre Villa bien située à Rocher - 241 m² - Bâti 135 m² R+1 - Actée - Double Faç. (Angle) - RDC : 5 m de Haut - 1er : 2 Chambres - Salle - Cuisine - SDB - Interm. s'abstenir - Tél : 0663.06.81.64 - 0791.75.76.15
■A vendre Maison de Maître de 625 m² à Courbet côté Rue Causse - Gambetta - ORAN - Demandez Boumelah : 0771.11.45.50
■A.V. Niveau de Maison de Maître. Double façade avec grands balcons. Entrée individuelle. Sup. 250 m² (5 Pièces + 1 Séjour + 1 G. Salon + Cuisine + 2 Sanitaires + 2 Terrasses + Débaras) située sur grand boulevard à HASSI GHELLA - PO 12 Unités - Tél : 0675.39.61.38
■Vends Villa 250 m². R+1. 2ème en Constr. 2 garages. 2 P. 1 C. SDB. Hall + Couloir. B. à eau 18 m3. 1 Cour en RC - 1er : 2 P. 1 G. Cuisine. 1 G. Hall + Couloir. Toutes commodités - Endroit calme. B. Vois. Bel Air à Hai Zabana - Messerghine ORAN - Tél : 0794.97.04.11 ou 0559.35.08.63
■Vends Villa 400 m². Refaite à neuf. Située à Bouisseville Ain El Turck - 3 Chambres - Séjour avec terrasse - Cuisine équipée - Contact au 0675.84.54.45
■A vendre Maison à Boutléis - 90 m² - 3 Pièces. Cuisine. Cour. Terrasse - Très bien située - Lycée - CEM - Ecole - Piscine - à 20 min d'ORAN - Toutes commodités - Tf - Eau - Gaz - Electricité - Tél : 0555.21.42.35
■Vends Villa R+1 - 260 m² (Actée + L.F.) La Lofa (Libre de suite) - Prix après visite - Tél : 0555.42.13.97
■Immeuble en vente R. de. Ch. + 3 étages : 12 Apparts - 2 Façades - 237 m² - sis à ORAN - Miramar - Rue Monge N° 6 et Rue Carula - Bon prix - Tél : 0773.25.65.73
■Vends Villa ORAN - Quart. Résid. - 3 Faç. 4 Niv. - Piscine + Jardin - Sup. 537 m² - Toutes commodités - Tél : 0771.56.13.87 / 0661.20.65.35
■ORAN - Vends Bâtisse 2 niveaux - 180 m² de terrain & murs de séparation du voisinage - Cité Hai Khemisti - Bir El Djir à 500 m de la nouvelle Daïra - Tél : 0665.10.04.07
■TLEMCEM : Vds Villa côté Villa Rivaud lotissement fermé KALAA Sup. 70% achevée - Tél : 0555.04.25.42/43
■Vends Hôtel 3900 m² à SOUGUEUR - TIARET de 49 Chambres - Cafétéria - Restaurant - Salle des fêtes - Piscine - Tél : 0557.344.950

■A vendre à ORAN : Villa 315 m² - R+1 - Cité Emir AEK St Hubert - Actée + Livret foncier - Toutes commodités - Tél : 0799.54.56.71 - Curieux s'abstenir
■A vendre Villa - Actée - 174 m² à Maraval en face Sid El-Senouci : 6 Pièces - 03 Douches - 2 Cuisines - Hall - Cours - 02 Locaux commerciaux - Tél : 0774.97.84.59
■B. C. Vend des Terrains de 100 m² à 170 m² - Viabilisés et Actés - à Belgaïd - Tél : 0542.96.24.38
■Vends Lot Terrain 150 m² - Acté - Coop. " Wilaya " - 10 m Façades - W. ORAN - Tél : 0771.16.02.49 - 0553.28.49.02
■A vendre un beau Lot de Terrain de 268 m² à PORT-SAY - Chaïb Rasso - 2 Façades - Eau - Gaz - Acté - Tél : 0772.27.01.88
■Vends Terrain de 300 m² - Acté + Livret foncier - à Maraval - ORAN - Très bien situé - Tél : 0550.55.51.70
■Vends Terrain de 348 m² - Double façade de 17 m - à Coopérative Nour Bir El Djir, à côté de la Daïra - Tél : 0773.14.50.70
■Possède Terrain à OUARGLA : Cherche Associé pour Réalisation des Hangars de 600 m² qui seront mis à la vente - Tél : 0559.44.94.71
■Vends Lot de Terrain 305 m² - Acté - Viabilisé - Fermé - Situé à Hai El-Louz - Sidi El Bahir - ORAN - Bon quartier et voisinage - Prix non négociable 70.000 / m² - Contacter : 0559.04.88.87
■A vendre Terrain urbanisable situé dans la commune de BOUJEDJAR - Wilaya D'AIN TEMOUCHENT - Superficie 16.000 m² - Acté + Livret foncier + Plan cadastral - Tél : 0664.62.62.55 - 0676.91.62.62 - Agence - Courtier et Intermédiaire s'abstenir
■A vendre Terrain à vocation Agricole. Sup. 25 Ha. Situé à BOUJEDJAR (Wilaya 46) (La Paperasse authentique) - Livret foncier + Acte de propriété - Pas sérieux s'abstenir - Tél : 0664.62.62.55 - 0676.91.62.62
■A vendre Terrain Agricole de 13 Ha. Acté + L. Foncier (Propriété privée) situé à la Commune de BOUJEDJAR - W. D'AIN TEMOUCHENT - Tél : 0664.62.62.55 - 0676.91.62.62 - SVP pas d'intermédiaire
■Vends Lot de Terrain 800 m² à Oued El Guesab à 3 Km de TENES - W. CHLEF - Situé à 100 m de la plage - Prix du m² : 35000 DA - Tél : 0772.85.14.88 - 0672.44.42.65
■Vds Agricole : 3 Hect. 180 U. Arrêté. Boufaïtis - 3 Hect. 250 U. Arrêté. Slatna - 6 Hect. 700 U. Puits + Bassin + Oliviers. Braya - 3 Hect. + Projet. 550 U. Ain Tassa - 3 Hect. 200 U. Boutléis - Tél : 0551.63.46.08 - 0774.57.40.40
■Vends Lots de Terrain à Sidi Maârouf - W. D'ORAN - 1318 m². Façade 57 m - 156 m². Façade 8,50 m - Tél : 0550.94.02.92
■Vends Terrain : Lot 426 m² deux façades et 2 Lots 323 m² à Canastel - ORAN - Tél : 0540.87.35.09
■Des Lots de Terrain de 150 m² à 300 m² à Oued Tlélat + deux Lots de Terrain Equipement de 7500 m² + 6500 m² à Oued Tlélat - Tél : 0552.50.87.58
■TLEMCEM - Vends Lot Terrain 200 m² - Acté avec 18 m Faç. - situé à TZ Bouhanak et Loue 600 m² 3 niveaux idéal pour Gd commerce Bouhanak - 0556.34.88.32 ou 0550.71.65.72
■Vends Terrain : Coopérative Karama - 187,5 m² - 2 façades - Acté - Sans vis-à-vis - Tél : 0770.36.36.05
■Misserghine (Hai Benzerdjeb) : Vends Terrain à bâtir 211 m² - Clôturé - Avec Carcasse R+1 - Toutes viabilités - Prix exceptionnel : 16.900.000 DA - Contact : 0558.60.50.26
■Vends Terrain de 10.000 m² parcelles. 750 m² Bâtis. R+1 6 4 façades. Voie d'évitement de Sidi Boujdjenn - Port Say - TLEMCEM - Tél : 0550.53.68.70
■A vendre Lot de Terrain avec entourage + portail - Sup. 590 m² sis à Hai Medjma (Chel'bo) Commune de SIDI CHAHMI - Convient Dépôt ou autres activités commerciales - Tél N° : 0664.83.82.09 - 0554.37.69.36
■Vends Lot de Terrain 2 façades de 145 m² à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0791.16.84.60 - 0554.34.66.81

TERRAINS

■Vends Gd Appart 134 m² - Acté - Cité Point du Jour. ORAN. Très bien situé et bien ensoleillé - Contenant : 3 Pièces - Cuisine - SDB + 1 Cour intérieure et 2 autres Cours de part et d'autre - Tél : 0772.15.82.90
■A vendre : F2 Victor Hugo 2ème étage - F4 St-Hubert 1er étage - F4 Adda Benaouda 2ème étage (Plateau) - Maison de Maître Medioni - A louer : F3 El Yasmine - F3 Es-Seddikia équipée - Tél : 0790.68.38.67 - 0552.92.22.08
■Vends ou Location d'un Appartement F4 - Acté - Avec grand hall situé en 1er étage à Sidi El Houari - Convient pour Profession libérale ou Société - Tél : 0661.93.70.68 ou bien 0560.02.80.96
■A vendre F3. 2ème étg. 2 Pièces + Salon + Cuisine + S. de bain + Toilettes + Couloir + Balcon - Cité Sonatrach A3 N° 23. GDYEL (en face CASNOS) - Tél : 0778.33.29.39 - 0555.14.22.44
■Loue des Apparts dans un immeuble, meublés et équipés et toutes commodités - Garage - Eau H/24 - dans un quartier résidentiel, calme, à Trouville - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82
■A vendre beau F3 à Hai Akid Lotfi - 5ème étage - Toutes commodités - Tél : 0772.27.01.88
■Vends : F3. 1er étage à Maraval - F3. 4ème étage à Pépinière. Acté. ADL - Vends : Villa à Maraval nouvelle construction 250 m² à bon prix - Carcasse R+2 à Maraval 260 m² - Tél : 0556.871.420
■Partic. loue à l'année F4. 200 m² à ORAN près Hôpital de pédiatrie, en face Résidence Benabed. Meublé et équipé en totalité. 2ème étage dans petite résidence privée sur Gd boulevard - 7,5 U/mois - Tél : 0552.27.66.22
■A louer Gd Studio pour Femme ou Etudiant C.V. d'Oran. 2ème étg. Cuis. + SDB incorporée. Pour une Femme 20.000 DA/Mois. Pour 02 Femmes 25.000 DA/Mois. 12 mois d'avance. Curieux s'abstenir - Tél : 0793.71.32.99
■Vends Appart F3. 76 m². 1er étg. en face Dar Salem - 2 Ch. + Salon. Cuisine équipée Noir et Blanc. Fenêtre Mischler. Baie vitrée. Volet roulant. Barreaudage. Balcon. Immeuble sécurisé avec clef - Parking surveillé - Tél : 0668.21.90.78
■Location F5 à Seddikia RDC élevé en parallèle à la CNEP - Refait à neuf - AG. BAGHDAD - Tél : 0555.40.37.76
■SIDI BEL ABBES : Vends Appart F4. C. SDB. 3 balcons. 93 m². Climatis. Chauffage. Toutes commodités. Refait à neuf. 3ème étage. Meublé et sans Meubles. Makam El Chaïd - Tél : 0770.33.73.60 - Curieux et Ag. Imm. s'abstenir
■Loue joli F2 à Akid Lotfi (à côté Magasin Joy) 1er étage. Toutes commodités - Eau - Gaz - Elect. - Parabolite - Chauffe-bain... pour Couple sans enfant - Tél : 0551.71.37.30
■Loue F3 - 90 m². Refait à neuf. Parasol-plate 30.000 DA/mois et Villa F5. Toutes commodités. 240 m². Garage 3 voitures et jardin, face Daïra Bir El Djir 80.000 DA/mois - Tél : 0553.57.84.61

CONDOLÉANCES
C'est avec une grande douleur que nous avons appris le décès de M. Abdelhak EL KEBIR
notre membre fondateur et membre d'honneur. M. EL KEBIR était Président du Conseil Scientifique Universitaire,
Vice-recteur d'Université d'Oran, Directeur d'Institut des Langues, ex-Directeur de Cervantès et Ambassadeur de la langue Espagnole en Algérie.
En cette pénible et douloureuse circonstance, nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille, que nous accompagnons
par nos pensées dans ces moments de tristesse et de douleur. Que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis INCHA ALLAH.
* A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons *.
Le Président du CCIAE : Djamel-Eddine BOUABDALLAH

40ÈME JOUR ET REMERCIEMENTS
Les familles TALEB et HADAD EL ENEZI du Koweït tiennent à vous exprimer leur profonde gratitude pour les mots de soutien apportés suite au décès de Hadj Fezzaa Hassoun HADAD EL ENZI par votre grand support moral.
Hadjia Rachida - Mostefa - Moussa - Ebtehal
نسائلكم العزاء بالرحمة والمغفرة
رحمه الله وأسكنه فسيح جناته
إن الله وإنا إليه راجعون

DÉCÈS
Mme BENKANOUNI Khadija
Receveur de la Poste Dar Beïda a perdu son père nommé Hocine
âgé de 92 ans, décès survenu le 02/02/2016.
Domicile mortuaire :
6, Bd Ahmed Benabderrezak (côté l'Académie).
ALLAH Yarhamah.
إن الله وإنا إليه راجعون

Importante Entreprise de Fabrication de Bois et Dérivés Recrute
« SECRETAIRE COMMERCIALE »
« INFIRMIERE »
« CUISINIER » (Homme)
Conditions requises :
● Ayant le sens de la responsabilité.
● Diplôme dans la filière.
● Expérience : minimum 10 ans.
● Sérieux.
● Disponibilité absolue.
Avantage :
● Salaire selon compétence.
● Couverture sociale (assurance).
● Cadre de travail agréable.
● Contrat de travail.
Lieu de travail : El Kerma
Remarque : Un essai sera accordé aux candidates sélectionnées.
Envoyez SVP votre CV à l'adresse :
info@decopors.com

L'HOTEL BENITALA RECRUTE
RECRUTE DANS L'IMMÉDIAT
* Contrôleurs de gestion Hôtellerie
* Commerciales
* Magasiniers
Condition exigée :
Expérience professionnelle.
Transmettre C.V. à :
Hôtel Benitala route de Mascara SIDI BEL-ABBES.
P. 0561 60 46 10
contact@hotel-benitala.com

Société de Fabrication de Dispositifs médicaux à Oran RECRUTE :
Commerciaux
Infirmier instrumentiste
(Encadrement et formation fournis par la société).
Faxer CV + Photo au 041 53 73 54/55
Ou par mail : medicatornalgérie@yahoo.fr
Mobile : 0661-41-94-37

Inscription OMRA Ramadan
Nous informons notre aimable clientèle que toute inscription de groupe de 5 personnes donne droit à l'hébergement gratuit d'une personnes du groupe durant le séjour.
Pour plus d'informations veuillez contacter l'agence
041-27-81-80 / 0561-02-49-31
1377 AADL USTO ORAN

FTO BMC INV
مدرسة تعليم الطيران FTO BMC INV المعتمدة من طرف وزارة النقل (المرجع رقم: ن ج/خ ط/ع 2016/007)، تمكمنكم فرصة الاستفادة من تكوين في مجال الطيران لكل من يحلم باحتراف مهنة الطيران
يؤطركم فريق مختص في علم الطيران ويرافقكم طوال مدة التكوين لتتوصلوا على رخصة الطيران الخاص والتجاري التي تمنحكم إياها وزارة النقل.
الشرط الأولي للتدريج:
● معن مقبول في الفحص الطبي.
● السن لا يقل عن 19 سنة كاملة.
● النجاح في الإمتحانات الشفوية والكتابية للمدرسة.
للمزيد من المعلومات لا تترددوا في الإلتحاق بمركز التكوين أو الإلتصال بنا:
مركز التكوين، شارع بوقرة خليفة 128 قسيطة وهران.
الهاتف الثابت/الفاكس: 041.53.40.61
الهاتف النقال: 0553.08.78.75

LOCAUX

■Ain Temouchent : Vends à Sidi Ben Adda, route nationale, 2 Locaux commerciaux, 48 m² et 37 m², mitoyens et double façade - Tél : 0795.14.07.95

■A louer Local à Akid Lotfi Bd Méridien 37 m², 10 Millions - A louer Local à Choupot 200 m², 20 Millions - A louer Local à Choupot Bd. 27 m², 8 U - Tél : 0550.46.12.03

■Loue un grand Hangar de 700 m² Charpente + un Hangar de 400 m² Hauteur 6 m - Toutes commodités - Tél : 0550.30.68.57

■ORAN - Loue Local 200 m² Gambetta Boulevard pas loin de Sheraton - Convientrait : Pizzeria - Restaurant - Showroom - Cafétéria - Licence Café - Tél : 0554.15.68.51

■A louer 2 Locaux 32 m² et 27 m² à Yasmine 2 à côté de Dar Salem - équipés de Electricité - Gaz - Eau - pour Activité commerciale ou Dépôt - Contacter Tél : 0673.43.17.64

■Location Restaurant équipé en face Hôpital de Canastel - ORAN - Loue Boucheur équipée à Saint Hubert - ORAN - Tél : 0559.44.94.71

■TLEMENEN - Z.I. HENNAVA - Location Parc 1460 m² clôturé dont 300 m² Bâti et 200 m² en Charpente métallique - Tél : 0770.24.71.71

■A vendre ou à louer Magasin avec Sous-sol : 21 m² + 85 m² - Convientrait pour toutes Activités commerciale ou libérale - Contacter : 0551.14.29.29 et 0771.13.28.20

■Vends ou à louer : Hôtel de 5 étages dont 65 Ch. et Douches de 30 Cab. au RDC en pleine Activité, situé à ORAN : 24, Av. Cheikh AEK - Av. commerciale en face du Jardin et à proximité de la Banque BEA de Medioni - ORAN - Tél : 0661.20.81.95

■Magasin à louer au Centre-ville d'ORAN - 50 m² - Refait à neuf - dans une Ruelle (Pas pour Coiffeuse) - Tél : 0558.430.600

■Loue Local commercial 45 m² à Gambetta - ORAN - avec toutes commodités : Sanitaires - WC - Eau - Rideau électrique - Tél : 0770.54.18.84

■Location Local 18 m² à Maraval et Vends Villa 240 m² à Es-Sénia - Tél : 0795.21.91.17

■A louer Magasin, Sup. 82 m² comprenant 2 Faç. en plein centre-ville " Plateau " - Convient à Société telle que Djizzy - Nedjma - Assurance... A éliminer : Café - Pizzeria - Fast-food - Tél : 0779.74.25.67

■AÏN EL TURCK (W. D'ORAN) Centre-ville, en plein marché - A vendre Local commercial 80 m² - Acté - Occasion à saisir car endroit très commercial en plus un Prix raisonnable - Tél : 0669.71.02.72

■A vendre à Lamur (Hamri) ORAN - en face Lycée Imam Houari (Angle Av. Yougostava - Avenue Lamur) : Hammam avec puits - Sup. 300 m² - R+1 - 2 Façades - Acté - Tél : 0550.06.40.38

■Loue Pâtisserie en Activité située sur Gd Bd - Double façade - Laboratoire à l'étage - Bien équipée avec commodités - à Hai Yasmine (2) - ORAN - Tél : 0669.09.80.44

■A vendre ou à louer Hangar superficie 1000 m² situé à la Zone Industrielle de HASSI AMEUR - ORAN - Tél : 0550.76.27.94

■A louer Local : RDC 80 m² + 1er étage 280 m² - Situé en centre-ville de MOSTAGANEM - Parfait pour : Société - Banque - Supermarché... etc. - Tél : 0550.93.08.88

■Loue Magasin à 2 niveaux. Bien aménagé, à : Assurance - Bureau d'Affaires ou d'Etudes - Lieu : Akid Lotfi face Polyclinique - Curieux s'abstenir - Tél : 0550.37.31.84 - Visite à 17 Heures

■Loue un Local commercial situé dans une rue principale (SIDI ALI) d'une grande superficie - Point stratégique de la ville de SIDI ALI - Tél : 0770.55.25.84 - 0658.44.12.12

■Local à louer 28 m² à Canastel (El Manzah) sur la nouvelle route à côté des nouveaux logements - Tél : 0775.34.73.15

■Magasin à louer, Sup. 46 m². Grande Avenue commerciale à ES-SÉNIA près de Daira et Sûreté Urbaine - Tél : 0777.09.56.37 - 0549.86.84.39

■A louer ou à vendre un Magasin de 120 m² en plein centre-ville de AÏN TEMOUCHENT - Adr. : 51, Rue MAGHNI-SANDIF Fatna - Tél : 0552.95.51.05 - 0662.05.85.72

■A louer Bureau 30 m² bien aménagé. Climatisé - Prix 2 Millions/mois - Situé à Miramar en face Jean Kraft - Tél : 0771.77.91.32

■Loue 1 Hangar 1400 m² et 2 Hangars 300 m² chacun - Clôturés avec Eau - Electricité... pour élevage de Poulets chair - Dindes ou Ovins - Situés à GDYEL (W. D'ORAN) Route de Kristal - Tél : 0771.95.30.38

■Dépôt à louer, bien situé à Maraval - ORAN - Sup. 180 m² - Haut, 4.50 m - Tél : 0550.31.83.12

■Loue Magasin avec Sanitaires Rue Soudani Ammar - Maraval - ORAN - Tél : 0771.30.16.25

■Vends ou à louer un Local commercial situé à Akid Lotfi, 33 m². Refait à neuf, avec porte électrique et vitrine - Nous contacter au N° 0541.706.658 - Curieux s'abstenir

■Loue Magasin Sup. env. 30 m² pour longue durée Avenue de Choupot - Vends Magasin Sup. env. 70 m², 2 vitrines, ou séparément 30 m² et 40 m² à l'Avenue de Choupot - ORAN - Mob : 0554.63.53.60 - à partir de 14 H

■Vente ou Location : Local 200 m² à ARZEW en plein centre-ville - Convient pour toutes Activités commerciales - Tôler - Mécanicien - Lavage... Tél : 0797.57.24.30 - 0776.40.64.23

■Vends Local de 50 m² - Refait à neuf - Avec Sanitaires et Arrière-boutique - Rideau électrique - à Bel Air : Rue Bernard Palissy - ORAN - Tél : 0557.32.30.69 - 0770.81.91.46

■Loue Local bien aménagé : Eau - Climatisation - Sanitaires... Bien situé Cité AADL Pépinière Bir El Djir à côté de Sonelgaz - Superficie 25 m² - Contacter : 0777.11.36.43

■A vendre ou à louer Local 15 m² - 9 Avenue Max Marchand - Tél : 0790.53.82.20

■A vendre Magasin centre-ville d'Oran, passage Seberas (La Bastille) - Superficie 50 m² aménagé - Sanitaires - Eau - Elect. - Internet - Tél : 0557.37.88.82

■A vendre ou à louer Chambre Froide « Négative » 50 m3 - état neuf - équipement d'origine allemande - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0555.10.26.01 - 0770.30.96.90

■Vends Pharmacie (Fonds et Murs) au centre d'Oran en activité - 54 m² + une cave de 24 m² - Tél : 0540.99.87.80 - Prix après visite

■Vends Local commercial en centre-ville d'ORAN parallèle au Front de mer à proximité consulat de France sur 02 Niv. + Sous-sol - 01 Façade 12 m - Superf. 200 m² - Haut de 6 m - App. au 0555.40.47.59

■TLEMENEN : Location Locaux commerciaux 80 m², 40 m², 20 m² à MANSOURAH côté salle des fêtes Amine - Tél : 0555.04.25.43/45

EMPLOIS

■Recrute Agent Polyvalent Nettoyages et Maintenance - Envoyer CV par mail : ylotfi@hotmail.com

■Magasin de " Gâteaux Chahrazed " cherche Jeune Fille ou Jeune Femme pour emploi de Vendeuse - Lieu de travail " Akid Lotfi " - Bonne présentation - Sérieuse - Tél : 0772.94.42.03 - 0555.76.31.21

■Importante Société privée de Climatization à ORAN recrute des nouveaux Diplômés. Spécialité : Techniciens Supérieurs en Gestion et Management des Chantiers - Envoyer C.V. à : Climoran2016@gmail.com

■Homme 43 ans cherche Emploi à ORAN comme : Chauffeur (Clark) - Avec Expérience - Tél : 0779.63.07.00

■Magasin de Céramique recrute des Agents Commerciaux (Vendeurs / Vendeuses) - Tél : 0557.16.15.13

■Entreprise en Bât. à ORAN cherche pour grand chantier à MECHRIA : Technicien Supérieur " Topographe " Appareil LEYCA " - Menuisier Vitrerie - Technicien Supérieur " Métreur Vérificateur " - Mob : 0770.98.23.95 - Mail : bati.recrutement@hotmail.com

■Entreprise privée à ORAN cherche des Tourneurs qualifiés et des Jeunes Débutants avec diplôme ou sans diplôme - Hébergement assuré pour les qualifiés - Nous contacter au : 0697.30.87.48

■Entreprise privée Inst. à la Zone Indust. Es-Sénia recrute Commercial (H - F) avec Permis de conduire, maîtrise Excel et Word - Envoyer CV : recrutement.senia@hotmail.com

■Jeune Homme sérieux, dynamique, licencié en Gestion Internationale : Cherche Travail à mi-temps - Etude toutes propositions - Tél : 0794.10.03.82

■TLEMENEN : Recrutement d'une Jeune Fille diplômée en Informatique - Lieu de travail à IMAMA - Tél : 0770.36.98.85

■Salon de coiffure " Dames " à Cité Petit-ORAN : Cherche Coiffeuse qui fait l'épilation avec le fil - Contacter : 0790.82.09.21 - ORAN

■Sté privée sise à la Z.I. Es-Sénia recrute des Opérateurs Machines. Profil : Technicien en mécanique pour les travaux de Tôlerie (Découpage - Poinçonnage - Grugeage...) - Prière envoyer CV au : 041.61.76.61

■Sté privée sise à la Z.I. Es-Sénia recrute des Soudeurs à l'arc - Peintres avec ou sans expérience - Résidant à Es-Sénia - El Kerma ou environs - Pour contact appeler le : 041.61.76.59

■Sté privée sise à la Z.I. Es-Sénia recrute un Chef de fabrication, diplômé, ayant de l'expérience dans le secteur d'activité " Tôlerie fine et Mécano-soudure " - Salaire net (40.000,00 - 45.000,00) - Envoyez votre CV au : 041.61.76.61

■Pharmacie à Bir El Djir cherche Vendeuse expérimentée pour travailler de 9 h - 16 h - Tél : 0661.27.01.39

■ORAN cherche une Femme qui s'occupe d'une Personne âgée - Prix Offert : 15.000 DA/mois - Tél : 0550.48.38.13

■Cherche : Educatrice Préscolaire - Diplômée - Expérience 5 ans - Tél : 0557.95.12.17 - 0794.86.17.86

■Entrep. en Bât. Cherche pour un grand chantier à MECHRIA : Conducteur d'engins (Poclair / Case Niveau) - Electricien pour éclairage public - Chauffagiste - Maçons - Manœuvre - Tél : 0770.98.23.95 - Email : bati-recrutement@hotmail.com

■Atelier de Couture situé à Choupot - ORAN : Recrute des Couturiers Point droit (H ou F) qualifiés avec expérience, sérieux et motivés - Tél : 0549.82.77.89

■Entreprise privée à ORAN cherche des Electriciens et des Manœuvres - Nous contacter au : 0559.56.93.50

■Société de Service recrute Commercial possédant véhicule de préférence - Un Salaire : Fixe + Variable - Envoyez-nous votre CV : join@sahmtech.dz

■Cherche Personne expérimentée en Gâteaux traditionnel et oriental pour poste de Professeur - Tél : 0771.84.52.82

■Hôtel 04 étoiles cherche 01 Caissier Restaurant résidant au centre-ville d'ORAN - Envoyez CV à : drhrecrutehotel@gmail.com - Tél : 041.29.17.44

■Importante Agence de Publicité à ORAN recrute 01 Chauffeur B., - Expérimenté, dynamique, apte au déplacement sur le territoire national, bonnes connaissances en mécanique, niveau Secondaire - Ecrire à : drh.media@yahoo.fr

■Je cherche des Employées Femmes : Couturières et Finition - Résidentes au centre-ville d'ORAN - Tél : 0779.44.19.56 - 0770.31.16.41

■Société Taxi 7-7 à ORAN recherche Chauffeurs diplômés H. F. - Tél : 0560.09.92.22 Heures de Bureau

■Alphonica Call Center recrute Téléopérateurs (trices) francophones de 09 H à 18 H 30 du Lundi au Vendredi - Salaire motivant. Réf. Entrée Rue Mostaganem / Centre du Registre du Commerce - Contactez-nous au : 0549.30.74.59

■Société privée recrute à ORAN une Chimiste diplômée Licence ou Master - Envoyer C.V. + Photo à : icmm500@gmail.com

■Entrep. en Bât. Cherche pour un grand chantier à MECHRIA : Conducteur d'engins (Poclair / Case Niveau) - Electricien pour éclairage public - Chauffagiste - Maçons - Manœuvre - Tél : 0770.98.23.95 - Email : bati-recrutement@hotmail.com

■Importante Société Privée recrute : Une Secrétaire Administrative, présentable, maîtrisant l'outil informatique - Envoyer CV par Fax au numéro suivant : 041.65.03.01 - Transport assuré de Rond-point de Dar El Beida à l'usine située à Cheteibo

■Centre commercial au centre-ville d'Oran recrute Vendeur - Sécurité - Etalagiste - Agent de saisie (âge 20 - 30 ans) - Résider à ORAN - Tél : 0555.86.11.44

■Recrute Vendeuse sérieuse, dynamique et présentable, ayant un bon sens de communication et l'esprit d'équipe - et Manutentionnaire - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■Pharmacie à ORAN recrute Vendeur (se) qualifié (e) avec salaire motivant - Horaire de travail : 10 h à 17 h - Transmettre CV par mail à " pharmaa.oran@gmail.com "

■Ent. privé recrute Infographiste H/F / Spécialisés dans le Packaging (Etiquettes - Etuis - Dépliants), Maîtr. impérative de Photoshop - Illustrateur et Indesign / Conn. préférable en Prep's et Prineray / Adresser CV + Lettre de motivation par Mail : recrutement@cgi-dz.com

■Sté à BETHIOUA recrute : Chaudronniers - Gestionnaires de stock - Electriciens - Caristes - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

■Sté à BETHIOUA recrute : Soudeurs - Manœuvres - Peintres - Meilleurs - Magasiniers - Commercial - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

■Recrute Conducteur de Clark avec Expérience - Envoyer CV par mail : etsyoussef@gmail.com

VEHICULES

■Vends Voiture RENAULT Mégane " Béret " - Année 2003 - En bon état - 1,9 DCI - Couleur : Grenat Métallisé - Prix 50 Unités - Tél : 0779.63.07.00

■Entrep. privée cherche Fourgon avec chauffeur de 09 H à 16 H - Tél : 0561.99.71.94

■Loue Remorque - Snack (Resto) pour minimum 02 ans - Visible au Parking " Taureau " Eckmühl - ORAN - Visite uniquement Vendredi - Tél : 0781.12.22.33

■A vendre SEAT IBIZA Nouvelle (Black-Line) - 00 Km - Blanche avec Toit - Année 2016 - Imm. 31 - Prix offert : 198 Millions - Tél : 0551.23.50.63 - 0549.36.03.00

■Location Rétro Chargeur CATERPILLAR - Année 2015 - Pour longue durée à ORAN ou autre - Tél : 0697.19.83.77

■Donne en Location Trois Véhicules : Deux CLIO 4 + CLIO CAMPUS. Neufs. Pour Société N. ou P. pour durée illimitée - Contacter : 0791.75.76.15 et 0663.06.81.64 - EST BEN-HADDOU

■Location Voiture à Gambetta ORAN : Lance une Promotion Spéciale 9 Jours de location le 10ème offert avec un prix concurrentiel - Tél : 041.53.39.38 - Mobile : 0549.20.02.20 - Mail : kadriauto@yahoo.fr

■Pour sauver une famille, je cherche un Crédi de 3 Millions de DA pour une période de 5 ans (Possédant Maison) - Tél : 06.62.14.15.23

■Vends Echafaudages métalliques pour Façades et Intérieur 2 fois 200 m² avec leurs Accessoires de montage, Croisillons + Garde-fous - Matériel neuf jamais servi - Tél : 0773.43.62.07 - 0782.86.02.84

■(URGENT) : A.V. Matériel de Musculation - état neuf - Prix très intéressant (Après Visite) - Tél : 0541.52.88.45

■Vends Frigo Présentoir - L : 2 m 50 + Bétonnière 440 L - Tél : 0795.21.91.17

■Pour toutes vos Réparations de Coffres-forts bloqués - Veuillez appeler Tél : 0555.94.43.27

■MOSTAGANEM - Vds : Chaîne d'abattage semi-automatique 250 à 300 Poulets / heure - Serre agricole en tunnel 50 m x 8 m et Portillon Batterie FACCO et pour d'autres modèles de Batterie Ponte - Le tout en état neuf - 0795.42.02.84

■Vds 1 Groupe électrogène KOMATSU 80 KVA - Démarrage automatique - Bon état - Tél : 0795.42.02.84

■Salon d'esthétique Mme TABEL Diplômée de France vous propose : Soins exclusifs sans douleur sans risque - Epilation Déf. - Lifting sans chirurgie. Résultat immédiat - Tél : 055.81.46.711 - ORAN - (Maraval)

■Loue Licence de Café à ORAN - Tél : 0797.60.95.14

■Entreprise possède Matériels : Prend tous Travaux de Terrassement et d'Excavation - Tél : 0550.33.08.99 - Fax : 041.28.38.80

■Vends à ORAN : Chaîne de Gaufrettes HAAS 48 plaques " SWAK " (Sans Tube à crème) - Tél : 0550.22.11.16

■Vends à ORAN : Chaîne Barres chocolatées genre " Minda " - Tél : 0550.22.11.16

■Vends : Cellophaneuse - Enrobeuse - Encaisseuse bouteilles pour Epoxy et autres - Moteurs Grue - Roulements Nus 418 E. Germany - Tél : 0771.63.12.21

■Importateur Grossiste dispose en stock : Papier peint - Moquette - Gerflex - Gazon synthétique - Tapis mosquée - Tapis couleur, Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■Opticien cède à propriétaire ou locataire d'un Magasin / Autorisation d'exercer d'Opticien - Lunetterie - Complet - Agencement et marchandise - Etude toutes propositions - Tél : 0555.11.71.20

■Un Beauté Centre de Formation vous accompagne dans la mise à jour de vos connaissances professionnelles : Soins du visage - Epilation - Manucure & Pédicure - Maquillage - Massage - Tél : 041.53.32.23 - Adresse : 04, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta - ORAN

■Vds Meubles de la Malaisie : Chambre - Demi Chambre - Chaises et Tables pour Cafétéria et Coffee Chops - Salle à manger et Salons - Tél : 041.54.10.20

■L'Ecole d'Hôtellerie PROMHOTEL forme des : Cuisinier - Pâtissier - Chef de rang - Pizzaiolo - Bricocheur - Gâteaux orientaux - Réception - Cité Bon Accueil - Carteaux - ORAN - Tél/Fax : 041.42.34.46 - Mob : 0696.19.56.53

■STOP - Star Toner Algérie. Grossiste en Consommable informatique. Distributeur ORINK. Meilleur rapport Qualité / Prix - CANON HP EPSON XERTOS RICOH SAMSUNG LEXMARK - Info : 0560.92.67.71 / 0560.05.54.30

■SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machine - Mouchoirs - Serviettes - Gobelets » - « Conditionneuse » - 036.65.33.34/35/36 / 0555.62.34.91/92

■SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines Transformation « Plastique - Papier - Carton » - 036.65.33.37/38 / 0555.62.34.93/94/95

■EURL import Med vend : Echo Portable - Chariot - Couleur Dop. 4 D - 2 D - NB - Laser CO2 - Echo vétérinaire - ECG... et Occas. - Tél : 0771.63.32.73 - à 15 H

PENSÉE
A mon fils
RAHAL Fethi Houari.
Triste fut le jour du 04/02/2010 ; tu nous as quittés, laissant à jamais un vide irremplaçable, mais tu restes présent dans mon cœur et ainsi que toute la famille.
Que tous ceux qui t'ont connu aient une pieuse pensée en ta mémoire.
إنا لله وإنا إليه راجعون

PENSÉE
Allal Louafi MAHI BAH AMAR.
Il y a déjà deux années, triste fut pour moi le 04 Février 2014, quand tu es parti silencieusement pour un monde meilleur.
En cette douloureuse circonstance, ton fils Abdelkader demande à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour toi.
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis.
إنا لله وإنا إليه راجعون

PENSÉE
Douloureuse et triste fut la journée du 04 Février 2011, quand nous quittait pour l'éternité notre zaki et regretté **ZAKI LAKHDARI** laissant derrière lui un vide que nul ne peut combler dans ce monde de plus en plus cruel et amer. Son épouse, son fils, sa fille et son petit-fils demandent à sa grande famille et tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée pour lui et prier ALLAH Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis

PENSÉE
Triste fut ce jour du 05/02/2003 où nous a quittés à jamais notre cher père et grand-père **MERZOUG Fodil**, déjà 13 ans laissant derrière lui un immense vide irremplaçable qui ne pourra jamais être comblé. En cette pénible circonstance, toute la famille et les proches demandent à tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié pour sa bonté et sa générosité d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Nous prions Dieu de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.
إنا لله وإنا إليه راجعون

PENSÉE
A la mémoire de notre cher et regretté **BOUZIDI Khelil**.
Ton papa Mustapha et ta maman Houaria, ton frère Oussama, ta famille MALAGOUEN - BOUZIDI - GUENDIL et tous ceux qui t'ont connu, n'oublieront jamais ce mardi 04-02-2014 où tu nous as quittés à jamais à l'âge de 21 ans. Tu as laissé derrière toi un vide immense que personne ne peut oublier. Tu resteras gravé dans notre mémoire.
Dors en paix cher ange et que Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis.

PENSÉE
Le 04 Février 1992 tu es parti, nous laissant dans le désarroi le plu total.
Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu **BECHIR Hadj Miloud**
Ta famille

PENSÉE
Mr DIDAOUI Mohamed dit HAMOU
C'est un 03-02-14 que tu as tiré ta révérence, sans bruit, après une longue maladie. Toi l'homme aux principes, le père poule, l'ami fidèle, toi qui aimais l'Algérie au-dessus de tout, à laquelle tu as sacrifié ta jeunesse en rejoignant l'ALN tout jeune. Cet idéal ne s'est jamais éteint jusqu'à ta mort, en apportant ta pierre à l'édification du pays, formant des apprentis SNTF dont bon nombre sont cadres. HAMOU le moudjahid, le cheminot, repose en paix, ta mission n'a pas été vaine. A tes enfants tu as légué le plus noble des héritages, l'amour en Dieu, le respect de l'autre, l'honnêteté et l'humilité. A tous ceux qui t'ont connu une pieuse pensée leur est demandée.
ALLAH Yarhamak HAMOU.
Ton ami ton frère - Adda

DÉCÈS
Les familles BENNACER - AZZI - SLIMANI - BENFRIOUA et GUEMOUR de Béjaia, Atlanta, Alger, Lille et Oued R'hiou font part du décès de leur chère et regrettée mère, grand-mère et belle-mère **Mme AZZI Seghira** rappelée à Dieu à l'âge de 82 ans, le 01/02/2016 et enterrée le même jour.
Domicile mortuaire : Hai Khemisti - Bir El Djir - ORAN.
Puisse ALLAH Le Miséricordieux accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉE
Il y a 40 jours, le 02/01/2016, nous a quittés subitement et à jamais notre cher et regretté père, époux, beau-père et grand-père **KHEMIS BOUKHALFA** laissant un grand vide immense. En ce douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié pour sa gentillesse, sa bonté et sa douceur, d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accueille en Son Vaste Paradis.

PENSÉE
... 4 ans déjà Menaouer
On dit toujours que le temps est un meilleur remède pour tous les chagrins. Ce n'est notre cas, car chaque instant, chaque jour, chaque année tu nous manques plus que l'instant précédent, et la douleur existe toujours. Que faire... ?
Espérant qu'un jour on se reverra dans l'autre vie et on se réunira tous ensemble.
Repose en paix mon fils...
Ta mère, ton frère, ta sœur Hadjira, et Nouria qui dit **Koukas Khouya ALLAH Yerhmou**, pensent à toi souvent.
A.I. BENHATCHI

PENSÉE
Il y a déjà 17 ans que tu nous as quittés chère mère et grand-mère, **Mme ROSTANE Zoulikha née MERAD**.
Ce jour du 03 Février 1999 où tu nous as quittés, fut pour nous une date douloureuse, laissant derrière toi un grand vide que nul ne peut combler. Malgré la tristesse et le désespoir, tu continueras à vivre dans nos cœurs.
En ce triste et douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui t'ont connue, d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorde Sa Sainte Miséricorde et t'accueille dans Son Vaste Paradis. Repose en paix.
Ta famille, tes enfants, tes petits-enfants.

CONDOLEANCES
Très attristés par la nouvelle du décès de **Monsieur DIABI MOHAMED MANSOUR** père de leur consoeur **Mme HAKKA née DIABI N.**,

Les enseignants universitaires revendiquent des logements

A. Mallem

« 17 ans sans logement », lit-on sur une banderole brandie devant le cabinet du wali. « La dernière distribution de logements aux enseignants du supérieur a été faite au cours de l'année universitaire 2001/2002 », ont ajouté les enseignants des universités de Constantine au cours du sit-in de protestation qu'ils ont organisé, hier matin, à la station du tramway, face aux bureaux du cabinet.

« Il est utopique de demander à un enseignant de faire de la recherche alors qu'il n'a même pas de logement pour s'abriter et rassembler sa famille éparpillée, qu'il a un salaire minable, qu'il manque de toutes les conditions de simple confort, de sérénité, et ce pour se livrer à la recherche. Ensuite, les gens s'étonnent pourquoi l'université algérienne ne figure même pas sur le classement des universités dans le monde ! », ont considéré des enseignants venus des 5 institutions universitaires de Constantine (universités 1, 2 et 3 et Emir Abdelkader et Ecole normale supérieure). Aussi, et après avoir désespéré de leurs représentants au sein du Syndicat national des enseignants universitaires (SNEU) qui ne

sont pas arrivés à régler leur problème de logement, ils ont créé un organe de 11 membres (2 de chaque université et un coordinateur) chargé exclusivement de cette mission qu'ils ont appelé « Coordination des enseignants des universités et écoles supérieures de Constantine concernés par le logement de fonction ». Ce nouvel organe qui se présente dans ce créneau « continuera à être représentatif et à développer des actions dans ce sens jusqu'à la remise de tous les logements aux enseignants méritants, affirment-ils dans une plate-forme de revendications de 4 points, portant leurs signatures qu'ils ont présentée hier au wali, document dont nous détenons une copie.

Dans cette plate-forme, les enseignants universitaires dont le nombre global dépasse les 4.000 demandent la poursuite de la construction des 260 logements du programme du président des la République et fixent un délai ne dépassant pas les vacances du printemps 2016 pour leur livraison. Ils exigent également de faire participer à l'étude des dossiers des candidats au logement des enseignants neutres, non concernés par le logement, qui seront désignés en assemblée générale des

enseignants. De publier la liste définitive des bénéficiaires par la commission de wilaya, « une fois accomplies les procédures de recours, et ce quelle que soit la décision du Conseil d'Etat ». Enfin, la 4e et dernière revendication porte sur la remise des logements, avec les documents officiels y afférents, avant la fin de l'année universitaire 2015/2016. A leur demande, cinq éléments délégués par les protestataires ont été reçus par le chef de cabinet du wali. Et à leur sortie des bureaux, le président de la coordination, M. Dib Nabil, nous a déclaré « la balle se trouve maintenant à deux niveaux: au niveau du wali en ce qui concerne la réalisation des logements, et au niveau du président de la commission de distribution de la wilaya, en l'occurrence M. Djekoune, le recteur de l'université des Frères Mentouri (université 1). En ce qui nous concerne, nous avons fait comprendre au représentant du wali qu'il est urgent que les logements soient distribués avant la fin de l'année universitaire en cours. Et le chef de cabinet nous a indiqué que le taux d'avancement des constructions a atteint 85 %. Qu'il est donc très possible qu'ils soient livrés à la date demandée ».

Développement communautaire

75 emplois à travers 7 communes

A. Mallem

Dans le cadre des projets de développement communautaire qui sont élaborés par la section de wilaya de l'Agence de développement social (ADS) et exécutés sous l'égide de la direction de l'Action sociale (DAS), 7 communes de la wilaya de Constantine viennent de bénéficier de projets d'assainissements, d'aménagement urbain et de désenclavement zonal. Aussi, et selon un communiqué de presse diffusé par la cellule d'information et de communication de la DAS de Constantine, la commune Béni-Hamidène, une collectivité rurale montagnaise et enclavée, située au nord de Constantine, a bénéficié de deux projets d'assainissement, l'un au niveau de la mechta de Aïn-Nechem et l'autre au niveau de la mechta de Bloumnous, et dont le lancement s'est fait le 2 février dernier. D'autre part, annonce-t-on dans le même communiqué, la commune de Aïn-Abid va bénéficier, dans le

même cadre, d'un autre projet, mais d'aménagement urbain celui-là, dont les travaux seront lancés le 7 février en cours. Il en sera de même pour la commune d'El-Khroub qui a obtenu 4 autres projets destinés au désenclavement des populations de la commune. Ils portent sur l'aménagement d'écoles et l'aménagement urbain. Ces derniers projets sont encore à l'étape de choix des bureaux d'études et de sélection des entreprises de réalisation, et ils seront lancés dès que ces procédures seront achevées. D'une valeur de 4 millions de dinars chacun, tous ces projets seront exécutés en collaboration avec les citoyens des zones concernées et les autorités locales ainsi que les cellules de proximité. Contacté hier, le directeur de l'action sociale de la wilaya de Constantine, M. Abderrahmane Tigha, a indiqué que ce type de projets, qui répondent bien entendu à des besoins pressants de la population des zones rurales, n'existent pas sur les programmes commu-

naux, à l'instar du programme communal de développement (PCD) par exemple. « Ni dans d'autres projets financés par le concours définitif de l'Etat », a complété notre interlocuteur. Ce dernier a ajouté que l'autre avantage de ces projets parrainés par l'ADS est que les travaux de réalisation utilisent exclusivement la main-d'œuvre locale. Et c'est ainsi que les 7 projets annoncés vont permettre d'insérer un nombre de 75 chômeurs. D'autre part, lit-on dans le communiqué de la DAS, des cellules de proximité ont été mises à contribution pour mener des études afin de déterminer quels sont les foyers d'indigence, de pauvreté qui doivent bénéficier de la priorité d'orientation des projets à lancer, étant donné que ces derniers ont raison d'être de servir à améliorer les conditions de vie des populations et les amener à un niveau tel qu'elles puissent être en mesure de participer au développement local de leurs collectivités territoriales.

Les occupants des habitations vétustes de Souika relogés l'été prochain

Les occupants du vieux quartier Souika de Constantine, dont les habitations sont vétustes au point de menacer ruine, seront relogés « d'ici à l'été prochain », a-t-on appris mercredi auprès de la daïra.

Quelque 700 familles occupant ces vieilles constructions, au centre de Constantine, seront relogées « à partir de juin 2016 », a précisé à l'APS la

même source, notant que le recensement des bénéficiaires a été « déjà effectué par les commissions compétentes ». Les familles concernées seront relogées dans des habitations neuves situées à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a-t-on également précisé à la daïra, soulignant que l'évacuation de ce site « permettra d'envisager la restauration, en vue de leur préservation, des habitations

anciennes et fragilisées par le poids des ans ».

Le relogement de familles occupant d'autres sites menaçant ruine à Constantine (Aouinet El-Foul, rue de Bienfait et Casbah) aura lieu « dans une phase ultérieure », a-t-on affirmé, soulignant qu'avec cette dernière opération, la ville de Constantine aura définitivement tourné la page de l'habitat précaire.

Distributeurs de lait

Offres alléchantes contre abandon des revendications

Abdelkrim Zerzouri

Les distributeurs de lait cherchent-ils à saisir ces moments de disponibilité au dialogue des pouvoirs publics prendre le beurre et l'argent du beurre ? Si la wilaya de Constantine ne montre pas trop d'entrain à suivre le mouvement de contestation des distributeurs de lait, de plusieurs régions du pays, qui font pression pour obtenir satisfaction de leurs revendications, principalement l'augmentation de la marge bénéficiaire, on ne peut pas dire pour autant que la grogne n'a pas droit de cité. Le représentant des distributeurs de lait au niveau de la wilaya de Constantine, M. Boudemagh, nous a affirmé qu'il n'y a aucune protestation en vue, « pour le moment, nous attendons la concrétisation des promesses des pouvoirs publics qui ont offert certains avantages aux professionnels en contrepartie de l'abandon de toute demande d'augmentation de la marge bénéficiaire », dira-

t-il. Au sujet de ces avantages, on nous a confié du côté de l'UGCAA que les autorités compétentes ont relativement calmé les esprits des distributeurs de lait en leur faisant miroiter d'autres « filons » qu'ils pourront exploiter. A ce propos, on nous a cité la possibilité de « l'élargissement de l'objet du registre de commerce » des distributeurs de lait, qui auront la latitude de livrer, aussi, d'autres produits dérivés du lait, comme les yaourts et les fromages, ainsi que la promesse de « facilités pour le renouvellement du parc roulant » des distributeurs de lait, qui auront l'occasion d'échanger leurs vieux matériels contre des camions neufs grâce à un échéancier de paiement convenable. Pour rappel, le ministre de l'Agriculture a décidé d'augmenter leur marge bénéficiaire de 0.75 à 0.90 centimes, mais cela n'a pas satisfait grand monde au sein des professionnels qui soutiennent que ce taux reste infime par rap-

port à leurs charges, surtout depuis les augmentations des prix de carburants. « On exige une marge bénéficiaire de 1.50 dinars, mais un dinar peut faire l'affaire des distributeurs de lait », estime Nabil, le représentant de l'UGCAA. Celui-ci avoue que la grogne couve dans les rangs des distributeurs de lait, et il n'est pas exclu que ces derniers rejoignent la protesta. « Bien sûr, l'UGCAA est contre tout mouvement de protestation tant que le dialogue et la concertation sont de mise, mais on ne peut rien assurer jusqu'à quelles limites on pourra maîtriser de la situation », avoue notre interlocuteur. Ce dernier reconnaît que d'une façon globale, les commerçants sont très en colère face à cette situation « vicieuse », car les concernés estiment que l'augmentation des prix des carburants se répercute immanquablement sur tous les tarifs, alors qu'on exige de ces commerçants de garder les mêmes prix ! La bulle de l'inflation enfle...

Dangers du gaz

La SDE distribue des prospectus en braille

A. El Abci

Malgré une campagne de sensibilisation par « porte-à-porte », dans les différents quartiers et cités, effectuée du mois d'octobre jusqu'à mars, chaque année, avec la collaboration des comités de quartiers et la protection civile, trois décès par inhalation d'oxyde de carbone et 29 cas de début d'asphyxie ont été enregistrés en 2015, contre deux cas en 2014, selon le chargé de communication par intérim de la « direction Constantine » de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE), Kheireddine Bahri.

La campagne de sensibilisation commence par des spots diffusés par la radio régionale de Constantine, donnant des indications générales sur la bonne utilisation de cette énergie vitale qu'est le gaz (naturel ou en bouteilles butane). Et, dans

ce cadre, poursuivra-t-il, des thèmes sont développés à l'instar du ramonage, pour une quinzaine de jours, suivi de celui afférent à la nécessaire aération du domicile, la bonne installation et raccordements des équipements de chauffage, de cuisson etc.

Parallèlement, des visites sont effectuées aux domiciles des citoyens par des techniciens de la SDE qui vérifient les installations, dispensant les conseils aux familles sur le bon entretien par des spécialistes des équipements en question, le bon choix lorsqu'il s'agit de l'achat d'équipements nouveaux en évitant ceux de la contrefaçon, insistant à chaque fois sur la nécessité de l'aération de l'appartement et du ramonage de la cheminée.

Selon notre interlocuteur, ainsi pas moins de 8.000 foyers ont été visités jusqu'à maintenant, sachant qu'en la matière 12.000 foyers ont

été touchés lors de la campagne de l'année dernière, bilan que nous projetons de dépasser au cours de cet exercice 2016. Les quartiers et cités de la ville qui ont été concernés jusqu'à maintenant sont Boussouf, Benboulaïd, Oued El Had, Daksi, Ziadia, Bab El Kantara, Sissaoui et Sain-Jean. Et l'opération, ajoutera-t-il, se poursuivra jusqu'au mois d'avril prochain par des visites à autant sinon plus de quartiers et cités. Toujours dans le sillage de cette campagne de sensibilisation, la chargée de communication de la direction Ali Mendjeli de la SDE, Mme Bouhouche, a fait état pour sa part, que sa direction a utilisé pour la première fois, dans cette campagne, des prospectus et dépliants imprimés en braille au profit des malentendants et dont les élèves de l'école des sourds-muets de la ville des ponts ont été les 1ers bénéficiaires.

Békira

Une jeune fille découverte pendue à son domicile

A. E. A.

Les habitants de la localité Békira, dans la commune de Hamma Bouziane, ont été bouleversés en apprenant qu'une jeune fille, à la fleur de l'âge, n'ayant pas encore dépassé les 21 printemps, a été découverte, avant-hier, pendue, à l'intérieur du domicile familial. Selon le responsable de cellule de communication de la Protection civile, la jeune fille, identifiée par les initiales N. F. et âgée de 21 ans, a été

trouvée pendue à son domicile, situé à la cité « Berrahal Rabah » dans la localité de Békira, dans la commune de Hamma Bouziane. Selon la même source, la victime a été découverte pendue au moyen d'un fil électrique dans une des pièces du domicile. Après l'établissement du constat de décès par le médecin légiste, la dépouille

de la victime a été évacuée à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine. Une enquête a été diligentée par les éléments de la brigade de gendarmerie de Hamma Bouziane, compétente territorialement, et ce à l'effet de déterminer les circonstances exactes de cet événement dramatique.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

25 rabie ethani 1437				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h06	12h48	15h41	18h06	19h27



Football - Ligue 1 Les nerfs à rude épreuve

M. Benboua

La dix-neuvième journée du championnat de Ligue 1, étalée sur deux jours, nous offre ce week-end un joli plateau avec au programme des duels alléchants ainsi que deux derbies indécis. Ainsi, dès demain les regards seront braqués sur le stade du 1er Novembre de Tizi-Ouzou où se tiendra un choc prometteur entre la JSK et le CRB, soit deux grosses cylindrées de l'élite. Lésée la semaine écoulée à Alger face au leader, la JSK de l'entraîneur Bijotat sera cette fois dans l'obligation de prendre sa revanche sur le sort, mais également dans le but d'améliorer son classement. Toutefois, en face, le Chabab de Belouizdad n'est pas à la portée du premier venu malgré son dernier semi-échec sur la pelouse du 5-Juillet. De son côté, le MCA, qui a laissé des plumes à Béchar, tentera de se ressaisir en accueillant cette fois l'USMB, un mal-classé qui ambitionne de se mettre à l'abri. Ce derby, qui se jouera à huis clos, est loin d'être une sinécure pour le Mouloudia, qui ne rassure plus, ces derniers temps. C'est aussi le cas pour le match qui mettra aux prises l'ESS au RCR sur la pelouse du stade du 8 mai 1945. Toujours inconstante, l'Entente s'efforcera d'assurer l'essentiel à domicile pour espérer garder ses chances intactes dans la course au podium. Mais le Rapid voudrait profi-



ter de l'absence des supporters pour revenir de la ville d'Aïn El Fouara avec un bon résultat. Par ailleurs, à Constantine, le CSC, qui tente tant bien que mal de se reprendre et sauver sa saison, reçoit pour la seconde fois consécutive, cette fois le MO Béjaïa, dans un match difficile à gérer pour les hommes de Gomès. Il faut dire que le dernier succès leur a permis de respirer un peu, mais cette fois, les Constantinois seront confrontés à un redoutable adversaire, qui voyage bien, faut-il le rappeler. Pour ce qui est des matchs de samedi, on suivra avec attention la belle affiche entre le MCO et l'USMA au stade Ahmed Zabana. Les Oranais, qui n'ont pas gagné depuis trois rencontres, savent pertinemment qu'ils n'ont plus

droit à l'erreur, et la venue du leader constitue une belle opportunité pour les gars de Bouali afin de repartir du bon pied. L'autre formation de l'Ouest, l'ASMO, qui a arraché la semaine passée au forceps un succès à domicile, se rendra cette fois à Tadjenacet pour défier une équipe du DRBT qui n'est plus à présenter. Et une bonne opération sur la pelouse du stade Lahoua Smail pour les Oranais relèverait de l'exploit. D'autre part, le stade du 5-Juillet d'Alger sera le théâtre d'un derby alléchant entre deux bonnes équipes qui pratiquent un football de bonne facture, le NAHD et l'USMH en l'occurrence. Si le Nasria vise la première partie du tableau, il n'en demeure pas moins que les Harrahis entendent carrément accrocher le podium. Enfin, à l'Arba, la lanterne rouge, qui a quasiment hypothéqué ses chances de survie, reçoit les Sudistes de la JS Saoura. C'est là, le match de la dernière chance pour le RCA, surtout que la JSS n'effectuera certainement pas ce long déplacement pour faire de la figuration.

Ligue 2

Un beau duel à Dar-El-Beida

M. Zeggai

Les choses sérieuses commencent dans ce championnat, aussi bien pour les trois premières places donnant accès à la Ligue 1 que pour les formations qui luttent pour leur maintien. En tête du tableau, cette journée s'annonce favorable au leader, l'OM, qui, après deux sorties consécutives ponctuées par deux victoires, accueillera le MCS. Attention, ce n'est pas gagné d'avance pour les Médéens face à une équipe du Mouloudia qui semble avoir retrouvé ses marques. Le dauphin, le CAB, aura un match difficile

à négocier chez le Paradou AC qui a le vent en poupe ces derniers temps. Entre l'enthousiasme des jeunes du PAC, qui veulent enchaîner par une troisième victoire consécutive, et l'expérience des Cabistes, décidés à éviter la défaite, c'est l'indécision qui plane. C'est la même situation qui prévaut lors du déplacement du troisième, l'USMBA, chez le CRBAF qui se trouve dans une situation préoccupante. Il est très difficile d'émettre un quelconque pronostic dans ce match entre deux formations ayant grandement besoin de points et aux ambitions diamétralement opposées. Le choc de

ce round mettra aux prises deux ex-pensionnaires de l'élite, le MCEE et l'ASO Chlef, dans un match où la victoire est plus que nécessaire pour les Chéliens qui espèrent rester en course pour le podium. Idem pour le CABBA qui jouera demain l'une de ses dernières chances au stade Bouakeul face à l'OMA, en quête de points pour éviter une relégation qui se profile à l'horizon.

C'est le cas de la JSMB qui aura un périlleux déplacement à effectuer à Bousaâda où l'ABS, revigorée par sa victoire à Chlef, semble bien armée pour atteindre son objectif du jour. En bas du tableau, l'USMMH devrait exploiter la venue de l'ASK et confirmer son succès de l'aller pour maintenir l'espoir d'un éventuel maintien. Enfin, à Skikda c'est le suspense total lors du match JSMS-USC, deux équipes qui n'ont pas encore assuré leur maintien.

Vendredi à 15h00

Oran (Bouakeul): OMA - CABBA
Aïn Fekroun: CRBAF - USMBA
Dar El Beida: PAC - CAB
Bousaâda: ABS - JSMB
Hadjout: USMMH - ASK
El Eulma: MCEE - ASO
Médéa: OM - MCS
Skikda: JSMS - USC

Division nationale amateurs Est Une opportunité pour les deux co-leaders

M. B.

Le championnat de la division nationale amateurs de football reprendra ses droits ce week-end avec le déroulement de la seizième journée, qui coïncide avec le début de la phase retour. Dans ce groupe Est, les deux co-leaders, l'USM Annaba et l'Entente Collo, tenteront de confirmer leur bonne santé pour conforter leur statut. Si l'E.C débute par un match à domicile face au NC Magra, qu'elle devrait normalement gérer à bon escient, l'USMA se

rendra à Aïn M'lila pour se mesurer à l'ASAM dans une rencontre sanctionnée par le huis clos. C'est d'ailleurs là une belle opportunité pour le team an-nabi de glaner les trois précieux points et maintenir le cap. L'autre match à huis clos aura lieu à Aïn Beïda, où l'USMAB, lanterne rouge, donnera la réplique à l'USM Khenchela avec la ferme intention de revoir ses ambitions à la hausse. En grandes difficultés cette saison, l'USMAB n'a pas droit à l'erreur, et seul un bon résultat à domicile lui permettra de garder intact-

ses ses chances dans la lutte pour le maintien. Toujours dans le lot des mal-classés, le CR Village Moussa affrontera le MSP Batna dans un match à six points, alors que l'ES Guelma se rendra à Annaba pour espérer arracher le maximum de points devant Hamra, ce qui ne sera pas évident. L'autre équipe en difficulté cette saison, l'AB Merouana, reçoit l'US Biskra, un prétendant à l'accession, qui refuse d'abdiquer et qui fera tout pour gagner ce premier match de l'année, tandis que le MO Constantine, qui souffle le chaud et le froid, effectuera le déplacement à Touggourt pour se mesurer au NRBT, une équipe difficile à manier sur ses terres. Enfin, le HB Chelghoum Laïd et l'US Tébessa, logés à la même enseigne, ne se feront certainement aucun cadeau.

Vendredi à 15h00

Merouana: ABM - USB
Aïn Beïda: USMAB - USMK
Aïn M'lila: ASAM - USMA
Chelghoum Laïd: HBCL - UST
Touggourt: NRBT - MOC
Annaba: Hamra - ESG
Collo: E.C - NCM
Jijel: CRVM - MSPB

Paradou AC

Six mois de suspension dont trois avec sursis pour le président Zetchi

Le président du Paradou AC Kheireddine Zetchi a écopé d'une suspension de six mois dont trois avec sursis, a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site

officiel. Cette sanction du président du PAC fait suite aux «déclarations qui lui ont été attribuées par les médias», souligne la même source. Outre cette sanction, Zetchi devra s'acquitter d'une

amende de 200.000 dinars. Au terme de la 18e journée, le PAC qui reste sur une victoire en déplacement face à la JSM Béjaïa (2-1), pointe à la 4e place au classement avec 28 points.

Après USMA-JSK

L'arbitre Boukhalfa et ses assistants suspendus à titre conservatoire

Kamel Mohamed

L'arbitre Nabil Boukhalfa et ses deux assistants ont été suspendus à titre conservatoire et ce, jusqu'à ce qu'ils soient auditionnés par la commission fédérale d'arbitrage (CFA), a indiqué le président de cette structure, Khelil Hamoum. Le trio d'arbitres avait officié le match USM Alger - JS Kabylie (2-0), samedi dernier lors de la 17e journée du championnat de Ligue 1. Le premier but de l'USMA a été entaché d'une irrégularité, le joueur auteur du but ayant contrôlé le ballon avec la main. La direction de la JS Kabylie avait alors saisi la FAF et la LFP pour protester contre cet arbitrage qui avait «faussé le déroulement et le score du match». Le président de la JSK, Mohamed Cherif Hannachi, a deman-

dé à la FAF « de radier ce trio dans la mesure où l'arbitre du match a fait des déclarations contradictoires ». La CFA a ainsi pris la décision de suspendre le trio d'arbitres. Toutefois, le président de la commission a affirmé que ce trio reste «compétent et que même si la désignation était à refaire, il désignerait de nouveau le même trio pour cette rencontre ». Il faut relever qu'après une phase aller plutôt tranquille et sereine, le début de la phase retour du championnat de Ligue 1 connaît des protestations et des réserves de plus en plus persistantes à l'encontre de l'arbitrage. Malgré toutes ces critiques, Hamoum s'est dit «confiant en l'arbitrage algérien, lequel est compétent ». Il a également expliqué que ces protestations sont dues au fait que la liste des désignations demeure

secrete et confidentielle et n'est dévoilée que le jour de la rencontre. En ce sens, Hamoum a affirmé que tant qu'il est à la tête de la CFA, la liste des désignations d'arbitres ne sera dévoilée que les jours des rencontres et demeurera ainsi secrète jusqu'à la fin de la saison. Sur un autre registre, le président de la CFA a démenti les informations faisant état du recours de la FAF à des arbitres qatari pour diriger les matches du championnat de Ligue 1. Hamoum a précisé que la FAF a signé un accord de coopération avec son homologue du Qatar, sans pour autant faire appel à des arbitres de ce pays pour officier des matches du championnat local. Il a estimé que ces rumeurs sont colportées par ceux qui n'admettent pas que la liste des désignations soit tenue secrète et confidentielle.

Volley-ball - Poule d'Excellence

Le NRBBa et l'ESS à l'écoute de Aïn Azel

Occupant seul la tête du classement à l'issue de la quatrième journée après sa victoire sur son ex-co-lodataire de l'Etoile sétifienne, le GS Pétroliers tentera de conforter sa position en déplacement à Aïn Azel face à une forma-

tion locale de l'EFAA qui reste sur un succès à Béjaïa devant une grosse pointure du championnat, le MBB. Cette dernière risque de nouveau de baisser pavillon cette fois à Bordj Bou Arréridj face au dauphin, le NRBBa, lequel

ne perd pas espoir de refaire son retard d'un point sur le chef de file. Pour sa part, l'ES Sétif, qui complète le podium, semble bien lotie à domicile pour passer l'écuil de l'OMKEl-Milia tout en restant à l'écoute de Aïn Azel. Enfin, la lanterne rouge O El-Kseur aura fort à faire même devant son public face à une équipe du PO Chlef qui se déplacera en conquérante. A. S.

Vendredi

Aïn Azel (15h00): ESS - OMK
Aïn Azel (17h00): EFAA - GSP
BBA (17h00): NRBBa - MBB
El Kseur (16h00): OEK - POC

Angleterre

Leicester en vrai leader, Arsenal cède du terrain



Leicester et Manchester City, vainqueurs respectivement de Liverpool (2-0) et Sunderland (1-0), ont lâché Arsenal aux avant-postes de la Premier League après le 4e match d'affilée sans victoire des Gunners, mardi lors de la 24e journée. Les Foxes, qui ont fini par prendre le dessus sur Liverpool (2-0) grâce à un doublé du meilleur buteur Vardy (18 réalisations), devançant toujours de trois points les Citizens, qui ont amélioré à Sunderland leur bilan à l'extérieur avec un 13e but d'Agüero (1-0).

Par contre, derrière, Arsenal, accroché par Southampton à l'Emirates (0-0), continue de déchanter et n'est même plus sur le podium puisque son rival Tottenham le double à la différence de but après sa victoire nette à Norwich (3-0).

Egalement double buteur, Kane atteint les 15 réalisations cette saison. Avec 45 points, les Gunners, qui viennent d'en prendre seulement trois sur 12 possible et n'étaient pas restés trois matches sans marquer depuis six ans, comptent un retard conséquent mais pas insurmontable de cinq unités sur Leicester. A ce rythme, la saison de rêve des Gunners pourrait rapidement prendre un coup comme souvent à cette époque de l'année alors qu'ils doivent même recevoir Barcelone le 23 février en Ligue des champions. Et ils n'ont même plus l'excuse d'une infirmerie pleine. Manchester United (5e, 40 pts), qui a fait plaisir à son entraîneur et à son public avec une démonstration contre Stoke (3-0), est désormais à cinq longueurs d'Arsenal. Après l'ouverture du score de Lin-

gard (14e), le 1er but à Old Trafford en 1re période depuis 12 matches, Martial (23e) et Rooney (53e) se sont fait des politesses en s'offrant chacun l'un l'autre un but.

Euphorique cette année, Leicester a bénéficié d'un premier but magnifique de Vardy à la 60e minute pour enfoncer un peu plus Liverpool (8e, 34 pts), au terme d'une rencontre très vivante qui aurait pu basculer des deux côtés. Pourtant plus à l'aise à l'extérieur, les Reds concèdent eux aussi un 3e match sans marquer alors qu'ils retrouvaient pourtant leurs cadres. Ils n'ont même gagné que deux de leurs huit derniers matches désormais.

L'équipe de Claudio Ranieri a elle très bien préparé son périlleux double déplacement contre Manchester City puis Arsenal.

Le football spectacle à l'honneur

Vainqueur 2-0 de Liverpool, Leicester a conforté sa place de leader de Premier League, avec un doublé de Vardy et une action collective qui n'est pas sans rappeler une certaine équipe catalane...»94, c'est le Barça.» On ne sait pas si le rappeur Kery James adaptera un jour son ode au Val-de-Marne en hommage au surprenant leader de Premier League. Mais une chose est sûre: cette équipe de Leicester mériterait définitivement une chanson à sa gloire ! Tombeurs 2-0 de Liverpool

mardi soir, les Foxes ont conforté leur place au sommet du championnat anglais avec trois points d'avance sur leur premier poursuivant, Manchester City, qu'ils affrontent samedi prochain, et cinq sur le duo nord-londonien Tottenham-Arsenal. Et avec la manière s'il vous plaît, à l'image de ce doublé de Jamie Vardy (60e, 71e).

Le meilleur buteur de Premier League a notamment trompé Sylvain Mignolet d'un petit bijou de demi-volée après une passe de 80 mètres de Riyad Mahrez. Après cette su-

perbe ouverture du score, N'Golo Kanté et ses coéquipiers ont continué à faire tourner en bourrique les hommes de Jürgen Klopp avec une action collective que n'aurait pas reniée le Barça... Un tiki-taka revisité qui aurait pu se terminer par un penalty obtenu par Shinji Okazaki ou même un improbable but de Robert Huth! Quelques minutes plus tard, Vardy inscrivait son 18e but de la saison, conclusion logique d'une nouvelle soirée de rêve pour les troupes de Claudio Ranieri.

Barcelone

Messi va accueillir le petit afghan Murtaza



Lionel Messi-Murtaza suite et bientôt fin. A en croire l'AFP, la Fédération afghane de football, le petit enfant afghan âgé de cinq ans devrait rencontrer très prochainement son idole. Non pas en Afghanistan, comme cela avait été un temps envisagé (pour des raisons de sécurité, l'éventualité de voir Messi se déplacer à Kaboul pour voir le petit Murtaza a été abandonnée), mais à Barcelone, là où joue et vit le footballeur argentin. « Il y a eu des contacts préliminaires » pour que le petit Afghan de cinq ans fasse prochainement le voyage de Kaboul à Barcelone et passe du temps avec la superstar du Barça. Dans un premier temps, Murtaza, fils de fermier

d'une province du centre du pays, devrait recevoir un maillot du Ballon d'Or. Ensuite, si tout se déroule comme prévu, il prendra l'avion avec son père pour Barcelone, où Messi et son père Jorge, très touchés par l'initiative du petit garçon, souhaitent accueillir Murtaza. En apprenant que le fan de l'Argentin s'était fabriqué un maillot de son joueur préféré dans un sac plastique écrits au feutre sur le sac, Messi avait annoncé son intention de « faire un geste ». « Je veux être avec Messi, je veux le rencontrer », rêvait de son côté le petit Murtaza. Un rêve qui devrait devenir très vite réalité.

Mercato hivernal

Jackson Martinez, la nouvelle folie chinoise à 42 millions !

La Chine continue de faire ses emplettes en Europe: Jackson Martinez a en effet quitté l'Atlético Madrid pour le Guangzhou Evergrande, moyennant une indemnité record de 42 millions. Le marché des transferts a beau s'être fermé, lundi, dans les principaux championnats européens, des départs vers des destinations plus exotiques sont toujours possibles. Le Guangzhou Evergrande, club phare de Canton, en a pleinement profité pour obtenir le transfert record de Jackson Martinez. Le Colombien, révélé au FC Porto et débarqué à l'Atlético Madrid l'été dernier moyennant un chèque de 35 millions d'euros, a en effet été cédé par le club madrilène pour 42 millions, record du championnat chinois battu. Un record très récent puisqu'il datait de la semaine dernière et de l'arrivée du Brésilien Ramires au Jiangsu Suning pour environ 28 millions d'euros.

Evoqué depuis plusieurs jours, le départ de Martinez pour la Chine, avait semblé



conditionné au retour à Madrid de Radamel Falcao, dans l'impasse à Chelsea. Il n'en a finalement rien été, les Colchoneros ne voulant pas manquer l'occasion de faire une plus-value sur un joueur de 29 ans peu à son aise depuis son arrivée en Espagne l'été dernier comme en attestent ses 3 buts en 16 matches depuis le début de saison.

Le Guangzhou Evergran-

de, quintuple champion de Chine en titre et récemment vainqueur à deux reprises de la Ligue des champions d'Asie, n'a pas manqué de saluer l'arrivée d'un joueur de « classe mondiale ». Le Colombien s'est engagé pour quatre ans et a ainsi rejoint les Brésiliens Paulinho et Ricardo Goulart, ainsi que l'ancien entraîneur du Brésil et de Chelsea Luiz Felipe Scolari.

Transfert controversé au Barça Neymar entendu à Madrid et mis en examen au Brésil



Neymar attaqué de toutes parts... Dans la même journée mardi, l'attaquant du Barça a été entendu par un juge à Madrid et mis en examen au Brésil, deux procédures concernant son transfert controversé en 2013 au Barça, objet d'un feuilleton judiciaire depuis plusieurs années. Le Brésilien est arrivé à l'Audience nationale de Madrid, juridiction spécialisée notamment dans les affaires financières, vers 16h00 GMT. Il y a été entendu en qualité de mis en examen pour « corruption entre particuliers » et « escroquerie », selon une source judiciaire.

Il a quitté une heure et demie plus tard le bâtiment sans faire de déclarations, mais en multipliant les selfies avec de jeunes supporters, ont constaté des journalistes de l'AFP. Quelques heures plus tard, la justice brésilienne, qui s'intéresse également à ce transfert, a annoncé avoir mis en examen le joueur pour « évasion fiscale et falsification », ainsi que son père et le président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu et son prédécesseur Sandro Rosell.

D'après l'enquête du parquet brésilien, pendant plus

de deux ans, les suspects ont falsifié une série de documents sur les droits de Neymar dans le but de moins payer d'impôts au fisc brésilien. Bartomeu et Rosell avaient eux été entendus lundi à Madrid, niant toute irrégularité dans le recrutement controversé du Brésilien à l'été 2013. Mis en examen pour « escroquerie » et « corruption » dans ce dossier espagnol, les deux dirigeants du club catalan ont refusé de répondre aux questions du juge José de la Mata, se bornant à répéter ce qu'ils avaient déjà déclaré. Le père du joueur, entendu lui aussi mardi à Madrid par le juge chargé de l'affaire, a tenté de disqualifier son fils, selon des sources qui ont assisté à l'audience. Le Barça avait chiffré le transfert de Neymar à 57,1 millions d'euros, dont 40 millions pour la famille du joueur et 17,1 millions pour Santos FC, précédent club du Brésilien. Mais la justice espagnole, saisie par le fonds d'investissement brésilien DIS, plaignant dans cette affaire et qui détenait 40% des droits du joueur, a évalué le montant réel à au moins 83,3 millions d'euros.

DIS avait reçu 6,8 millions

d'euros sur les 17,1 millions payés à Santos, et estime donc ne pas avoir touché sa part sur des contrats annexes que le club catalan aurait utilisés pour occulter le coût total du transfert.

Le fonds s'estime aussi lésé par un accord d'exclusivité entre le Barça et Neymar, qui a empêché d'autres clubs de surenchérir.

Ce dossier pour « escroquerie » n'est qu'une des multiples procédures ouvertes en Espagne et au Brésil depuis trois ans. La justice brésilienne a notamment gelé une partie des actifs de Neymar (47,3 millions de dollars, soit 43,5 M EUR) pour fraude fiscale présumée entre 2011 et 2013. L'attaquant doit aussi payer 112.000 dollars d'amende (environ 103.000 euros) pour fraude fiscale lorsqu'il évoluait à Santos en 2007 et 2008.

Ces déboires judiciaires ne semblent cependant pas avoir porté atteinte aux performances sportives de l'attaquant du Barça, qui fêtera ses 24 ans vendredi. « De zéro à un million, cela le touche à 0,000001% », a déclaré mardi Luis Enrique, son entraîneur à Barcelone.



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet AGID (Assistance à la Gestion Intégrée des Déchets), la Coopération Technique Belge recrute du personnel pour les postes décrits ci-dessous. Ce personnel sera basé à Oran et aura un contrat à durée déterminée (3 ans).

Expert en équipement et infrastructure pour le tri, la valorisation et le traitement des déchets

Responsabilités:

- Réaliser des études de marchés pour l'achat d'équipements nécessaires à la collecte, au tri et au traitement des déchets.
- Rédiger des cahiers des charges pour l'acquisition d'équipements et la construction d'infrastructure pour la gestion des déchets.
- Coordonner l'organisation des chantiers liés aux équipements et aux infrastructures "déchets".
- Réceptionner les équipements et les infrastructures.
- Rendre un avis technique sur les options à envisager pour l'organisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés.

Profil:

- Ingénieur en génie civil, mécanique ou équivalent.
- Expérience d'au moins 10 ans dans des fonctions équivalentes ou en lien direct avec les responsabilités qui lui seront confiées.
- Excellente maîtrise du français oral et écrit.
- Maîtrise des outils logiciels de CAO (AutoCAD).
- Disponible pour des déplacements de courte durée en Algérie et en Belgique.

Expert en communication, sensibilisation et mobilisation sociale

Responsabilités:

- Définir, en concertation avec les acteurs du projet, les besoins en communication.
- Concevoir et mettre en œuvre des plans d'action pour mobiliser les acteurs locaux autour de la gestion des déchets ménagers.
- Superviser des campagnes de sensibilisation sur la gestion des déchets ménagers et assimilés.
- Rédiger les cahiers des charges pour contracter l'assistance nécessaire au projet (stratégie, conception, réalisation et diffusion des supports).

Profil:

- Diplôme universitaire en communication ou équivalent.
- Expérience d'au moins 10 ans dans l'exercice des responsabilités qui lui seront confiées.
- Parfaite maîtrise du français et de l'arabe. L'anglais serait un atout.
- Savoir-faire dans l'utilisation des médias sociaux.
- Disponible pour des déplacements de courte durée en Algérie et en Belgique.

Expert en suivi et évaluation de projet

Responsabilités:

- Mettre en œuvre un système de monitoring et évaluation (M&E) du projet suivant les procédures de la CTB.
- Rechercher, collecter et mettre à jour les données destinées à alimenter le système de M&E.
- Exploiter les résultats fournis par le système de M&E afin d'appuyer la gestion du projet.
- Coordonner les processus d'évaluation aux différentes étapes du projet.
- Faire évoluer le système de M&E en fonction de l'expérience acquise et des recommandations reçues.

Profil:

- Diplôme universitaire en sciences sociales ou équivalent.
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'exercice des responsabilités qui lui seront confiées (idéalement acquise dans le cadre d'un projet international).
- Maîtrise des outils bureautiques pour le traitement de données (Excel).
- Disponible pour des déplacements de courte durée en Algérie et en Belgique.

Les candidats sélectionnés se verront offrir un contrat pour une période de 3 ans et un salaire qui sera établi en fonction de l'expérience professionnelle du candidat selon le barème en vigueur de la CTB.

Les candidats sont invités à faire parvenir à la CTB leur lettre de motivation et leur CV détaillé en indiquant clairement le poste pour lequel ils désirent postuler. Ces documents doivent être envoyés pour le 25 février 2016 à l'adresse suivante : CTBdz.recrutement@btctb.org



ECOLE PRIVEE ALGERO-FRANCAISE
DE FORMATION PROFESSIONNELLE
AGREE PAR L'ETAT

INSCRIPTIONS OUVERTES
PLACES LIMITEES

FORMATIONS :

BTS MARKETING

BTS RESSOURCES HUMAINES

CAP MAGASINIER

تقني سامي في التسويق

تسيير الموارد البشرية

أمين مخزن

Adresse : 22, Boulevard ABANE Ramdane (Ex Bd Des Chasseurs), Oran
Tél. : 041 33 25 44/041 33 41 14 - Mob. : 0560 21 50 55



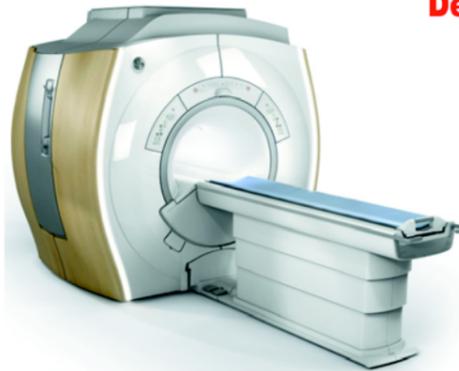
عيادة طبية المكورة Clinique de la MEKERRA

Le Centre d'imagerie Médicale de
Sidi - Bel - Abbès

vous annonce l'acquisition d'une

IRM

Dernière génération



Ainsi qu'un
Ostéodensitomètre



► IRM.

- SCANNER CORPS ENTIER MULTIBARETTES .
- DENSITOMETRIE OSSEUSE DMO.
- RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE NUMÉRISÉE.
- ECHOGRAPHIES.

► MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE.

- PANORAMIQUE DENTAIRE NUMÉRISÉ.
- EXAMENS SPÉCIALISÉS AVEC OPACIFICATION :
(UIV - TOGD- LAVEMENT BARYTE - HYSTEROGRAPHIE- FISTULOGRAPHIE)
- CHIRURGIE TRAUMATOLOGIQUE & ORTHOPÉDIQUE.

Boulevard de l'hôpital SIDI BEL ABBES

Tel.: (048)54.22.85 / 54.58.67 Fax: (048)54.22.77 Mob.: 0560.92.02.02

e-mail:

contact@mekerra-clinic.com

www.mekerra-clinic.com

Lettre ouverte

A
Mr le Ministre des Finances
Mr le Ministre de l'Energie et des Mines
Mr l'Inspecteur Général de la Sonatrach
Mr le P.D.G. de la BEA
Mr le P.D.G. de la BNA

Alger

Mr le Ministre,

Après une maladie (invalidé à 100% reconnue par la CNAS), notre feu mère Madame GUELAI MAMA est décédée le 28/09/2014.

A cet effet, nous portons à votre connaissance que nous avons été bénéficiaires de 10 Bons d'Emprunts Sonatrach (Ces bons d'emprunts ont été mis en vente auprès de toutes les banques " convention signée entre Sonatrach et BEA chef de file ". La valeur de ces bons est de un million de dinars (1.000.000 DA) avec un taux de 13%).

Nous avons déposé auprès de la BNA Agence Arzew pour encaissement, cette dernière a encaissé les bons et crédité le compte de la défunte (relevé bancaire d'un montant de 3.503.936,30 DA).

Nous avons constitué le dossier succession sur la base dudit relevé bancaire, d'où nous avons payé un impôt de 99.280 dinars.

L'Agence BNA / Arzew et la Direction Régionale BNA Soummam Oran, refusent de liquider le dossier de succession, et qu'il leur est impossible de récupérer cet argent et ce malgré les différentes demandes administratives et déplacement au niveau d'Alger.

Car à notre insu, la BNA ARZEW a débité le compte de la défunte d'un montant de 1.650.000 DA et ce malgré le compte bloqué dans le cadre de la succession.

A notre étonnement, le Directeur d'Agence BNA Arzew nous remet un nouveau relevé bancaire de 1.403.936,30 DA.

Nous avons insisté pour comprendre où sont passés les 1.650.000 DA des Bons d'emprunts Sonatrach. Le Directeur d'Agence Arzew nous remet un écrit que ces Bons doivent être remboursés par la BEA qui est chef de file de SONATRACH.

Nous avons fait le parcours du combattant pour obtenir des explications et informations afin de pouvoir encaisser ou se faire rembourser ces Bons.

Toutes les banques : BNA ARZEW / BNA ORAN / BNA ALGER / BEA CHE GUEVARA / BEA HYDRA / BEA SONATRACH HYDRA, n'ont voulu nous orienter pour pouvoir récupérer notre argent.

La BEA Amirouche Alger, Services des Marchés, a accepté d'étudier notre cas. Mais malheureusement leur écrit auprès des inspecteurs de la BEA n'ont pas répondu à leur écrit.

Pour votre information la Sonatrach a remboursé la totalité des bons d'emprunts à la BEA chef de file au 31/12/2002 pour un montant de 12.076.480.000 Dinars.

Monsieur le Ministre, nous ne comprenons pas comment de telles procédures peuvent être appliquées pour répondre à l'allègement de ce Système Financier et Bancaire dans notre pays.

Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet, les orphelins et héritiers de Madame GUELAI MAMA, sommes à votre entière disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations les plus distinguées.

Les Héritiers

NB : Un dossier complet se trouve au niveau de la Direction Régionale BEA ORAN.

Les héritiers GUELAI
Village Sonatrach - N° 05 Rue 58/21 - Aïn El Bia 31040



08.00 Bonjour d'Algérie (direct)
09.30 Dalti
10.00 Rawai'e el inssane wa e'tabaa
10.30 Dessin animé
11.00 Senteurs d'Algérie
12.00 Journal en français
12.25 Mawid zefafe
13.40 Moudoun mina el aâlem
14.15 Souffrances d'une femme
15.00 Walidi
Film algérien
16.40 Dessin animé
17.30 Takdar tarbah
18.00 Journal en amazigh
18.25 Dalti
19.00 Journal en français
19.30 Alhane wa chabab
20.00 Journal en arabe
20.45 Diasporama
Binationaux tous égoux ?
22.00 Ciné thématique
00.00 Journal en français



20.55 Il faut sauver le soldat Ryan



Avec Tom Hanks, Tom Sizemore, Matt Damon, Edward Burns

Le 6 juin 1944, le capitaine Miller et ses hommes arrivent sur une plage de Normandie désormais appelée Omaha Beach. A peine sorti de l'enfer du débarquement, Miller se voit confier une mission très périlleuse : conduire son escouade derrière les lignes ennemies pour trouver et ramener sain et sauf un soldat du nom de Ryan, dont les trois frères ont été tués au combat en l'espace de quelques jours.



20.55 La vie secrète des chansons



- La vie d'artiste

L'auteur-compositeur et pianiste André Manoukian s'intéresse à des chansons qui ont bousculé le destin de leurs interprètes. Ce voyage musical commence avec «Casser la voix». Il y a de la rage dans l'interprétation de ce succès incontournable de Patrick Bruel ; et elle était bien présente chez lui à ce moment-là. «Capri, c'est fini» fut, pour Hervé Vilard, une urgence vitale, un sésame pour une vie meilleure.



JEUDI



20.55 Section de recherches



Saison 10 - Episode 3

- Escalade

Avec Xavier Deluc, Franck Sémonin, Chrystelle Labaude, Manon Azem

Alors qu'il encadre un groupe d'adolescents, Steve, professeur d'escalade, est projeté du haut d'une falaise. Le meurtre ne fait aucun doute pour l'équipe de Bernier. Pourtant, cet adepte des sensations fortes était apprécié de tout le monde.



20.55 Des paroles et des actes



Présenté par David Pujadas

Suite à la sortie de son livre «La France pour la vie», publié chez Plon, l'ancien chef de l'Etat Nicolas Sarkozy revient sur les raisons de son retour sur le devant de la scène politique. En compagnie de David Pujadas, il explique ses positions, dans la perspective des primaires de la droite et du centre de 2016.



20.40 Le journal de Bridget Jones



Avec Renée Zellweger, Hugh Grant, Colin Firth, Gemma Jones

A 32 ans, Bridget Jones est toujours à la recherche du prince charmant. Sa mère la pousse à se marier avec Mark Darcy, un brillant avocat tout juste divorcé. Mais ce dernier est cassant et ennuyeux. Ne voulant pas finir vieille fille, la jeune femme décide de se reprendre en main et dresse une longue liste de ce qu'elle doit faire. Son séduisant patron, Daniel Cleaver, semble être l'homme adéquat.



21.00 Homeland



Saison 5 - Episode 1

- Exil

Avec Claire Danes, Eray Egilmez, F Murray Abraham, Rupert Friend
Islamabad. Carrie a quitté la CIS pour prendre un nouveau départ en Allemagne. Elle travaille pour la Fondation Düring en qualité de chef de la sécurité et vit avec sa fille et son compagnon, Jonas. La jeune femme apprend qu'elle doit suivre son patron, Otto, au Liban pour assurer sa protection.



20.45 Prisoners



Avec Hugh Jackman, Viola Davis, Jake Gyllenhaal, Maria Bello

Deux petites filles disparaissent alors que leurs parents fêtent ensemble Thanksgiving. Rapidement, la police soupçonne Alex, le conducteur d'un étrange camping-car qui stationnait dans les environs. Quand il est retrouvé, l'inspecteur Loki, chargé de l'affaire, constate qu'il est déficient mental et finit par le relâcher. Mais Keller, le père d'une des disparues, est persuadé qu'Alex est coupable et refuse de le savoir libre.



VENDREDI



20.55 Vendredi, tout est permis avec Arthur



Présenté par Arthur

L'animateur propose un numéro spécial en direct de son émission d'improvisation. De nombreuses personnalités de la chanson, du spectacle ou de la télévision acceptent de relever ses défis et de se frotter aux épreuves emblématiques du programme, où l'autodérision et la bonne humeur sont de mise.



21.00 Chérif



Saison 3 - Episode 9

- Les jeux sont faits

Avec Carole Bianic, Méléze Bouzid, Abdelhafid Metalsi, Elodie Hesme

Alors qu'elle s'appête à rentrer dans le commissariat, Deborah Atlan manque de se faire tuer par un mystérieux tireur à moto. Un passant, Paul Blanchard, est mortellement touché. Kader Chérif et Adeline Briard découvrent que la victime était mêlée à l'enlèvement d'Aurore Surgères, fille unique d'un important industriel lyonnais.



20.55 Elementary



Saison 3 - Episode 17

- Vague de froid

Avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu, Aidan Quinn, Jon Michael Hill

Une étudiante est retrouvée morte dans la rue, le visage couvert de liquide réfrigérant. Les premiers indices mènent Holmes et Watson vers un trafic pour alimenter une société cryogénique peu scrupuleuse. Parallèlement, Joan est sollicitée par sa mère pour régler un problème familial concernant une possible infidélité de son frère.



20.40 L'île des miam-nimaux : tempête de boulettes géantes 2



Après avoir détruit sa machine qui transformait l'eau en nourriture mais avait déclenché une pluie torrentielle d'aliments géants menaçant la planète, l'inventeur génial et loufoque Flint Lockwood découvre que son engin infernal n'a pas disparu et fonctionne toujours. La machine conçoit désormais des Miam-nimaux, un croisement hybride entre des animaux et des aliments.



21.00 Fast & Furious 7



Avec Vin Diesel, Paul Walker, Dwayne Johnson, Jordana Brewster

A Londres, le criminel Deckard Shaw, au chevet de son frère Owen, grièvement blessé, promet de le venger. En Californie, Dominic espère toujours que Letty retrouvera la mémoire, tandis que Brian est confortablement installé dans sa vie de famille. De son côté, Luke Hobbs se retrouve confronté à Deckard Shaw, venu consulter l'ordinateur du commissariat.



20.40 A la recherche du bonheur



Avec Will Smith, Jaden Smith, Thandie Newton, Brian Howe

A San Francisco, dans les années 1980, sous l'administration Reagan, Chris Gardner, représentant de commerce, a beaucoup de mal à joindre les deux bouts. Un jour, sa femme Linda, découragée, le quitte. Elle accepte néanmoins de lui laisser la garde de leur adorable fils Christopher, âgé de 5 ans. Bientôt au chômage, Chris Gardner accepte un stage non rémunéré dans une prestigieuse entreprise de courtage.

L'Allemagne veut devenir moins attractive pour les migrants



Pays maghrébins classés "sûrs", obligation de résidence pour certains demandeurs d'asile, réduction des aides et limitation du rapprochement familial : le gouvernement allemand a approuvé mercredi des mesures devant rendre l'Allemagne moins attractive pour les migrants économiques.

Ce projet de loi a été validé en conseil des ministres et doit désormais être soumis au Parlement. Outre les mesures phares déjà connues -Maroc, Tunisie, Algérie classés pays sûrs et rapprochement familial repoussé de deux ans pour certaines catégories de réfugiés-, d'autres ajustements visent en priorité à accélérer le traitement des demandes d'asile considérées comme n'ayant aucune chance d'aboutir. Ainsi, les ressortissants des pays jugés sûrs, et donc sans grande chance d'obtenir le droit d'asile, les personnes faisant appel du rejet de leurs premières demandes, celles ayant menti sur leur identité ainsi que les migrants pouvant "représenter un danger pour la sécurité et l'ordre publics" auront désormais une obligation de résidence. Objectif : faciliter leur expulsion une fois les recours épuisés.

Le dirigeant des Kurdes d'Irak appelle de nouveau à l'auto-détermination



Le principal dirigeant du Kurdistan irakien a de nouveau appelé à la tenue d'un référendum sur un Etat kurde dans le nord de l'Irak, prenant le risque de faire monter la tension avec Bagdad en pleine guerre contre les djihadistes. Alors que cette région, autonome depuis 1991, fait face à une crise institutionnelle et financière, son dirigeant Massoud Barzani a affirmé que "l'heure était venue" pour les Kurdes d'Irak de se prononcer par référendum sur la création d'un Etat, selon un communiqué de ses services publié mercredi. "Les conditions sont maintenant réunies pour que le peuple prenne une décision sur son avenir par référendum", a déclaré M. Barzani, 18 mois après son dernier appel public en ce sens.

"Ce référendum ne mènerait pas nécessairement à la création immédiate d'un Etat (kurde) mais permettrait de connaître la volonté et l'opinion du peuple du Kurdistan concernant son avenir", a ajouté le dirigeant kurde sans préciser à quel horizon il envisageait la tenue de ce scrutin.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Deux commerces musulmans mitraillés en Corse

Le Premier ministre français Manuel Valls a condamné mercredi le mitraillage dans la nuit d'une boucherie et d'une sandwicherie musulmanes dans une station balnéaire de Corse, plus d'un mois après des manifestations racistes sur cette île française de Méditerranée. Plusieurs dizaines d'impacts de balles ont été relevés par les gendarmes sur les façades des deux commerces voisins dans le centre de Propriano. Selon le procureur de la République à Ajaccio, Eric Bouillard, "des témoins ont indiqué avoir entendu deux séries de tirs en rafale". Il s'agissait d'"armes automatiques tirant du 9 mm", a-t-il précisé, ajoutant que "les dégâts sont minimes".

Aucune inscription n'a été retrouvée sur place, et aucune revendication n'est parvenue aux enquêteurs, a encore indiqué le procureur. Manuel Valls a dénoncé des "actes intolérables", qui "imposent notre condamnation unanime". Cet incident survient après de vives tensions sur l'île liées à la communauté musulmane. Dans la nuit de Noël, des pompiers avaient été attaqués par une vingtaine de personnes armées de barres de fer et de battes de base-ball dans un quartier populaire d'Ajaccio, la principale ville de Corse, habité par un grand nombre d'immigrés.



La Russie n'arrêtera pas ses bombardements en Syrie



La Russie a annoncé mercredi qu'elle ne cesserait pas son intervention militaire en Syrie avant d'y avoir "réellement vaincu" les groupes "terroristes", rejetant implicitement les deman-

des d'un arrêt des bombardements au moment où des fragiles pourparlers de paix se déroulent à Genève. "Les frappes aériennes russes ne s'arrêteront pas tant que nous n'aurons pas réellement vain-

cu les organisations État islamique et le Front Al-Nosra", la branche syrienne de Al-Qaïda, a déclaré le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov en visite à Mascate. "Je ne vois pas pourquoi ces frappes devraient s'arrêter", a-t-il ajouté, cité par l'agence Interfax. L'armée russe mène depuis le 30 septembre une intense campagne de frappes aériennes qui a permis à l'armée loyale au président Bachar al-Assad de reprendre la main sur le terrain. "Espérer que des conditions formulées sous la forme d'ultimatums aident à régler les problèmes constitue une politique à courte vue et sans avenir", a poursuivi M. Lavrov. Le Haut comité des négociations (HCN), vaste coalition d'opposants politiques syriens et de groupes armés, réclame l'arrêt des bombardements.

Dix députés de Tripoli exclus pour avoir signé l'accord de paix

Le Parlement libyen parallèle installé à Tripoli a exclu mardi dix de ses députés qui ont signé, sans autorisation, un accord de sortie de crise controversé sous l'égide de l'ONU, ont indiqué des responsables. Livrée aux milices depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est déchirée par une guerre civile et compte deux autorités rivales, l'une basée à Tripoli et l'autre, reconnue par la communauté internationale, dans l'est du pays.

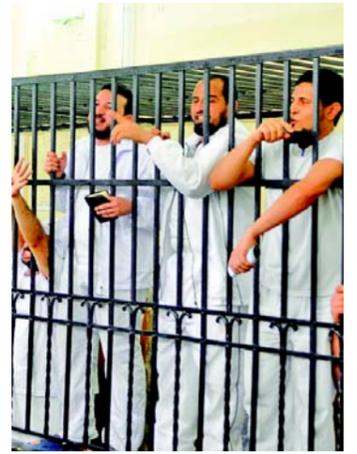
Après un laborieux processus de négociations lancé par l'ONU, un accord sur un gouvernement d'union a été signé mi-décembre par des députés des deux Parlements à Skhirat au Maroc, malgré



l'opposition des chefs des ces institutions et de nombreux de leurs collègues. Mardi, le Congrès général national (CGN, Parlement de Tripoli), mis en place après la prise de la capitale par la coalition

des milices de Fajr Libya, a décidé de "congédir certains parlementaires" qui ont signé cet accord, a précisé un vice-président du CGN, Awad Abdel Sadiq, lors d'une conférence de presse.

Peine de mort annulée pour 149 islamistes en Egypte



La Cour de cassation en Egypte a annulé mercredi la peine de mort pour 149 personnes accusées du meurtre de 13 policiers en 2013, le jour même où les forces de l'ordre tuaient des centaines de manifestants réclamant le retour du président islamiste Mohamed Morsi destitué par l'armée.

La haute juridiction a ordonné que les accusés soient rejugés par un autre tribunal que celui qui les avait condamnés en première instance il y a un an, mais il n'est pas possible de connaître les motivations de cet arrêt de la Cour de cassation tant qu'il n'est pas rendu public, ont indiqué des responsables de la Justice. Depuis que l'armée a destitué le 3 juillet 2013 Morsi, des tribunaux ont condamné à mort en première instance des centaines d'islamistes, dont M. Morsi en personne, au cours de procès de masse expéditifs vivement critiqués par l'ONU qui les a qualifiés de "sans précédent dans l'Histoire récente" du monde.

Ooredoo encourage les escrimeuses algériennes

Particulièrement attaché à son engagement pour le sport national, Ooredoo Sponsor officiel de la Fédération Algérienne d'Escrime (FAE) et de l'Equipe Nationale d'Escrime, encourage les escrimeuses algériennes qui prennent part à la 29ème édition de la Coupe du monde de Fleuret Féminin-Senior prévue du 05 au 07 février 2016 à Alger.

Cette 29ème édition de la Coupe du monde de fleuret féminin senior, regroupe 128 escrimeuses représentant 35 nations venues des quatre coins du monde qui sont mises en compétition en individuel et par équipe dans l'espoir de décrocher une qualification aux Jeux olympiques 2016, de Rio de Janeiro (Brésil).

Pour rappel, Ooredoo a signé, en août 2014, un contrat de sponsoring avec la Fédération Algérienne d'Escrime (FAE) en vertu duquel il jouit du statut de Sponsor Officiel et Principal de l'équipe nationale et de l'instance sportive et s'engage à leur apporter son soutien et à les accompagner dans les grandes compétitions nationales, régionales et internationales.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

LA PLACE DES FAIBLES

et les misères qu'elles charrient déplacent le Sud au Nord et que le Nord devient Sud. Alors qu'un gouvernement mondial s'installe presque dans la clandestinité, on a tort de croire que les dramatiques tribulations du Syrien en Allemagne et que la niche portugaise ou thaïlandaise du retraité français ne sont que des épiphénomènes imposés par la secousse d'une guerre civile passagère pour l'un et par la traversée d'une mauvaise saison pour l'autre.

Le monde du demain proche ne sera pas à bien des égards celui d'hier. Il ne gardera que le respect très discuté dû à l'Histoire imposant le retour cyclique des empires où les faibles n'auront jamais leurs places. On voit bien que le tracé des nouvelles frontières n'est plus terrestre et qu'il s'opère dans

les cœurs et dans les esprits. Les gesticulations actuelles fondées ou tristement manœuvrières ne sont que les effets secondaires de la mue profonde de l'espèce humaine. Malheureusement, les batailles légitimes pour le droit ne sont que factuelles.

Pourtant, de cette mue qui se répète à travers les siècles le bonheur des peuples peut être gagné. Les forces sont trop inégales pour qu'il soit arraché. Tenant compte de l'infantilisme et de la vulnérabilité majoritaires de l'homme, le chemin vers la justice et la démocratie dans toutes les contrées risque d'être très long. Mais il reste à prier pour que l'effort d'intelligence et de prise de hauteur de la part de ceux qui gouvernent et président à la destinée des hommes soit à la juste mesure de la configuration mondiale nouvelle qui se dessine. Pour le bénéfice de tous. Parce que les nationalités perdent de plus en plus leurs sens.